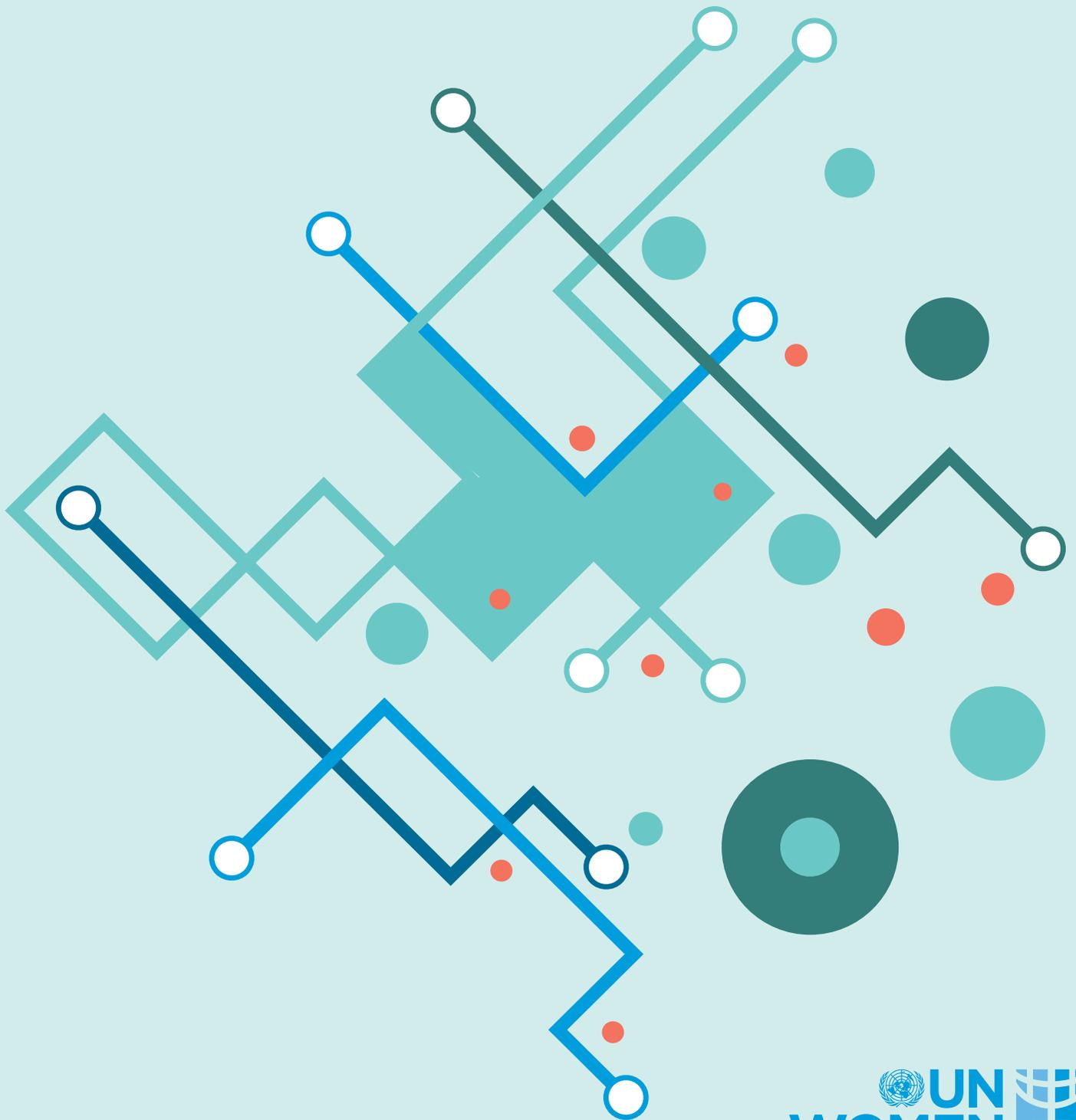


KIT D'ACTION

IMPLIQUER LES PARLEMENTS DANS LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE



REMERCIEMENTS

Auteurs principaux :

Kevin Deveaux et Geoff Dubrow

Conception :

Rec Design

Le Kit d'action contient des idées originales, des suggestions, des expériences et des connaissances partagées par de nombreuses personnes à travers des consultations et des échanges d'experts avec le personnel d'ONU Femmes et des experts externes de juillet à décembre 2021, y compris une analyse et une recherche significatives par Gina Babinec. ONU Femmes remercie les personnes suivantes d'avoir généreusement contribué par leurs idées à cette publication : Lana Ačkar, Julie Ballington, Lorena Barba, Gabriella Borovsky, Maja Bosnić, Monica Costa, Elish Elliot, Diana Espinosa, Sophia Fernandes, Katherine Gifford, Ermini Gjrmieni, Paola Gomez, Soulef Guessoum, Marie Helene-Berube, Hannah Johnson, Zohra Khan, Sofie Lambert, Ermira Lubani, Simone Briony Louise Oluoch-Olunya, Carolina Paipilla, Petra Schirnhofner, Johan Seiwald, Maureen Shonge, Mary Ann Stephenson, Emma Uwantage, Rachel Weston et Urška Zrinski.

Cette étude a été rendue possible grâce à la généreuse contribution de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) au Cadre de partenariat stratégique d'ONU Femmes.

© 2022 ONU Femmes. Tous droits réservés.

Les avis exprimés dans cette publication n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement ceux d'ONU Femmes, des Nations Unies, ou d'une de leurs organisations affiliées.

Cette publication peut être utilisée librement à des fins d'utilisation équitable et non-commerciale, en faisant dûment mention d'ONU Femmes et du PNUD en tant que source. Toute autre utilisation doit être autorisée par écrit par ONU Femmes à la suite d'une demande écrite d'autorisation. Toute utilisation du contenu, en tout ou en partie, en version papier ou électronique, y compris pour une publication en ligne, doit inclure la mention d'ONU Femmes en tant que source.

CONTENTS

● REMERCIEMENTS	2
● ACRONYMeS	4
● RÉSUMÉ ANALYTIQUE	5
● I. INTRODUCTION	8
1. Objectif	8
2. Définition de la budgétisation sensible au genre	9
3. La BSG dans les cadres normatifs internationaux et nationaux	10
4. Importance du budget de l'État dans le financement de politiques et de programmes sensible au genre	11
5. Élaboration du budget annuel de l'État	12
Points essentiels à retenir	17
● II. CONSTRUIRE DES SYSTÈMES GOUVERNEMENTAUX POUR SOUTENIR LA BSG TOUT AU LONG DU CYCLE BUDGÉTAIRE	18
1. Intégration de la problématique hommes-femmes dans la formulation du budget annuel de l'État	19
2. Approbation du budget	24
3. Mise en œuvre et suivi du budget	27
4. Audit du budget pour identifier les enseignements tirés	29
Points essentiels à retenir	34
● III. LE RÔLE DU PARLEMENT DANS L'ENGAGEMENT DE LA BSG DANS LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE	35
1. Le Parlement et la BSG dans la phase de formulation	36
2. Le Parlement et la BSG dans la phase d'approbation	39
3. Le Parlement et la BSG dans la phase de mise en œuvre/suivi	44
4. Le parlement et la BSG dans la phase d'audit et de contrôle	44
Points essentiels à retenir	47
● IV. PROGRAMMATION DES INTERVENTIONS POUR SOUTENIR LES PARLEMENTS DANS LE PROCESSUS DE BSG	48
1. Stratégie d'engagement en faveur de la BSG à l'échelle du parlement	49
2. Programmation du travail sur la BSG avec les parlements : Étapes clés	51
3. Partenariats	55
▷ Points essentiels à retenir	63
● V. CONCLUSION	64
● ANNEXE 1: Questions clés pour définir les interventions avec le parlement	65
● ANNEXE 2: Aperçu des conseils rapides inclus dans le Kit d'action	68
● ANNEXE 3: Questions clés pour l'analyse du contexte pour le travail sur la BSG	71
● ANNEXE 4: Indicateur 5.c.1 de l'ODD	73
● NOTES DE FIN DE DOCUMENT	75
● BIBLIOGRAPHIE	80

ACRONYMES

BAE	Budget annuel de l'État
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
OSC	Organisation de la société civile
EDN	Estimations des dépenses nationales
EBSG	Énoncé budgétaire sensible au genre
BSG	Budgétisation sensible au genre
GFPFSG	Gestion des finances publiques sensible au genre
FMI	Fonds Monétaire International
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
MDA	Ministère, département ou agence
MINECOFIN	Ministère des Finances et de la Planification économique (Rwanda)
MF	Ministère des Finances
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
EMEB	Examen à mi-exercice du budget
BVG	Bureau du vérificateur général
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability Programme [Programme sur les dépenses publiques et la responsabilité financière]
GFP	Gestion des finances publiques
ISC	Institution supérieure de contrôle
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité liée au genre et l'autonomisation des femmes

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La budgétisation sensible au genre (BSG) est une approche politique stratégique visant à intégrer systématiquement les objectifs en matière d'égalité liée au genre dans les politiques gouvernementales, la planification, la budgétisation, le suivi, l'évaluation et les audits. Elle met en évidence les effets distributifs du budget (recettes et dépenses) sur les femmes et les hommes et ajuste ou réaffecte les ressources pour garantir que les deux bénéficient équitablement des ressources gouvernementales.¹ Visant à la fois l'égalité liée au genre et la justice fiscale, la BSG analyse l'impact des budgets gouvernementaux sur les différents groupes de personnes pour permettre la transformation de ces budgets afin qu'ils puissent contribuer à la réalisation des engagements en matière d'égalité liée au genre.²

Malgré les progrès récents vers l'égalité liée au genre, les normes traditionnelles de genre et les rôles prescrits qui y sont associés font que les femmes supportent le poids des soins rémunérés et non rémunérés et du travail domestique, ce qui pèse de manière disproportionnée sur leur temps, leur santé financière et leur bien-être. Des budgets sensibles au genre sont nécessaires pour garantir que les politiques gouvernementales ne créent, ne maintiennent ou n'exacerbent pas ce type d'inégalités entre les hommes et les femmes, mais travaillent plutôt à répondre aux besoins uniques, intersectionnels et évolutifs de toutes les personnes.

Les parlementaires sont bien placés pour faire progresser l'égalité liée au genre en participant activement à la BSG et en l'utilisant tout au long du cycle budgétaire. Ce kit d'action est une ressource pratique pour les parlementaires et les personnes qui travaillent avec les parlements et qui sont en mesure de fournir un soutien et de contribuer à la mise en œuvre de la BSG. La publication présente le cycle budgétaire, des orientations étape par étape, des études de cas et des pratiques prometteuses pour la mise en place de systèmes de BSG participatifs et inclusifs pour les parlements et/ou les parlementaires.

Les parlementaires reçoivent un projet de proposition budgétaire de l'exécutif lors de la **formulation du budget**, décrivant la politique budgétaire du Gouvernement avec des programmes et des initiatives chiffrés conçus pour répondre aux domaines prioritaires. Les parlementaires peuvent débattre de l'orientation générale des priorités du Gouvernement et des allocations, analyser les budgets antérieurs et participer à des consultations publiques afin d'identifier les lacunes en matière de performance et les opportunités d'amélioration, avec la possibilité de demander des données et des informations supplémentaires à l'exécutif si nécessaire. Pour soutenir la BSG à ce stade du processus budgétaire, les parlementaires peuvent demander aux ministères, départements et agences (MDA) de fournir des plans de performance fondés sur des preuves et ventilés par sexe et de rendre compte de l'impact prévu des propositions sur différents groupes tout en invitant des experts et des personnes ayant une expérience vécue à fournir des conseils, des contributions et des recommandations sur les propositions à l'examen.

Dans de nombreuses juridictions, une fois que l'exécutif a soumis son budget final au Parlement pour **approbation**, la possibilité d'une contribution parlementaire substantielle est quelque peu limitée par les contraintes de temps et de procédure. Néanmoins, les parlementaires peuvent s'impliquer à l'étape de l'approbation dans l'analyse des ressources budgétaires allouées aux engagements actuels du Gouvernement ou aux priorités stratégiques. Pour soutenir la BSG, les parlementaires peuvent examiner les propositions dans une optique intersectionnelle d'égalité liée au genre, travailler avec les données disponibles pour trouver des preuves d'impacts négatifs potentiels sur différents groupes de personnes, et rendre compte de ces résultats.

Alors que **l'exécutif met en œuvre le budget approuvé**, les parlementaires jouent un rôle essentiel en travaillant à l'interne au sein des comités et à l'externe avec des experts et la société civile sur la surveillance et l'évaluation des dépenses afin de garantir la conformité avec les buts, objectifs et cibles initiaux du budget. Au cours de la mise en œuvre, les parlementaires peuvent soutenir la BSG en demandant les résultats des rapports de programme à mi-parcours et des examens du budget à mi-exercice, et en demandant et communiquant des résultats ventilés par sexe. Les parlementaires peuvent également collaborer avec des intervenants externes à travers des comités pour analyser les incidences des dépenses publiques en matière d'égalité liée au genre, présenter des rapports à ce sujet et proposer des recommandations de réallocation des fonds afin de soutenir les résultats en matière d'égalité liée au genre.

À la fin de chaque exercice, le budget est **audité** par une institution supérieure de contrôle externe (IAS). En fonction du pays, les universitaires, les groupes de réflexion et les organisations de la société civile (OSC) peuvent publier leurs propres audits, offrant des perspectives précieuses sur la façon dont les dépenses affectent divers groupes. Ensemble, ces audits fournissent une mine de d'informations avec lesquelles les parlementaires peuvent travailler lorsqu'ils examinent l'exécution du budget et formulent des recommandations pour soutenir la préparation du budget de l'année suivante.

L'élaboration efficace de budgets sensible au genre exige une combinaison appropriée de **compétences individuelles et de soutien institutionnel**. En l'absence d'une adhésion ferme des dirigeants et de cadres institutionnels solides permettant aux acteurs de l'État et de la société civile de travailler ensemble à l'élaboration de budgets sensibles au genre, la BSG risque d'être réduite à une série de « cases à cocher », loin de son objectif de soutenir la réalisation de l'égalité liée au genre. Les facteurs institutionnels suivants sont essentiels pour soutenir les efforts déployés par les parlementaires pour mettre en œuvre la BSG :

- ▶ Une **stratégie nationale pour l'égalité liée au genre** ancrée dans une compréhension intersectionnelle fondée sur l'égalité liée au genre, idéalement assortie de l'évaluation des coûts des principaux domaines prioritaires ;
- ▶ Un **énoncé budgétaire sensible au genre (EBSG)** défendu par les dirigeants de l'exécutif et des ministères, départements et agences (MDA) ;
- ▶ Un **soutien de la BSG à l'échelle du Gouvernement** pour renforcer les connaissances et les capacités concernant les aspects juridiques, conceptuels et techniques en matière de genre, d'égalité liée au genre et de BSG ;

- ▶ Des engagements forts à l'égard de la gestion des finances publiques, de la budgétisation axée sur la performance, de l'établissement de rapports, de la transparence et de la responsabilité, soutenus par des politiques visant à améliorer la collecte et la diffusion de données ventilées par sexe ; et
- ▶ Une culture de partenariat et de collaboration entre les partis politiques, les comités, les universités et les organisations de la société civile pour soutenir l'échange ouvert d'informations.

Plus la BSG sera institutionnalisée dans l'ensemble du gouvernement, plus les parlementaires et autres acteurs clés seront en mesure de faire efficacement progresser l'égalité liée au genre grâce à leur travail. Les acteurs étatiques et les partenaires de développement peuvent suivre un processus en huit étapes pour concevoir des programmes visant à soutenir l'application de la BSG par les parlementaires :

1. Effectuer une analyse approfondie pour comprendre le contexte dans lequel le programme se déroulera ;
2. Définir le(s) défi(s) de développement que les politiques et/ou programmes proposés aborderont ;
3. Établir une théorie du changement qui définira la manière dont les politiques et/ou le(s) programme(s) aborderont les défis de développement pertinents ;
4. Identifier les points d'entrée spécifiques par lesquels la politique et/ou le programme peut être mis en œuvre ;
5. Se concentrer sur l'expérimentation et l'essai de nouvelles approches à petite échelle ou dans le cadre d'une initiative pilote ;
6. Prendre le temps d'évaluer les interventions du programme pour en tirer des enseignements et identifier les facteurs liés aux résultats ;
7. Promouvoir et partager les résultats avec les partenaires et les bénéficiaires pour permettre leur appropriation et leur orientation stratégique ; et
8. Sur la base des résultats obtenus, identifier une voie d'institutionnalisation des réformes.

L'impact de ce processus sera d'autant plus significatif s'il se fonde sur une prise de conscience aiguë de l'évolution des priorités politiques et s'il intègre une collaboration avec un réseau de partenaires de mise en œuvre et d'experts en la matière issus du gouvernement, du milieu universitaire et de la société civile. L'engagement de l'exécutif en faveur des principes d'égalité liée au genre est, bien entendu, un facteur essentiel du succès de tout programme de BSG. Néanmoins, l'absence d'engagement à haut niveau ne devrait pas dissuader les parlementaires de travailler avec les ressources, les capacités et le soutien dont ils disposent pour semer les bases d'un budget qui fonctionne pour tous.

I. INTRODUCTION

1. Objectif

On reconnaît de plus en plus l'importance d'impliquer les parlements et les parlementaires dans la budgétisation sensible au genre (BSG) afin de renforcer le contrôle et la surveillance de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation d'un budget sensible au genre. Ce kit d'action s'adresse principalement aux acteurs qui souhaitent construire un système efficace pour intégrer la BSG dans le processus budgétaire annuel de l'État. Cela comprendra les membres du Parlement, le personnel et des commissions parlementaires, les groupes parlementaires de femmes, ainsi que d'autres acteurs, y compris ONU Femmes ou d'autres entités des Nations Unies qui pourraient vouloir initier et soutenir un rôle plus important pour le Parlement et les parlementaires dans la BSG.

Le kit d'action est un outil pratique pour examiner la BSG afin d'aider les parlementaires à travailler sur un processus budgétaire plus participatif, inclusif et efficace. Il se divise en **deux sections principales** :

1. La section dédiée à la **mise en place de systèmes gouvernementaux pour soutenir la BSG tout au long du cycle budgétaire** aborde le processus d'élaboration du budget annuel de l'État (BAE) dans un pays donné, sur la base des pratiques standard qui sont considérées comme la « norme » à l'échelle mondiale. De plus, cette section traite de la manière dont la BSG peut s'intégrer dans un processus de BAE et dans le « cycle budgétaire » de formulation, de mise en œuvre/suivi et d'audit.
2. La section concernant **le rôle du Parlement dans la participation à la BSG dans le processus budgétaire** porte sur le rôle des parlements dans un processus budgétaire plus large, en particulier sur les points d'entrée leur permettant de participer à la BSG en utilisant le cycle budgétaire comme point de référence. Elle traite également de la façon dont la programmation peut être conçue pour soutenir des efforts au nom d'un parlement, d'un comité ou d'un groupe de parlementaires.

Il est essentiel de fournir un appui aux parlements et à leurs membres en matière de BSG, ainsi que les outils associés, afin de garantir l'intégration effective de l'analyse sexospécifique dans chaque partie de la planification et de la budgétisation. Dans la plupart des cas, les parlements ³approuvent le budget de l'État et disposent d'un mandat constitutionnel pour surveiller sa mise en œuvre et demander des comptes aux gouvernements. La fourniture de ce soutien est au centre de ce kit d'action. Cela porte sur le renforcement de la capacité interne des parlements à réaliser des analyses budgétaires avec une approche sexospécifique, ainsi que sur la participation publique et l'analyse factuelle de comités de supervision, et l'établissement de partenariats entre les parlements et d'autres acteurs de supervision.

Pour s'assurer que les orientations et les informations fournies dans le présent kit d'action sont fondées dans la pratique, des exemples de pays où la BSG a été mise en œuvre et des points d'entrée pour la participation parlementaire sont inclus. Des descriptions détaillées des différentes expériences de BSG sont fournies dans des encadrés. Le kit d'action comprend également des conseils et des points essentiels à retenir pour aider les différents utilisateurs à adapter les orientations à leurs besoins.

2. Définition de la budgétisation sensible au genre

La budgétisation sensible au genre (BSG) est le processus de formulation, d'approbation, de mise en œuvre, de suivi et d'audit du budget annuel de l'État (BAE) pour garantir que le budget réponde aux besoins des femmes et des hommes.

À l'instar de toutes les formes de prise de décision gouvernementale, le processus budgétaire est traditionnellement dominé par les hommes.⁴ Même lorsque les femmes ont joué un rôle de premier plan dans le processus budgétaire, les structures patriarcales, la culture et les systèmes d'élaboration, d'approbation et de mise en œuvre du BAE ont tardé à s'adapter et à refléter une approche plus inclusive. Dans la pratique, cela signifie souvent que les décisions concernant l'affectation des fonds publics et la création de nouveaux programmes et projets tendent à refléter des priorités axées sur les hommes. Dans le même temps, ils ne parviennent pas à répondre de manière adéquate aux besoins et priorités spécifiques des femmes et des filles.

La BSG a évolué au cours des 40 dernières années en tant qu'approche politique stratégique soutenant la pleine intégration de l'analyse sexospécifique dans le cycle de planification et de budgétisation. Plus de 100 pays ont introduit et/ou mis en œuvre la BSG dans leurs processus budgétaires nationaux pour traiter les questions liées à l'égalité liée au genre et au manque historique d'investissement dans les services demandés par les femmes et les filles et qui leur sont nécessaires.

ONU Femmes est un chef de file mondial reconnu dans le domaine de la BSG et fournit un soutien politique et technique aux partenaires nationaux pour établir et mettre en œuvre des systèmes de gestion des finances publiques et des budgets sensible au genre. ONU Femmes définit la budgétisation sensible au genre (BSG) comme :

« Une approche visant à intégrer systématiquement les objectifs en matière d'égalité liée au genre dans les politiques gouvernementales, la planification, la budgétisation, le suivi, l'évaluation et l'audit. Elle vise à mettre en évidence les effets distributifs du budget (recettes et dépenses) sur les femmes et les hommes et ajuste (ou réaffecte) les ressources pour garantir que les deux bénéficient équitablement des ressources gouvernementales. »⁵

Jusqu'à présent, une grande partie des travaux relatifs à la BSG s'est concentrée sur le pouvoir exécutif, y compris sur le soutien des ministères des Finances, de la Planification et de l'Autonomisation des Femmes, pour appliquer différentes analyses aux processus et décisions de planification et de budgétisation. Une BSG efficace exige une approche gouvernementale globale, ainsi que la participation active d'acteurs non étatiques à différentes étapes.

La BSG doit également reconnaître que les besoins des femmes ne sont pas monolithiques : les considérations liées à l'intersectionnalité doivent être prises en compte. Le contexte socio-économique, la situation géographique (c'est à dire urbaine/rurale), la race, l'appartenance ethnique et les différentes dimensions de l'identité influent sur les expériences vécues par les femmes et les filles et sur la réalisation de leurs droits. Les parlements peuvent jouer un rôle essentiel en atteignant et en écoutant les femmes de tous les groupes afin de s'assurer qu'ils reflètent l'éventail des expériences et des priorités des femmes dans leur travail. Cela est essentiel pour garantir la réponse efficace des programmes et des financements gouvernementaux aux besoins de toutes les femmes et filles.

3. La BSG dans les cadres normatifs internationaux et nationaux

Les normes et règles internationales fournissent une base solide aux engagements politiques nationaux et à la concrétisation d'une budgétisation sensible au genre. Cela inclut la ratification par les gouvernements de conventions internationales telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).⁶

La CEDEF contient des dispositions spécifiques concernant la participation des femmes à la vie politique et publique, à l'élaboration des politiques et à l'égalité liée au genre, et notamment ce qui suit :

Article 7

Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays et, en particulier, leur assurent, dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit :

...

(b) De prendre part à l'élaboration de la politique de l'État et à son exécution, occuper des emplois publics et exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du gouvernement.

Article 24

Les États parties s'engagent à adopter toutes les mesures nécessaires au niveau national pour assurer le plein exercice des droits reconnus par la présente Convention.

Certains pays ont intégré les principes d'égalité liée au genre dans leurs cadres juridiques nationaux. La disposition suivante a, par exemple, été introduite au **Zimbabwe** avec l'adoption de la Constitution de 2013 :

Constitution du Zimbabwe - Chapitre 2, Article 17

L'État est tenu de promouvoir la pleine parité liée au genre dans la société zimbabwéenne, et en particulier :

...

l'État et toutes les institutions et agences gouvernementales à tous les niveaux sont tenus de prendre des mesures concrètes pour garantir que les femmes aient accès aux ressources, y compris à la terre, sur la base de l'égalité avec les hommes.⁷

D'autres pays ont établi des exigences légales pour la BSG ou l'analyse de l'impact sur l'égalité liée au genre dans le cadre de la législation qui établit le processus budgétaire. En 2019 et 2020, en Colombie, le Congrès a modifié la loi relative au Bureau d'appui budgétaire du Congrès pour imposer des marqueurs de genre (également connus sous le nom d'étiquetage de genre) dans le BAE qui signalent les allocations spécifiques qui favorisent l'égalité liée au genre et requièrent un rapport annuel sur la promotion de l'égalité liée au genre par le Gouvernement au sein du BAE. En 2022, le Parlement de Macédoine du Nord a approuvé, avec le soutien d'ONU Femmes, la loi nouvelle budgétaire pour refléter une exigence de BSG dans le BAE.⁸ En outre, la loi sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a été récemment modifiée pour imposer la BSG au niveau local.⁹

Bien qu'il s'agisse de domaines prometteurs en matière de progrès, la réforme du processus budgétaire de l'État est complexe et les inégalités entre les sexes peuvent être reproduites dans le processus budgétaire et son exécution. La ratification de conventions internationales ou d'exigences légales par le biais d'une constitution ou d'une législation sont des facteurs favorables, mais d'autres mesures sont nécessaires pour traduire ces engagements législatifs en actes. Bien que les fondements législatifs soutiennent l'adoption et l'institutionnalisation de la BSG, de nombreuses variables doivent être prises en compte, analysées et traitées pour garantir qu'un processus budgétaire soit sensible au genre.

4. Importance du budget de l'État dans le financement de politiques et de programmes sensible au genre

En tant qu'administrateurs des fonds publics, les gouvernements sont chargés de veiller à ce que chaque personne dispose des outils, du soutien et des services nécessaires à la réalisation de ses droits et de son développement social et économique. Les objectifs de politique intérieure peuvent être soutenus par le développement international, notamment par le biais d'organisations bilatérales et multilatérales et d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI) qui aident les gouvernements à mettre en place des systèmes et des cadres de développement économique et social.

Dans *l'Agenda pour le développement durable 2030*, tous les États membres des Nations Unies (ONU) ont approuvé la mise en œuvre de dix-sept objectifs de développement durable (ODD) et s'y sont engagés. La réalisation de ces objectifs nécessite des efforts de la part de l'ensemble du Gouvernement pour définir, légiférer et mettre en œuvre la prestation aux niveaux national, infranational et local.

Pour qu'un gouvernement puisse créer et mettre en œuvre des systèmes, des politiques et des programmes qui soutiennent un développement durable et inclusif, il lui est nécessaire de disposer d'un plan global assorti d'engagements de financement spécifiques. Dans presque tous les pays, cela passe par le BAE. Le BAE peut être considéré comme la conversion des politiques publiques (et des priorités) d'un gouvernement en chiffres (le budget). Le BAE est un processus gouvernemental annuel dans lequel les recettes anticipées et les dépenses prévues du Gouvernement pour des programmes sont définies en une seule fois. Il est déterminé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) comme suit :

« **État exhaustif des plans financiers d'une entité publique présentant les dépenses, les recettes, le déficit ou l'excédent et la dette. Le budget constitue le principal document de politique économique d'une entité publique et illustre comment celle-ci prévoit de mettre les ressources publiques au service de ses objectifs politiques.** »¹⁰

5. Élaboration du budget annuel de l'État

Dans de nombreux pays, l'élaboration et la mise en œuvre du budget annuel de l'État relèvent principalement de la branche exécutive du gouvernement. Chaque année, le ministère des Finances (ou, dans certains cas, le ministère de la Planification) lancera une série de consultations internes pour demander aux ministères d'exécution et aux agences gouvernementales ce qu'ils espèrent recevoir en matière

CONSEIL RAPIDE

Prendre le temps de comprendre le processus budgétaire

Chaque pays ou juridiction dispose d'un processus budgétaire unique. Une grande partie du processus peut être trouvée dans des règles et des lois écrites, telles qu'une loi budgétaire ou les règles de procédure du parlement, mais de nombreuses pratiques standard peuvent ne pas être accessibles au public ou peuvent être des normes non écrites qui se sont développées au fil du temps. Prenez le temps de vous assurer de la compréhension du fonctionnement du processus budgétaire et des points d'entrée existants pour influencer le processus.

de financement des programmes en cours et d'approbation du financement de nouveaux programmes, initiatives et projets d'investissement. Bien que le processus budgétaire soit souvent dominé par l'exécutif et dirigé par le ministère des Finances, le Parlement a généralement un rôle à jouer à chaque étape du processus. Le(s) rôle(s) de facilitateur que peuvent jouer les parlements est(sont) développé(s) dans la section III.

Le processus budgétaire varie d'un pays à l'autre, mais en général, dans les pays où le législatif dispose d'une certaine forme de pouvoir de contrôle budgétaire, les méthodes cohérentes sont pratiquement universelles.

1. Un **ministère ou un département responsable** « tiendra la plume » lors de la rédaction du BAE. Comme indiqué ci-dessus, il s'agit généralement du ministère des Finances (MF).
2. Les ministères et agences d'exécution seront invités à **soumettre leur liste de projets et de programmes en fonction de leur priorité**. Néanmoins, la décision finale sur le financement total par un gouvernement est généralement du ressort du ministère des Finances. Il peut s'agir du chef du Gouvernement (c'est-à-dire le premier ministre) ou du chef de l'État (par exemple le président), selon le système politique d'un pays donné.
3. Le **BAE ne se résume pas à une feuille de calcul** affectant des montants de financement à des programmes et projets spécifiques. Il définit la politique et les priorités politiques du gouvernement.
4. **Il peut être demandé au Parlement d'approuver le BAE**. L'approbation de la législation et des dépenses par le pouvoir exécutif est considérée comme l'une des fonctions essentielles d'un parlement, telles que définies dans la constitution ou dans les lois et règlements fondamentaux, permettant ainsi à l'institution d'avoir le dernier mot sur ce que l'exécutif finance et de quelle manière, et sur les recettes qu'il collecte. Le niveau spécifique d'engagement du Parlement et l'autorité dont il dispose pour influencer la version finale du BAE dépendront, en partie, du système politique du pays. Dans les pays dotés d'un système présidentiel, où l'exécutif est séparé du législatif, le Parlement peut jouer un rôle plus important dans le processus budgétaire. Dans les pays dotés d'une forme de gouvernement parlementaire, où les pouvoirs exécutif et législatif sont étroitement liés, le rôle du Parlement dans le processus d'approbation peut être plus *pro forma*.
5. Une fois approuvé par le Parlement, le **BAE sera mis en œuvre par le pouvoir exécutif**. Chaque ministère et agence d'exécution devra rendre compte régulièrement (mensuellement ou trimestriellement, selon sa capacité) de l'état d'avancement de la mise en œuvre du budget qui lui a été alloué. Cela se fera parallèlement aux systèmes internes qui suivront et mesureront les dépenses de chaque entité au sein du gouvernement. Cela fait partie des systèmes de gestion des finances publiques (GFP). En outre, le Parlement a une fonction essentielle dans le suivi de la mise en œuvre du BAE, qui est souvent mené principalement par l'intermédiaire des commissions du Parlement.

6. Enfin, une fois l'exercice clos et le budget annuel de l'État pleinement exécuté, un **audit indépendant du BAE** sera mené afin de déterminer si les fonds ont été dépensés par l'exécutif aux fins prévues par le Parlement. Cet audit est réalisé par l'Institution supérieure de contrôle (ISC), qui est généralement divisée en trois catégories : le modèle du « vérificateur général » de Westminster, le modèle de la Cour des comptes et le modèle collégial.

FIGURE 1: pratiques standard dans le processus budgétaire de l'état



ENCADRÉ 1

Approche de la BSG : la BSG pilotée par l'exécutif

De nombreux pays d'Afrique ont mis en œuvre la BSG dans le cadre du processus plus large d'élaboration, d'approbation et de mise en œuvre du budget de l'État. Il n'est pas possible de définir un système monolithique de BSG sur le continent, mais la mise en œuvre de la BSG au travers de thèmes et approches communs a montré une certaine réussite. Dans la plupart des cas, cela concerne le rôle du pouvoir exécutif dans la mise en place des systèmes de BSG.

ONU Femmes travaille avec le Gouvernement du Maroc depuis 2001 sur la BSG. Le soutien initial s'est concentré sur le plaidoyer et la sensibilisation, puis s'est tourné vers la mise en place du rapport budgétaire sur l'égalité liée au genre avec des données sectorielles ventilées par sexe, utilisées pour suivre la mise en œuvre du budget. En 2015, l'adoption d'une loi organique des finances révisée a explicitement reconnu la BSG comme un élément fondamental du processus budgétaire. En particulier, depuis l'adoption de la nouvelle loi, le Gouvernement exige que l'égalité liée au genre soit prise en compte dans tous les aspects du budget, y compris les objectifs, les résultats et les indicateurs énoncés dans le BAE.¹¹

Le Rwanda travaille sur la BSG et réalise des progrès en la matière depuis longtemps avec le soutien d'ONU Femmes. En 2008, le ministère des Finances du Rwanda et le ministère de la Planification Économique ont piloté la BSG au sein des ministères. En 2011, la loi budgétaire a été modifiée pour adopter la BSG dans l'ensemble du gouvernement. En 2012, l'ensemble de l'appareil gouvernemental travaillait dans le cadre d'un système consolidé dans lequel la structure de chaque ministère avait été modifiée et des exigences en matière de transparence et de rapports avaient été mises en place. Depuis lors, un renforcement spécifique des capacités a été fourni au directeur de la planification pour chaque ministère, et un planificateur a été désigné dans chaque ministère d'exécution comme référent en matière d'égalité liée au genre. En outre, depuis 2013, en vertu de la loi budgétaire organique révisée, chaque ministère est tenu de produire un énoncé budgétaire annuel sur l'égalité liée au genre concernant les objectifs sexospécifiques du ministère, approuvé par le Conseil des ministres et le Parlement (c'est-à-dire le Comité budgétaire) parallèlement à l'adoption du BAE. Chaque ministère doit dès lors rendre compte de la mise en œuvre de son plan au Cabinet du Premier Ministre. Le pouvoir exécutif a également mis en place un Bureau de suivi de l'égalité liée au genre qui agit de la même manière qu'un vérificateur général, mais se concentre sur le respect des objectifs sexospécifiques annuels exposés dans l'énoncé budgétaire sur l'égalité liée au genre. Enfin, le pouvoir exécutif s'est efforcé de veiller à la collecte et au partage de données ventilées par sexe. Cela a conduit à l'utilisation d'un *système d'information de gestion sexospécifique* qui permet au Gouvernement, au Parlement et à ses membres de surveiller les dépenses budgétaires conformément à la Constitution et à la politique nationale relative à l'égalité liée au genre. En plus d'insister sur l'importance des systèmes de responsabilisation, le Rwanda a démontré qu'il était possible d'intégrer l'analyse des sexospécificités dans les systèmes de gestion des finances publiques et de mettre en œuvre de manière cohérente la BSG au niveau national, sectoriel et local.¹²

En 2007, le Gouvernement du Zimbabwe a adopté la BSG comme l'une de ses principales stratégies d'intégration des questions d'égalité liée au genre. Avec le soutien d'ONU Femmes, le Gouvernement a commencé à intégrer avec fermeté la BSG dans le cadre et la pratique juridiques et politiques au sein du processus et du cycle de planification du budget national. L'objectif général a été de renforcer l'espace

politique et de lever les obstacles techniques à l'obtention d'un financement en faveur de l'égalité liée au genre en renforçant les capacités techniques et de gestion et en consolidant des partenariats avec les institutions gouvernementales clés en matière de BSG. En 2020 et 2021, ONU Femmes a aidé le ministère des Finances et du développement économique à élaborer des directives budgétaires sur l'égalité liée au genre publiées sur le site Web du Trésor, et un outil intégré de surveillance et de suivi du budget consacré à l'égalité liée au genre. Celles-ci peuvent aider les décideurs et les conseillers politiques, ainsi que les organismes d'exécution, à intégrer efficacement les questions d'égalité liée au genre tout au long du processus budgétaire. ONU Femmes a veillé à ce que les fonctionnaires du budget du ministère des Finances et les fonctionnaires de certains ministères d'exécution reçoivent une formation sur l'utilisation pratique ou la mise en œuvre des directives et de l'outil. L'expertise et le soutien consultatif fournis au ministère des Finances comprennent le détachement d'un expert en budgétisation sexospécifique auprès du ministère pour aider au renforcement des capacités par le biais de formations, d'ateliers, de réunions et d'autres événements. Dans le cadre de la préparation du budget 2022, le Gouvernement du Zimbabwe a également introduit l'obligation pour tous les ministères de soumettre des énoncés budgétaires individuels sur l'égalité liée au genre en vue de leur consolidation dans un énoncé budgétaire national sur l'égalité liée au genre. Le rapport de l'EBSG est présenté en même temps que le budget national, et diffusé auprès des ministères d'exécution, du Parlement et des autres parties prenantes.¹³ Des efforts sont également déployés pour faciliter les dialogues politiques entre les femmes de tout le pays, le Ministre des Finances et d'autres décideurs concernés par la BSG, afin de veiller à ce que les femmes participent aux travaux budgétaires et entreprennent une analyse du budget tenant compte des sexospécificités des programmes et des politiques des ministères.

Le cycle budgétaire sera examiné plus en détail plus loin dans le document. À ce stade, on peut dire que le cycle budgétaire comprend quatre étapes :

1. **Formulation du budget** : avant que le BAE ne soit soumis à l'approbation du Parlement, l'exécutif mettra en œuvre un processus d'élaboration du budget et décidera des allocations pour tous les programmes et projets.
2. **Approbation du budget** : une fois rédigé, le BAE est soumis à l'approbation du Conseil des ministres avant d'être présenté, débattu et adopté au sein du Parlement. Le Parlement dispose d'une période déterminée pour examiner les allocations budgétaires avant de voter l'approbation du BAE.
3. **Exécution budgétaire** : une fois approuvé par le Parlement, le BAE est mis en œuvre et doit faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'il est exécuté conformément aux buts, objectifs et cibles définis dans le BAE. Cela inclut à la fois les systèmes exécutifs internes de suivi et le suivi externe effectué par le Parlement, la société civile et des organes de contrôle indépendants.
4. **Audit budgétaire** : à la fin de l'exercice, l'ISC procédera à un audit externe indépendant du BAE et rendra compte de ses observations. Presque toutes les ISC ont pour mandat d'effectuer des audits de conformité ou des audits réglementaires (c'est-à-dire de vérifier si l'argent a été dépensé aux fins prévues par le Parlement). Néanmoins, bon nombre d'entre elles ont également pour mandat de mener des audits de performance pour vérifier si les programmes gouvernementaux ont été mis en œuvre en tenant dûment compte de l'économie, de l'efficacité et de l'efficience.

Il est également important de noter que les budgets annuels de l'État peuvent se présenter sous différents formats. À un niveau de base, on trouve le « **budget par poste** » dans lequel les prévisions de dépenses et de recettes du Gouvernement sont présentées sous la forme d'une feuille de calcul simple avec un montant de financement alloué. Ce type de budget met l'accent sur la responsabilité financière et sur la définition du montant des fonds affectés à chaque poste budgétaire

FIGURE 2: hiérarchie des formats de budget annuel de l'état



Il existe un processus de budgétisation plus complet qui implique un **Budget-programme** dans lequel le Gouvernement identifie des programmes et des projets et attribue des fonds pour chacun. Ce format permet d'établir un lien plus explicite entre les programmes gouvernementaux et le financement qui sera alloué à la mise en œuvre de ces travaux. Ce format met l'accent sur la responsabilité à l'égard de l'exécution des programmes.

Le **budget axé sur la performance** occupe la place la plus élevée dans la hiérarchie des BAE car il porte la budgétisation des programmes un peu plus loin pour fournir des objectifs et des indicateurs afin que l'efficacité de chaque programme et projet puisse également être mesurée.

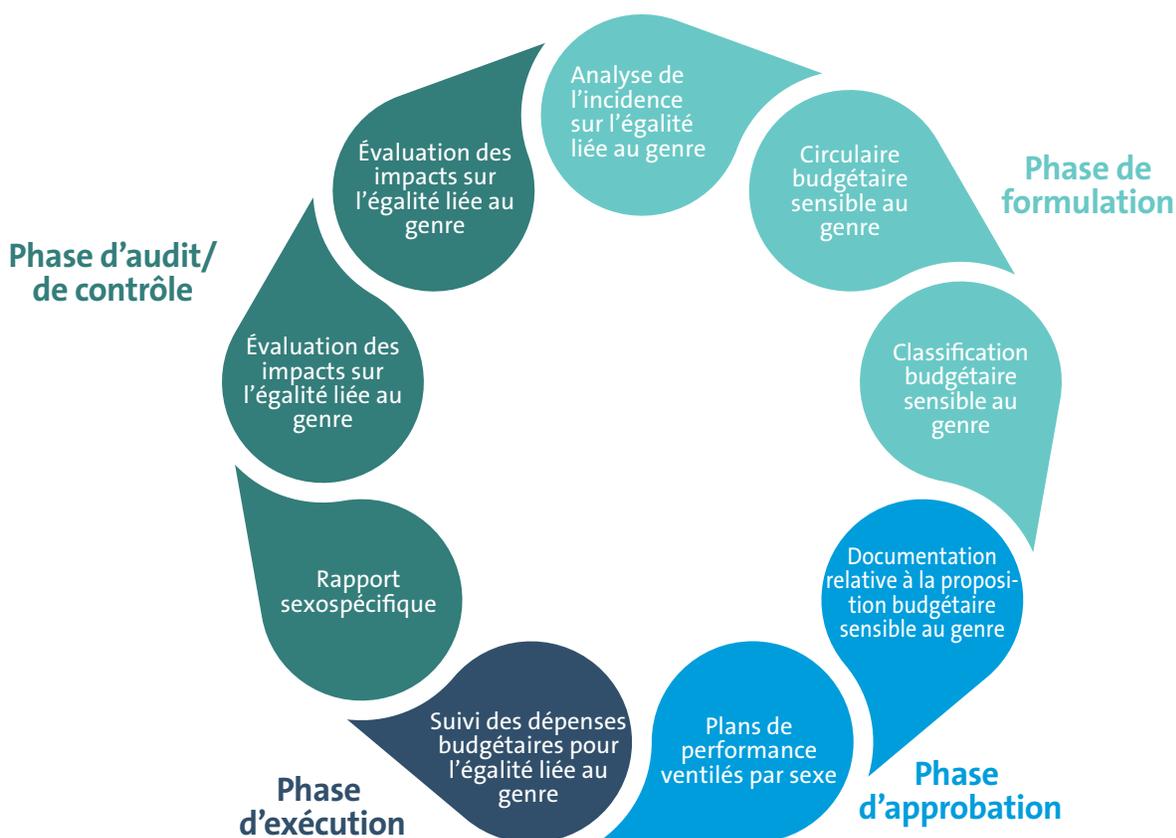
Points essentiels à retenir

1. Chaque pays ou juridiction dispose d'un processus budgétaire unique. Prenez le temps de bien comprendre le système juridique et le fonctionnement du processus budgétaire dans le contexte donné.
2. Les processus budgétaires de l'État peuvent être complexes, il est donc essentiel de comprendre les différentes étapes et les acteurs critiques engagés dans chaque phase pour savoir comment les impliquer et les soutenir dans la mise en œuvre de la BSG.
3. Chaque budget annuel de l'État suit une approche standard basée sur quatre phases, à savoir la formulation, l'approbation, la mise en œuvre et le suivi, et l'audit, chaque phase offrant des opportunités de BSG.
4. L'objectif est que le budget annuel de l'État se concentre sur la politique et la programmation, ce qui est favorisé par la budgétisation de la performance, qui peut aligner les analyses de BSG sur les résultats de performance attendus.
5. Lorsque le processus de BSG est dirigé par le pouvoir exécutif, il sera toujours nécessaire de s'engager et de s'associer à un parlement pour assurer son rôle dans le processus budgétaire et utiliser efficacement la BSG et les outils associés afin de faire progresser l'égalité liée au genre et l'autonomisation des femmes.

II. CONSTRUIRE DES SYSTÈMES GOUVERNEMENTAUX POUR SOUTENIR LA BSG TOUT AU LONG DU CYCLE BUDGÉTAIRE

Ce chapitre décrit les processus fondamentaux qui doivent être mis en place pour que le pouvoir exécutif puisse mettre en œuvre efficacement un système de gestion des finances publiques sensible au genre. La GFP décrit les éléments ou les opérations du cycle budgétaire, qui se caractérise par les quatre phases suivantes : la formulation, l’approbation, l’exécution et l’audit/le contrôle. La GFP sensible au genre tient compte de l’égalité des femmes et des hommes et des résultats spécifiques au genre à chaque étape du cycle budgétaire. La figure 3 énonce certains des éléments de chaque phase.

FIGURE 3 : analyse sexospécifique tout au long du cycle budgétaire



Ce chapitre met l'accent sur le cycle budgétaire annuel plutôt que sur les processus de budgétisation à moyen terme (3 à 5 ans), qui doivent également être configurés pour la planification au-delà de l'exercice budgétaire immédiat. Le chapitre est divisé selon les quatre phases du cycle budgétaire, et les processus critiques de chacune de ces phases y sont discutés. Des exemples/illustrations pratiques sont fournis dans chacune d'elles. Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée dans cette section, voir l'encadré 2.

ENCADRÉ 2

Note sur la méthodologie de mise en place de systèmes gouvernementaux pour soutenir la BSG tout au long du cycle budgétaire

Ce chapitre s'articule autour de la méthodologie de l'Indicateur 5.c.1 des ODD et du cadre de gestion des finances publiques favorable à l'égalité liée au genre (GFPFES) du programme sur les dépenses publiques et la responsabilité financière (PEFA). Le cadre GFPFESG PEFA s'est appuyé sur la méthodologie 5.c.1 existante, qui fournit la norme internationale pour la BSG et qui est intégrée dans le cadre de suivi mondial des ODD.

L'indicateur 5.c.1 des ODD mesure la proportion de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité liée au genre et à l'autonomisation des femmes. ONU Femmes a dirigé le perfectionnement méthodologique de l'indicateur avec l'OCDE et le PNUD, et en étroite collaboration avec les ministères des Finances, des experts universitaires et d'autres organisations internationales. La méthodologie finale affinée a été approuvée par le Groupe interinstitutions d'experts chargé des ODD en novembre 2017, et la collecte de données à l'aide de cette méthodologie a été menée de 2018 à 2021. Voir l'Annexe 4 pour plus de détails sur les différents critères et questions composant le point 5.c.1.

1. Intégration de la problématique hommes-femmes dans la formulation du budget annuel de l'État

L'étape de la formulation présente plusieurs points d'entrée pour l'analyse sexospécifique. Il est particulièrement important d'évaluer/d'analyser les incidences potentielles des propositions budgétaires sur l'égalité liée au genre afin d'éclairer la prise de décision et l'examen, le débat et l'adoption du budget. La section détaille les outils essentiels pour mener cette analyse et les mécanismes à inclure dans les instructions/directives budgétaires pour soutenir la formulation d'un BAE sens au genre.

a. Analyse de l'impact des propositions de politique budgétaire sur l'égalité liée au genre¹⁴

L'analyse de l'impact sur l'égalité liée au genre est le processus qui consiste à déterminer comment les changements politiques proposés peuvent avoir des effets différents sur les hommes et les femmes lorsqu'ils sont mis en œuvre. Dans la politique budgétaire, cela devrait englober des propositions visant à modifier à la fois les recettes et les dépenses.

Il est important d'évaluer comment un changement de politique peut avoir des effets spécifiques sur les femmes pour analyser les propositions budgétaires, améliorer leur conception, donner la priorité aux efforts de promotion de l'égalité et atténuer les effets négatifs sur l'égalité liée au genre.

Les évaluations *ex ante* de l'impact sur l'égalité liée au genre s'appuient souvent largement sur des données ventilées par sexe et se réfèrent aux stratégies ou plans d'action pour l'égalité mis en œuvre par le gouvernement.

Par exemple, en **Autriche**, toute nouvelle législation doit être accompagnée d'une analyse d'impact *ex ante* indiquant non seulement des objectifs généraux, mais aussi l'impact sur l'égalité liée au genre, les enfants et les jeunes adultes, et les groupes vulnérables de la société. Ces évaluations sont publiées avec le projet de loi pour consultation publique, et le projet modifié et l'évaluation d'impact *ex ante* sont discutés dans différents comités du Conseil national. L'évaluation de l'impact sur l'égalité liée au genre éclaire les débats parlementaires sur les programmes spécifiques liés à l'égalité liée au genre (par exemple, la construction d'infrastructures pour les écoles de jour afin de promouvoir la capacité des mères qui travaillent à prendre un emploi, la mise en place de services consultatifs concernant la violence à l'égard des femmes), mais aussi sur les services publics en général (réduction de l'impôt sur le revenu, augmentation des pensions ou autres prestations sociales). Après trois à cinq ans, une évaluation d'impact *ex post* (pour évaluer l'impact de la politique après sa mise en œuvre) sera préparée par les ministères d'exécution et soumise à un examen par le comité budgétaire, ce qui permettra de tirer des enseignements de l'expérience passée et d'améliorer la législation.¹⁵

En 2015, l'**Islande** a examiné une proposition législative visant à modifier de manière significative le cadre de l'impôt sur le revenu. Le comité budgétaire a initialement proposé de maintenir l'autorisation d'utiliser le crédit d'impôt du conjoint ayant des revenus faibles, qui profite principalement aux hommes puisque ceux-ci se trouvent dans la catégorie du partenaire ayant le revenu le plus élevé dans 75 mariages sur 100. Toutefois, grâce à l'introduction de la BSG, le ministère des Finances et des Affaires Économiques a pu faire remarquer au Comité que cela

CONSEIL RAPIDE

La BSG commence par des données ventilées par sexe et des statistiques sexospécifiques

Vous ne pouvez pas résoudre un problème dont vous ignorez l'existence. Tant que les données collectées par le Gouvernement ne reflètent pas séparément l'impact sur les femmes et les hommes, il peut être impossible de savoir si les femmes sont défavorablement affectées par un programme donné. L'expérience acquise à ce jour en matière de BSG a confirmé comme une étape importante la collecte et la diffusion de données ventilées par sexe utilisées par les ministères d'exécution, la société civile et le Parlement pour effectuer des analyses et poursuivre des réformes qui refléteront une approche plus soucieuse de l'égalité liée au genre dans l'élaboration des politiques.

signifierait que les hommes bénéficieraient d'avantages fiscaux fondés sur le travail et le salaire des femmes et que leur revenu disponible augmenterait, tout comme l'écart de revenu lié au genre, ce qui irait à l'encontre de l'objectif d'égalité économique entre les hommes et les femmes. Grâce à ces informations, la proposition initiale du comité budgétaire a été modifiée.¹⁶

ENCADRÉ 3

Approche de la BSG : capacité du Parlement à mener une analyse du budget sensible au genre

Plusieurs parlements européens peuvent être caractérisés comme disposant de ressources relativement importantes (humaines et financières) qui ont facilité les efforts de renforcement des capacités pour s'impliquer dans le processus de BSG.

L'Autriche a procédé à une réforme importante de son processus de BAE en 2012, y compris au sujet du rôle du Parlement dans le processus. En 2013, cela a impliqué la création d'un Bureau parlementaire du budget (BPB) pour donner au Parlement la capacité d'analyser le budget. Le BPB aide le Comité budgétaire du Parlement à fournir des analyses et des données dans les rapports. Le BPB examine également le processus de BSG dans son ensemble et formule des commentaires sur le système à l'intention du Parlement. Les analyses budgétaires du BPB à destination du Parlement fournissent des informations complètes sur la BSG, notamment sur « la qualité des informations, le niveau d'ambition des objectifs, l'adéquation et le développement des indicateurs pertinents, la disponibilité de données ventilées par sexe et les niveaux de coordination entre les ministères ». Ce travail a efficacement stimulé le débat parlementaire et a permis l'intégration des questions relatives à l'égalité liée au genre dans les débats budgétaires.¹⁷ Les ministères d'exécution du Gouvernement fournissent des mises à jour annuelles sur la mise en œuvre de leur budget et sur le comité budgétaire.¹⁸

Le Parlement italien reçoit depuis 2016 un rapport budgétaire sur l'égalité liée au genre conformément à la législation. Ceci a eu pour conséquence d'accroître la capacité du Parlement à analyser chaque rapport annuel et à y répondre. En 2019, le Parlement est allé plus loin et fournit désormais aux parlementaires une analyse de l'impact sur l'égalité liée au genre pour chaque projet de loi soumis au débat. Traditionnellement, la Chambre des députés concentrait son rôle dans le processus budgétaire sur l'examen *ex post* de la mise en œuvre du BAE. Toutefois, depuis la publication des rapports budgétaires sur l'égalité liée au genre, le Parlement est devenu plus proactif. En 2020, une motion adoptée par la Chambre exige que sa Division de recherche produise à titre expérimental des analyses et des données sexospécifiques.¹⁹

En 2018, le Parlement du Portugal a modifié son règlement intérieur pour que tous les projets de loi, y compris le budget annuel de l'État, soient accompagnés d'une analyse d'impact sur l'égalité liée au genre. Cette analyse est, soit produite par le soumissionnaire du projet de loi, soit réalisée avec la capacité interne du Parlement par l'intermédiaire du Bureau de documentation.²⁰

Les évaluations *ex ante* de l'impact sur l'égalité liée au genre servent à éclairer la formulation du budget et à garantir que les décisions soient prises en compte dans la méthodologie de

l'indicateur 5.c.1 des ODD, dans le cadre de l'évaluation visant à déterminer si le pays dispose d'un système complet de suivi des allocations budgétaires sexospécifiques.

b. Circulaire budgétaire sensible au genre²¹

La circulaire budgétaire est un document émis par le ministère des Finances à l'intention des unités budgétaires pour orienter l'élaboration des projets de budget. Également connue sous le nom de directives budgétaires ou directives de trésorerie, ce document fournit des orientations aux MDA pour préparer leurs projets de budget.

La circulaire budgétaire guide les MDA dans l'élaboration de nouvelles propositions de dépenses et d'estimations budgétaires. Elle met en évidence les exigences essentielles de justification par les MDA au sujet de leurs recommandations (par exemple, un système budgétaire basé sur la performance par rapport à un système budgétaire basé sur les résultats, les changements prévus dans les allocations budgétaires, etc.).

Les circulaires budgétaires sensibles au genre devraient exiger que les propositions de nouvelles dépenses (ou de réductions des dépenses) fournissent des justifications en matière d'égalité liée au genre ou décrivent les résultats escomptés sur la base d'une ventilation par sexe. Les normes de GFP suggèrent que les deux éléments sont nécessaires : l'inclusion des impacts sexospécifiques sur les augmentations ou les réductions des recettes ou des dépenses proposées, et l'inclusion de données ventilées par sexe sur les réalisations et les résultats prévus.

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ODD 5.C.1 en ligne de mire

Question 2.1. Le ministère des Finances ou le bureau du budget publie-t-il des circulaires d'appel, ou d'autres directives de ce type, qui fournissent des orientations spécifiques sur les allocations budgétaires tenant compte du genre ?

Question 2.2. Les politiques et programmes clés qu'il est proposé d'inclure dans le budget font-ils l'objet d'une évaluation *ex ante* de l'impact sur l'égalité liée au genre ?

ENCADRÉ 4

Circulaires budgétaires sensibles au genre

Au Kirghizistan, en 2012, une recommandation du Parlement a invité le ministère des Finances à affecter des ressources provenant des budgets de l'État et des budgets sectoriels au soutien de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'égalité liée au genre et du Plan d'action national. Le ministère des Finances a répondu en distribuant une circulaire interne pour orienter les demandes budgétaires.²²

Au Rwanda, les circulaires d'appel budgétaire sont devenues un élément crucial du processus de budgétisation sensible au genre du ministère des Finances et de la Planification Économique au cours de l'exercice 2009/2010. Les directives figurant dans la première circulaire énoncent cinq étapes pour une analyse budgétaire sensible au genre, définissent des critères clairs pour la sélection des sous-programmes et encouragent l'utilisation de données ventilées par sexe pour orienter l'analyse sexospécifique au cours du processus budgétaire. Initialement, ce programme a été introduit comme

programme pilote pour quatre secteurs. Au cours de l'exercice 2010/2011, les directives ont été étendues à tous les ministères et districts afin de soutenir l'intégration des questions d'égalité liée au genre dans le processus budgétaire. Ces directives sont, à ce jour, distribuées chaque année par le biais de la circulaire d'appel pour orienter le processus budgétaire.²³

La **Suède** a commencé à élaborer des stratégies d'intégration des politiques d'égalité liée au genre dans son processus budgétaire de 2002. Depuis 2016, la circulaire budgétaire donne des orientations directes pour que les unités budgétaires prennent en compte l'égalité entre les hommes et les femmes en procédant à des évaluations ex ante de l'impact de toutes les propositions de politique budgétaire sur l'égalité liée au genre. Ces orientations prévoient l'obligation de disposer de données ventilées par sexe.²⁴

En 2004, le Gouvernement de l'**Ouganda** a, par l'intermédiaire du ministère des Finances, de la Planification et du Développement Économique, et dans le but de garantir que les MDA abordent les questions relatives à l'égalité liée au genre, élaboré une directive budgétaire sexospécifique dans la circulaire d'appel budgétaire, leur demandant d'expliquer la manière dont ils traiteront les questions de genre dans leur budget.²⁵ Depuis 2004, l'inclusion de la circulaire d'appel budgétaire de BSG a été maintenue et renforcée. Les instructions budgétaires sont, depuis 2016, appuyées par un certificat d'équité et de genre délivré par le ministère des Finances en collaboration avec la commission de l'égalité des chances. Cela est nécessaire pour l'approbation des cadres budgétaires et pour l'allocation des budgets.

c. Classification budgétaire sensible au genre

Dans les grandes lignes, un processus de classification budgétaire utilise un plan comptable pour identifier :

- ▶ Qui dépense l'argent (unité administrative) ;
- ▶ À quelles fins l'argent est dépensé (classification fonctionnelle) et dans quoi il est dépensé (classification économique), ce qui permet de classer et de suivre les dépenses en fonction des résultats ciblés en matière d'égalité liée au genre. Ce processus est également connu sous le nom « d'étiquetage ».

Les dépenses font l'objet d'un suivi par rapport aux allocations budgétaires qui sont classées explicitement dans le plan comptable du Gouvernement comme étant associées à des résultats ciblés en matière d'égalité liée au genre.

Sur les 117 pays participant à l'enquête sur le budget ouvert pour 2019, 49 (soit 42 %) des répondants disposaient de systèmes de classification fonctionnelle et économique conformes aux normes internationales. Tous les pays n'utiliseront pas ces systèmes de classification pour suivre l'égalité liée au genre, mais leur mise en place les rend plus accessibles.

En Indonésie, l'ensemble de la documentation relative aux propositions budgétaires préparée par les ministères d'exécution doit être accompagné d'un marquage budgétaire et d'un EBSG. La loi sur le budget annuel de l'État et le document de mise en œuvre du budget, entre autres documents essentiels, ont par conséquent intégré des références à l'égalité liée au genre. De plus,

tous les documents de planification à moyen terme font référence au genre, y compris le plan de développement à moyen terme et le plan stratégique quinquennal pour les ministères d'exécution.²⁶ Entre 2012 et 2015, le Gouvernement a « bloqué » le versement des budgets alloués aux MDA en cas de non-respect des exigences de « marquage de genre » et de préparation d'un EBSG. Cette disposition a été supprimée en 2015. En conséquence, le budget alloué aux réalisations marquées comme sexospécifiques a diminué de près de moitié.²⁷ Le but de cet exemple n'est pas de souligner la tendance négative, mais plutôt les incitations créées lorsque les allocations budgétaires sont associées à l'achèvement du processus de marquage.²⁸

2. Approbation du budget

a. Documentation relative à la proposition budgétaire sensible au genre²⁹

La documentation relative aux propositions budgétaires est publiée par le Gouvernement et comprend les plans de dépenses et de recettes de l'exécutif tout au long de l'exercice budgétaire. Le BAE, ainsi que les documents justificatifs, font l'objet d'un examen législatif et sont soumis à l'approbation du Parlement. Les données et l'analyse sexospécifiques peuvent être intégrées à l'ensemble de la documentation relative au projet budgétaire ou incluses dans un énoncé budgétaire sur l'égalité liée au genre (EBSG) (qui sert de document de responsabilisation).³⁰

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ODD 5.C.1

en ligne de mire

Question 2.5. Les allocations budgétaires sont-elles soumises à un « étiquetage », y compris par des classificateurs fonctionnels, afin d'identifier leur lien avec les objectifs d'égalité liée au genre ?

ENCADRÉ 5

Processus rwandais d'élaboration de l'énoncé sur l'égalité liée au genre³¹

Afin de faciliter l'élaboration de la documentation relative à une proposition budgétaire sensible au genre, le ministère des Finances et de la Planification Économique du Rwanda (MINECOFIN) a mis en place un processus en cinq étapes permettant à tous les ministères et districts de préparer leurs énoncés budgétaires sexospécifiques dans une annexe à la circulaire d'appel budgétaire. Dans le cadre de ces directives, MINECOFIN fournit également un tableau normalisé (voir ci-dessous) devant être rempli par tous les ministères et districts dans le cadre de leurs propositions.

Programme : Nom d'un programme et allocation budgétaire totale					
Sous-programme : Nom du sous-programme					
Analyse de la situation en matière d'égalité liée au genre (énoncer clairement le problème)	Résultat immédiat	Activité	Indicateur (ventilation par sexe)	Objectif (ventilation par sexe)	Budget approuvé Exercice 2020/21
Budget total des EBSG					
% EBSG Vs. le budget total					

Pour garantir que la documentation sur la politique budgétaire est sensible au genre, le Gouvernement devrait :

- ▶ Donner un aperçu de ses plans visant à améliorer l'égalité liée au genre au cours de cet exercice ;
- ▶ Mettre en évidence les initiatives en matière de recettes et de dépenses spécifiquement conçues pour promouvoir l'égalité liée au genre ; et
- ▶ Évaluer l'impact des politiques budgétaires sur l'égalité liée au genre. Le dernier élément peut inclure les évaluations *ex ante* de l'impact sur l'égalité liée au genre entreprises par les MDA ou le ministère des Finances et décrire les résultats et les impacts escomptés pour les politiques conçues en faveur de l'égalité liée au genre ou ciblant un genre spécifique.

Les normes de GFP exigent que la documentation budgétaire publiée inclue les trois éléments suivants :

- ▶ un aperçu des priorités politiques du Gouvernement pour améliorer l'égalité liée au genre ;
- ▶ les détails des mesures budgétaires visant à renforcer l'égalité liée au genre ; et
- ▶ l'évaluation de l'impact des politiques budgétaires sur l'égalité liée au genre.³²

L'EBSG devrait inclure, parmi d'autres éléments :

- ▶ L'analyse de la situation en ce qui concerne les questions critiques relatives à la problématique hommes-femmes et aux inégalités entre les sexes à laquelle doivent s'attaquer les MDA et qui nécessite des crédits et des dépenses de l'État. Cela doit être le résultat d'une analyse approfondie de la problématique hommes-femmes et être étayé par des données ventilées par sexe ;
- ▶ Le niveau de référence indiquant d'où part l'agence afin de pouvoir mesurer les progrès accomplis ;
- ▶ Les objectifs, qui sont nécessaires pour définir les progrès accomplis et aider à les mesurer par rapport aux niveaux de référence.³³

Bien que l'EBSG se doive d'être un outil efficace dans le cadre d'un processus de BSG plus large, les énoncés doivent faire partie d'une architecture plus complète pour garantir qu'ils puissent être utilisés de manière appropriée et dans les délais. Cela peut inclure le renforcement des capacités du personnel parlementaire et des membres du Parlement pour comprendre comment interpréter ce type d'énoncé. Cela peut également comprendre une analyse détaillée par les comités parlementaires en vue d'examiner les énoncés et d'identifier toute lacune ou difficulté en lien avec les informations fournies dans ces déclarations. Une analyse récente a montré que sans une telle architecture, l'impact des EBSG sera limité.³⁴

Le Gouvernement de l'Indonésie a élaboré une stratégie nationale visant à accélérer l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes à travers la planification et la budgétisation sensible au genre, qui a été lancée en 2012. Le plan exige des ministères et des

organismes gouvernementaux qu'ils produisent des EBSG, en précisant les activités et les mesures spécifiques visant à combler les écarts entre les sexes définis dans leur analyse.³⁵

Au **Maroc**, le BAE est présenté au Parlement avec divers rapports obligatoires, notamment le rapport budgétaire sexospécifique. Le rapport vise à constituer un instrument de responsabilisation. Il présente de manière systématique et exhaustive tout effort programmatique et financier visant à réduire les inégalités entre les sexes déployé par chaque ministère/département financé par le BAE. Il rend compte des chaînes de résultats sensibles au genre (objectifs et indicateurs) et des objectifs atteints. En outre, le rapport vérifie si les ministères d'exécution ont effectué une analyse sectorielle de l'égalité liée au genre et comment ils ont appliqué les résultats à leur processus de planification et de budgétisation.³⁶

Au **Rwanda**, où ONU Femmes a soutenu le ministère des Finances, la documentation relative aux propositions budgétaires sensibles au genre comprend des énoncés budgétaires sur l'égalité liée au genre élaborés par chaque MDA. Le Cabinet approuve une annexe consolidée de l'EBSG au document cadre budgétaire (le BAE) et la présente au Parlement. L'EBSG du Rwanda utilisent des termes budgétaires standard en sélectionnant des programmes budgétaires, des sous-programmes, des produits, des activités, des indicateurs et des allocations budgétaires existants. Cela permet au ministère de l'Économie et des Finances de préparer facilement des énoncés budgétaires consolidés sur l'égalité liée au genre et aux parlementaires et au public de lire et de comprendre les énoncés budgétaires sur l'égalité liée au genre dans tous les MDA.³⁷

En **Espagne**, un rapport global sur l'impact en matière d'égalité liée au genre est préparé par le Secrétaire d'État espagnol au budget et aux dépenses dans le cadre du Livre blanc du budget général de l'État. Le rapport « présente l'analyse de l'impact sur l'égalité liée au genre des programmes de dépenses du projet de loi relatif au budget général de l'État pour 2021, préparée à partir des informations fournies par les départements ministériels ». ³⁸ Selon la législation, le rapport d'impact sur l'égalité liée au genre doit se composer de trois chapitres principaux faisant référence à la « réalité », à la « représentation » et aux « ressources-résultats ». La section « Réalité », réalisée en collaboration avec l'Institut national de la statistique, fournit les « indicateurs les plus pertinents pour établir un diagnostic de la réalité des questions liées à l'égalité liée au genre dans la société espagnole ». La deuxième section, dédiée à la représentation, analyse la « situation et la représentation des femmes et des hommes dans l'administration générale de l'État ». Enfin, les « Ressources » analysent « l'impact des programmes de dépenses des MDA sur l'égalité liée au genre »³⁹

La méthodologie **DE L'ODD 5.C.1** en ligne de mire

Question 1.2 Des ressources adaptées sont-elles suffisamment allouées à ces politiques et/ou programmes en matière de budget, pour leur permettre d'atteindre à la fois leurs objectifs généraux et leurs buts en matière d'égalité liée au genre ?

Question 2.4 Le gouvernement fournit-il, dans le contexte du budget, une déclaration claire des objectifs liés au genre (c'est-à-dire une déclaration budgétaire sur le genre ou une législation budgétaire sensible au genre) ?

b. Plans de performance ventilés par sexe

La documentation budgétaire devrait inclure des renseignements sur la performance dans des plans de performance ou généraux prospectifs. Conformément aux principes de la GFP, ces informations peuvent renforcer la responsabilité des gouvernements et améliorer les réalisations et les résultats des programmes et des services. Les données ventilées par sexe constituent un outil essentiel pour l'élaboration et l'évaluation des programmes et services gouvernementaux, qu'ils s'adressent au grand public ou à des groupes spécifiques de la population. Les gouvernements qui ont recours à la budgétisation axée sur la performance considèrent de plus en plus que les données ventilées par sexe sont essentielles pour comprendre les impacts des programmes et des services sur l'égalité liée au genre. Les normes de GFP recommandent la publication annuelle de données ventilées par sexe sur les réalisations et les résultats prévus par la plupart des ministères chargés de la prestation de services.⁴⁰

En 2018, dans le cadre d'un projet pilote en **Irlande**, six départements ont ajouté des objectifs sexospécifiques aux informations de performance qu'ils fournissent dans les estimations budgétaires.⁴¹ En 2019, l'expérience s'est étendue à neuf départements et a apporté d'autres dimensions égalitaires. Il s'agit plus précisément de ce que l'on appelle « objectifs budgétaires et indicateurs de performance en matière d'égalité » dans les estimations budgétaires.⁴² Par exemple, un « objectif de haut niveau » pour le ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts, de la Gaeltacht, du Sport et des Médias était de « s'efforcer d'atteindre de meilleurs niveaux de représentation des femmes et des filles dans les films et les contenus d'écran soutenus par Fís Éireann/Screen Ireland ». Les paramètres de mesure de haut niveau associés comprenaient une augmentation du nombre de candidatures reçues avec des femmes écrivaines, productrices ou réalisatrices rattachées à un projet, ainsi qu'une augmentation du nombre de demandes retenues parmi ce type de candidature.⁴³

Aux **Tonga**, des données ventilées par sexe sont publiées chaque année sur les réalisations prévues pour la plupart des principaux ministères chargés de la prestation de services. Ces informations sont présentées dans la plupart des plans ministériels. Des exemples de données ventilées par sexe figurant dans les plans généraux incluent le ministère de la Santé (qui couvre les programmes liés à la santé des femmes et à la maternité), ainsi que le ministère de la Police et le service des pompiers (qui couvrent les programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes).⁴⁴

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ODD 5.C.1

en ligne de mire

Question 2.3. Des statistiques et données ventilées par sexe sont-elles utilisées dans les politiques et programmes clés de manière à étayer les décisions en matière de politique budgétaire ?

3. Mise en œuvre et suivi du budget

Le suivi des dépenses budgétaires du Gouvernement conformément aux engagements pris dans le projet de budget favorise la responsabilisation et la bonne gouvernance. Cela permet de

garantir que les fonds publics sont alloués comme prévu. Si des réallocations importantes de lignes budgétaires sont nécessaires, le Gouvernement doit demander une autorisation législative.

Du point de vue des questions de genre, le suivi des dépenses budgétaires est essentiel car il permet de déterminer si les ressources allouées à la promotion de l'égalité liée au genre sont effectivement utilisées à cette fin. En plus du suivi des dépenses publiques pour les programmes et services explicitement axés sur l'égalité liée au genre, le suivi des dépenses budgétaires doit également recueillir des informations quant aux programmes et services qui peuvent ne pas être explicitement axés sur l'égalité liée au genre, mais avoir des impacts indirects en la matière. Les normes de GFP suggèrent que les dépenses devraient être évaluées par rapport aux allocations budgétaires, en concentrant le suivi de l'égalité liée au genre sur les programmes et services classés par le Gouvernement comme étant liés à des résultats ciblés en matière d'égalité liée au genre. Comme indiqué dans la section ci-dessous et à l'annexe 4, le suivi des dépenses budgétaires consacrées à l'égalité liée au genre est une étape clé dans l'évaluation des progrès globaux accomplis par le pays dans la réalisation de l'objectif 5 de développement durable des Nations Unies. ONU Femmes a élaboré la méthodologie de l'indicateur 5.c.1 des ODD en collaboration avec le PNUD et l'OCDE.

Un nouveau système de suivi est par exemple en cours de mise en œuvre en **Indonésie** pour surveiller les dépenses budgétaires liées à l'égalité liée au genre. Une fois que les dépenses sont marquées comme se rapportant à des réalisations en matière d'égalité liée au genre, le Gouvernement peut vérifier si l'allocation est réalisée comme prévu. Les politiques liées à l'égalité liée au genre peuvent ainsi être suivies tout au long de la phase d'exécution, ce qui permet une analyse précise des postes budgétaires et des crédits du programme.⁴⁵

Des évaluations récentes en matière de genre ont montré que les systèmes de classification des dépenses liées à l'égalité liée au genre constituaient un domaine d'amélioration clé au niveau international. Les stratégies visant à améliorer le suivi des dépenses budgétaires liées à l'égalité liée au genre s'adressent souvent à la cohérence et à la clarté de la classification tout au long du cycle budgétaire. Bien que les différentes unités administratives puissent suivre les réalisations et résultats clés des dépenses liées à l'égalité liée au genre, la classification des postes dans le plan comptable a amélioré la transparence et facilite le suivi des dépenses dans tous les départements.⁴⁶ La cohérence de la classification à un niveau plus élevé est importante car elle permet la cartographie ex post les postes budgétaires et les dépenses de programme sur des résultats spécifiques en matière d'égalité liée au genre, ce qui peut ensuite éclairer la prise de décisions futures.⁴⁷ Une classification claire permet également un suivi qui encourage davantage la responsabilisation vis-à-vis des efforts du Gouvernement dans la lutte contre l'inégalité entre les sexes.⁴⁸

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ODD 5.C.1 en ligne de mire

Question 1.3 Des procédures sont-elles en place pour garantir que ces ressources sont exécutées conformément au budget ?

Question 2.5 Les allocations budgétaires sont-elles soumises à un « étiquetage », y compris par des classificateurs fonctionnels, afin d'identifier leur lien avec les objectifs d'égalité liée au genre ?

4. Audit du budget pour identifier les enseignements tirés

c. Rapport sexospécifique⁴⁹

Les rapports gouvernementaux sur la mise en œuvre du budget varient considérablement d'un pays à l'autre, mais les rapports annuels sur les programmes ou les services fournis au grand public (ou à des groupes de citoyens spécifiquement ciblés) sont une pratique courante. Les gouvernements intègrent de plus en plus dans leurs pratiques des rapports sexospécifiques afin de mettre en évidence les informations spécifiques relatives aux dépenses et aux recettes liées à l'égalité liée au genre. Les normes de GFP définissent quatre types d'informations que les rapports sexospécifiques peuvent couvrir :

- ▶ un rapport sur les résultats en matière d'égalité liée au genre,
- ▶ des données sur les dépenses liées au genre,
- ▶ une évaluation de la mise en œuvre des politiques budgétaires et de leur incidence sur l'égalité liée au genre ; et
- ▶ des données ventilées par sexe sur les budgets destinés à l'emploi dans l'administration centrale.

En **Belgique**, par exemple, les rapports sexospécifiques sont imposés par la loi de 2007 sur l'intégration de la dimension de genre, ce qui garantit, entre autres, la définition d'objectifs stratégiques en matière d'égalité liée au genre pour chaque nouvelle politique. La loi exige également que chaque nouveau projet de loi ou politique proposée passe un « test de genre », le Gouvernement fédéral étant tenu de définir des objectifs stratégiques en matière d'égalité liée au genre au début de l'acte législatif pour chaque domaine politique relevant de sa compétence. Ces considérations sont importantes en ce qui concerne les rapports sexospécifiques, car la loi prévoit également le suivi et l'évaluation de ces actions. Les ministres sont tenus de définir des indicateurs de genre à utiliser pour mesurer la réalisation des objectifs stratégiques fixés et de présenter des rapports annuels sur les actions, mesures et projets réalisés dans la poursuite de ces objectifs stratégiques. Les goulots d'étranglement potentiels et leurs solutions doivent être inclus dans les évaluations intermédiaires.⁵⁰

En **Italie**, le ministère de l'Économie et des Finances a préparé un rapport budgétaire sexospécifique chaque année depuis 2016. Cela comprend des données de fin d'année portant à la fois sur les dépenses et les recettes et évalue l'impact différent de la politique budgétaire sur les femmes et les hommes en termes d'argent, de services, de temps et de travail non rémunéré.⁵¹

Un rapport annuel sur la mise en œuvre de l'énoncé budgétaire sur l'égalité liée au genre est obligatoire en vertu de la loi budgétaire au **Rwanda**. Les attentes concernant ces rapports indiquent qu'ils devraient clairement articuler les réalisations liées à la mise en œuvre de l'énoncé budgétaire sur l'égalité liée au genre, les défis associés, les enseignements tirés et les recommandations pour les prochains processus de planification et de budgétisation. En outre, les rapports d'avancement trimestriels produits par les MDA devraient mettre en évidence les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'énoncé budgétaire sur l'égalité liée au genre ou, plus généralement, de l'égalité liée au genre.⁵²

d. Évaluation des impacts sur l'égalité liée au genre⁵³

Les évaluations *ex post* de l'impact des programmes et des services sont des outils essentiels pour promouvoir l'efficacité et l'efficacités. En évaluant intentionnellement l'impact des services publics en matière d'égalité liée au genre, les gouvernements obtiennent des informations précieuses qui peuvent aider à la conception de nouveaux programmes et services tout en attirant l'attention sur les conséquences néfastes et inattendues qui peuvent être traitées. Dans certains cas, il peut être approprié d'entreprendre des évaluations expressément sexospécifiques des programmes et services, mais, en règle générale, les gouvernements reçoivent des informations plus cohérentes sur les impacts sexospécifiques lorsque cette évaluation est intégrée dans leurs processus d'évaluation réguliers. Les normes de GFP suggèrent que la plupart des ministères devraient recevoir des évaluations indépendantes en matière d'efficacité et d'efficacités dans un délai de trois ans, ce qui inclut des évaluations de l'impact sur l'égalité liée au genre.

En Ukraine, après l'introduction d'une budgétisation sensible au genre en 2014, plus de 200 analyses *ex post* des impacts sur l'égalité liée au genre ont fourni aux gouvernements nationaux et infranationaux une mine d'informations d'ordre sexospécifique. La plupart des recommandations portaient sur la collecte de données ventilées par sexe et sur l'amélioration des objectifs et des activités du programme afin de mieux contribuer à l'égalité liée au genre.⁵⁴

e. Audit externe

Les institutions supérieures de contrôle (ISC) sont censées être indépendantes du pouvoir exécutif. Les ISC, qui supervisent les dépenses publiques, entreprennent généralement trois types d'audits :

- ▶ **Les audits financiers** évaluent la fiabilité et l'exactitude des rapports financiers des entités publiques,
- ▶ **Les audits de conformité** évaluent la conformité d'une entité publique avec ses autorités dirigeantes.⁵⁵
- ▶ **Les audits de performance** évaluent si les programmes gouvernementaux ont été mis en œuvre en tenant dûment compte de considérations d'économie et d'efficacités.

La plupart de la littérature sur l'audit de l'égalité liée au genre est liée à l'audit de performance. Les références à l'audit de conformité en matière d'égalité liée au genre sont rares. Une association régionale des ISC déclare que :

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ODD 5.C.1 en ligne de mire

Question 2.6. es politiques et programmes clés font-ils l'objet d'une évaluation *ex post* de l'impact sur les genres ?

« Si votre ISC a identifié l'égalité liée au genre comme un thème stratégique à examiner dans son processus de planification stratégique ou à long terme, vous pourriez envisager de vérifier la conformité des agences publiques à la législation ou aux directives politiques sur l'égalité liée au genre, et notamment la représentation liée au genre dans les effectifs. »⁵⁶

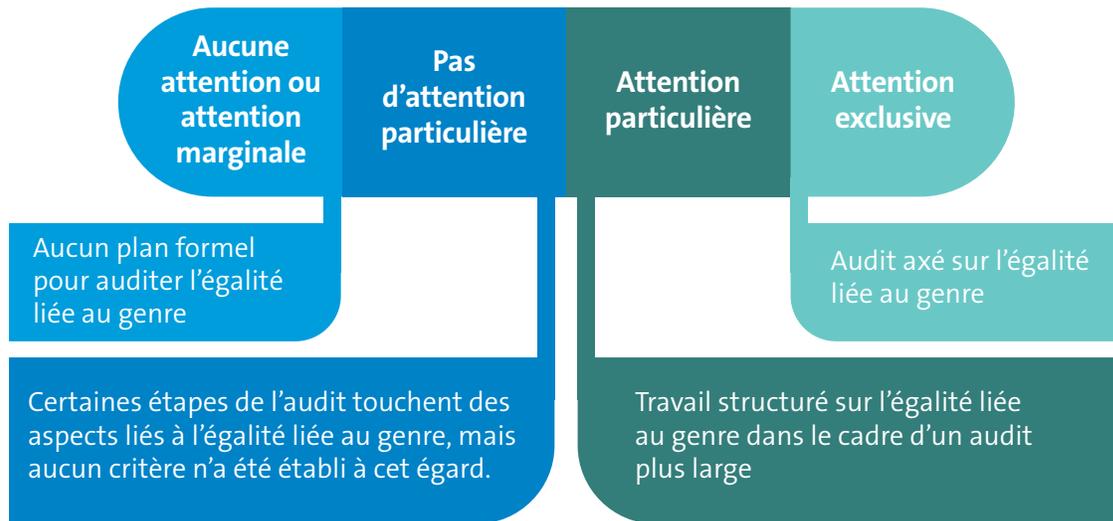
Les audits de performance sont plus larges. Cependant, lorsqu'ils sont liés à l'égalité liée au genre, ils peuvent permettre de :

1. évaluer le degré de **conformité aux engagements nationaux et internationaux en faveur de l'égalité liée au genre**.
2. Identifier et examiner les **impacts sexospécifiques des programmes publics**.
3. **Formuler des recommandations** visant à « améliorer l'élaboration, la mise en œuvre et les résultats des politiques et des programmes publics, et ainsi contribuer à de meilleurs résultats en matière d'égalité liée au genre ».⁵⁷

L'audit de performance peut intégrer les considérations d'égalité liée au genre de plusieurs manières : Celles-ci sont illustrées dans la figure ci-dessous et peuvent inclure :

- ▶ **Aucune attention ou attention marginale** : il n'existe pas de plan formel pour auditer l'égalité liée au genre, mais le sujet est abordé pendant l'audit.
- ▶ **Pas d'attention particulière** : certaines étapes de l'audit effleurent des considérations liées à l'égalité liée au genre, mais aucun critère n'a été établi à cet égard.
- ▶ **Attention particulière** : l'égalité liée au genre fait l'objet d'un travail structuré qui s'intègre dans un audit plus vaste.
- ▶ **Attention exclusive** : l'audit porte exclusivement sur l'égalité liée au genre.

Figure 4: Le spectre des audits de l'égalité liée au genre⁵⁸



Au-delà de ces degrés d'attention, les audits de l'égalité liée au genre varieront également dans d'autres dimensions. Ils peuvent notamment :

- ▶ être menés à l'échelle du gouvernement, d'un secteur ou d'une organisation, ou
- ▶ examiner les systèmes de gestion de routine ou les initiatives spécifiques à l'égalité liée au genre au sein d'une organisation.⁵⁹

Dans son audit de performance de 2018 évaluant l'état de préparation du Gouvernement des Tonga à mettre en œuvre les objectifs de développement durable des Nations Unies, le Bureau du Vérificateur général (BVG) a examiné l'égalité liée au genre dans le contexte de l'ODD numéro 5. Il résulte de cela une analyse de haut niveau de l'égalité liée au genre et des impacts sur le genre, plutôt qu'une analyse précise des différents services et programmes.⁶⁰

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ODD 5.C.1 en ligne de mire

Question 2.7 Le budget dans son ensemble est-il soumis à un audit indépendant pour déterminer dans quelle mesure il favorise des politiques sensibles au genre ?

ENCADRÉ 6

Exemples de pays concernés par l'audit de l'égalité liée au genre

De nombreux audits différents peuvent contribuer à la promotion de l'égalité liée au genre. Cet encadré met en évidence plusieurs exemples d'audits de l'égalité liée au genre de divers pays et institutions.

Canada : mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes⁶¹

Ce rapport de 2016 du vérificateur général du Canada visait à déterminer si quatre ministères avaient réalisé de manière appropriée une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour éclairer la prise de décisions, si une série d'organismes gouvernementaux avaient apporté leur soutien à la mise en œuvre de l'ACS+ et si les recommandations antérieures avaient été appliquées. Le vérificateur général a constaté que la mise en œuvre de l'ACS+ était incomplète et inadéquate, malgré les progrès réalisés par le Gouvernement dans la promotion de l'ACS+. Le vérificateur général a formulé une série de recommandations visant à renforcer les capacités et les pratiques liées à l'intégration de l'ACS+ dans l'ensemble du gouvernement. Depuis ce rapport, un plan d'action d'ACS+ a été élaboré et de nouvelles exigences obligatoires concernant l'analyse comparative entre les sexes ont été introduites dans le processus de budgétisation.⁶²

Fidji : coordination d'actions pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes⁶³

Ce rapport du vérificateur général de 2019 a passé en revue le cadre juridique et politique existant, les registres d'activités, ainsi que les arrangements en matière de suivi et de rapport entrepris en vue de l'élimination de la violence à l'égard des femmes par le ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Lutte contre la Pauvreté en coordination avec ses parties prenantes. Cet audit de performance a révélé que le Plan d'action pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes avait généralement été mis en œuvre, mais que les cadres législatif et institutionnel devaient encore être développés pour répondre de manière appropriée aux besoins des victimes de violence. Les mesures de surveillance et de communication de l'information ont également été identifiées comme des points à améliorer.⁶⁴

OLACEFS : audit ibéro-américain sur l'objectif de développement durable 5⁶⁵

Cet audit coordonné en 2019 a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre 16 ISC en Amérique latine, le Contrôleur de Bogota DC et la Cour des comptes espagnole, sous la supervision du Bureau du contrôleur général du Chili, afin d'évaluer la préparation des gouvernements nationaux des pays participants en termes de mise en œuvre de l'ODD 5. En plus de fournir les résultats d'un audit de performance pour toutes les juridictions participantes pour la planification, le financement et le suivi des programmes de promotion de l'ODD 5, ce rapport comprend une enquête de perception du personnel des ISC liée à l'égalité liée au genre au sein des institutions, à la culture organisationnelle et à la mise en œuvre interne de l'égalité liée au genre.⁶⁶

Points essentiels à retenir

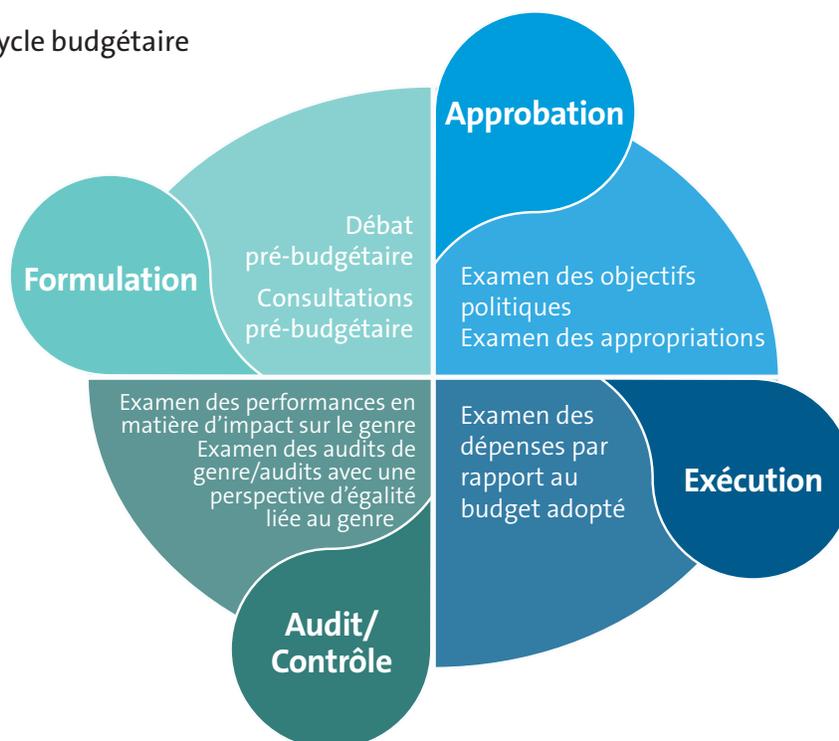
- ▶ Le développement de processus, d'outils analytiques et de systèmes conformes à la BSG peut contribuer à garantir que la promotion de l'égalité liée au genre reste une préoccupation centrale tout au long du cycle budgétaire annuel, tout en favorisant le changement.
- ▶ La collecte, l'analyse et l'utilisation de données ventilées par sexe est une première étape cruciale dans les processus de budgétisation sensible au genre.
- ▶ Les MDA peuvent effectuer des analyses de l'impact sur le genre de leurs propositions, tandis que le ministère des Finances peut publier des circulaires budgétaires sensibles au genre pour exposer les priorités aux ministères sectoriels.
- ▶ Lorsque le gouvernement soumet le BAE, un énoncé budgétaire sensible au genre peut appuyer la documentation des objectifs de la politique de genre du gouvernement et les actions budgétaires pour leur mise en œuvre. Les plans de performance ventilés par genre contribuent également à la BSG dans la phase d'approbation en définissant les conditions de réussite qui peuvent rendre le gouvernement responsable de ses propositions.
- ▶ Pendant la phase d'exécution, le gouvernement doit suivre les dépenses budgétaires consacrées aux programmes liés à la promotion de l'égalité liée au genre. Ces processus peuvent être facilités par des systèmes d'étiquetage et de suivi clairs et solides permettant de suivre les allocations budgétaires et les dépenses.
- ▶ L'établissement de rapports sensibles au genre par les MDA dans la phase ex post permet de clarifier le statut et les progrès des programmes de promotion de l'égalité liée au genre et la mesure dans laquelle les budgets ont soutenu (ou n'ont pas soutenu) les progrès. En outre, les normes de la GFP suggèrent que les ministères reçoivent des évaluations indépendantes de l'efficacité et de l'efficacités, qui intègrent des évaluations de l'impact sur le genre.
- ▶ Les audits de genre entrepris par l'ISC offrent une évaluation externe des progrès liés aux allocations budgétaires sensibles au genre.

III. LE RÔLE DU PARLEMENT DANS L'ENGAGEMENT DE LA BSG DANS LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Comme présenté dans la section précédente, le cycle budgétaire se compose de quatre étapes : la formulation, l'approbation, l'exécution et le contrôle ex post. Le parlement est impliqué dans ces quatre phases à différents niveaux. Les meilleures pratiques internationales suggèrent que le gouvernement devrait produire des documents tout au long du cycle budgétaire et les fournir au parlement. En plus de ceux soumis par des institutions telles que l'institution supérieure de contrôle ou le bureau parlementaire du budget, ces rapports contribuent à informer les parlementaires lorsqu'ils examinent les propositions et les performances du gouvernement.⁶⁷ C'est ce qu'on appelle également la transparence fiscale.

Dans la mesure où le parlement remplit ses fonctions tout au long du cycle budgétaire, les parlementaires peuvent considérer leurs rôles de contrôle budgétaire à travers une perspective d'égalité liée au genre à chaque étape. Les sections suivantes offrent plus de détails sur les contributions et les actions cruciales liées au rôle du parlement dans la BSG à travers les quatre étapes du cycle budgétaire. Chaque section commence par une description du rôle du parlement dans le cycle budgétaire, souligne comment la BSG peut être intégrée en termes généraux avant d'exposer le rôle du parlement dans l'accentuation de la budgétisation sensible au genre et, enfin, aborde les apports clés que les parlementaires doivent considérer à une étape donnée.

FIGURE 5: cycle budgétaire



1. Le Parlement et la BSG dans la phase de formulation

Bien que la phase de formulation ait été considérée comme une responsabilité principale du pouvoir exécutif plutôt que du pouvoir législatif, les parlements peuvent, dans certains contextes, apporter leur contribution, en utilisant l'exigence de leur autorisation de dépenser des fonds pour soutenir l'engagement à ce stade.⁶⁸ Il y a aussi la question du calendrier ; alors que la phase d'approbation peut être plus restrictive quant au temps dont dispose le parlement pour débattre et examiner le budget, la phase de formulation peut être plus ouverte. Les débats pré-budgétaires offrent au parlement l'occasion de débattre des priorités budgétaires et de fournir des commentaires sur les documents publiés par le gouvernement lors de la phase de formulation. Les parlementaires peuvent, par exemple, signaler les domaines prioritaires qui ont pu être sous-financés dans les budgets précédents.⁶⁹ Même si un parlement n'a pas la capacité de mener une analyse factuelle pour soutenir la budgétisation sensible au genre, le fait de souligner les défis et les lacunes du processus peut inciter le gouvernement, en particulier le ministère des Finances, à s'attaquer à ces problèmes.

Garder le genre « en ligne de mire » dans la phase de formulation est essentiel pour faciliter le succès de la BSG. Il est essentiel que lors de l'élaboration des propositions de dépenses et de recettes pendant la phase de formulation, l'impact différentiel que ces changements peuvent avoir sur les hommes et les femmes soit compris en tenant compte des efforts plus larges pour promouvoir l'égalité liée au genre.⁷⁰ Les évaluations de l'impact sur le genre peuvent être incluses dans les évaluations des besoins, les propositions de MDA et autres soumissions.⁷¹

Le parlement peut soutenir la BSG dans la phase de formulation à travers plusieurs approches et interventions. Par exemple :

- **Les commissions parlementaires peuvent soutenir l'intégration du genre tout au long du processus budgétaire.** En mai 2018, la commission de surveillance budgétaire de l'Irlande a élaboré un rapport sur la budgétisation sensible au genre, examinant comment les processus de budgétisation en sensible au genre et à l'égalité pourraient être introduits et intégrés dans le processus annuel de formulation du budget. Le rapport a souligné plusieurs défis, notamment la nécessité pour les responsables du budget de reconnaître que le budget n'est pas un exercice neutre en matière de genre.⁷²

CONSEIL RAPIDE

Les parlements doivent consulter et rendre compte avant que le budget ne soit finalisé

La phase de formulation du cycle budgétaire est l'occasion pour le parlement et les députés d'identifier et de promouvoir les aspects de l'ASB. Cela nécessitera une approche proactive du budget, notamment la tenue d'auditions publiques par les commissions parlementaires compétentes et la recherche de contributions de la part des OSC, des organisations de femmes et du public sur leurs préoccupations et sur ce qui est nécessaire pour que le budget reflète les besoins et les intérêts de tous les hommes et de toutes les femmes.

- ▶ **La documentation primaire utilisée pendant la phase de formulation peut être examinée pour se concentrer sur les considérations liées au genre.** Comme on l'a vu en **Ouganda**, la commission des finances soutient la budgétisation sensible au genre dans la phase de formulation en fournissant des instructions claires sur la budgétisation sensible au genre lors de la publication des circulaires de planification et d'appel budgétaire, de sorte que les MDA doivent tenir compte du genre dans leurs budgets.⁷³
- ▶ **Le parlement peut promouvoir la BSG lors d'un débat pré-budgétaire.** Les parlements des pays de l'OCDE ont de plus en plus tendance à débattre des grandes orientations de la politique budgétaire ainsi que des priorités et arbitrages budgétaires avant que le budget annuel ne soit soumis à approbation.⁷⁴ Par exemple, en Suède, un processus législatif en deux étapes pour la formulation et l'approbation a lieu, où le projet de loi de politique fiscale du printemps (soumis en avril) permet un débat plus général sur la politique fiscale et le débat sur le projet de loi budgétaire (soumis en septembre) couvre les propositions de dépenses détaillées du gouvernement pour l'année budgétaire suivante.⁷⁵ Cela laisse plus de temps pour l'implication des parlementaires dans la budgétisation sensible au genre lors des débats pré-budgétaires.
- ▶ **Le Parlement peut organiser des consultations publiques.**⁷⁶ Alors que l'on s'attend généralement à ce que les gouvernements consultent le public et les OSC lors de l'élaboration du budget, très peu de gouvernements semblent faire un effort concerté pour impliquer régulièrement les femmes, en particulier les femmes issues de groupes minoritaires ou celles qui subissent une marginalisation. Sur les 117 pays étudiés dans l'Enquête sur le budget ouvert 2019, seuls six pays ont eu recours à des processus de participation conçus pour atteindre ces groupes. Les parlements peuvent donc envisager de tenir leurs consultations pré-budgétaires avec des représentants d'organisations de femmes, en mettant l'accent sur les femmes qui subissent des formes croisées de marginalisation. Les consultations pré-budgétaires parlementaires présentent notamment les avantages suivants :
 - Offrir un forum public aux parties intéressées (citoyens, organisations publiques, privées et à but non lucratif) pour présenter et expliquer leurs recommandations sur les priorités à inclure dans le prochain budget,
 - Fournir un compte-rendu écrit des opinions du public à l'attention du ministère des Finances et d'autres instances, et
 - Renforcer la fonction représentative des parlementaires en offrant un forum pour solliciter et entendre les points de vue des parties intéressées susmentionnées.⁷⁷

Les commissions permanentes concernées doivent inviter les entités suivantes à fournir des avis d'experts, des contributions, des suggestions et/ou des recommandations sur toute question relative au genre : experts en matière de genre, universitaires, consultants, organisations gouvernementales, organisations non gouvernementales, partenaires de développement, groupes communautaires et organisations de femmes. Des efforts doivent être faits pour s'assurer que des femmes et des hommes soient inclus en tant qu'experts.

Les éléments essentiels pour un débat parlementaire sur la BSG lors de la phase de formulation sont :

- ▶ **Les plans nationaux de développement.** Ils sont souvent utiles pour se référer au débat parlementaire et permettent au gouvernement d'élaborer des plans/priorités politiques à plus long terme, au-delà du budget ordinaire ou même des cycles électoraux. Selon ONU Femmes, « L'intégration des engagements en matière d'égalité liée au genre dans les plans nationaux crée un environnement politique favorable à un développement inclusif et durable. Un plan de développement national sensible au genre intègre le genre dans l'analyse de la situation, les sections thématiques et sectorielles, et le cadre de suivi et d'évaluation. Cela nécessite un alignement rigoureux avec les stratégies et plans d'action nationaux sur l'égalité liée au genre en tant que cadre politique et de planification primordial pour les engagements nationaux en matière d'égalité liée au genre.»⁷⁸
- ▶ **Énoncés pré-budgétaires.** Avant de discuter du prochain BAE, le corps législatif devrait avoir l'occasion d'examiner les grandes priorités budgétaires et les paramètres fiscaux du gouvernement. Ceci est souvent présenté dans un énoncé pré-budgétaire, que l'exécutif peut présenter au corps législatif pour examen, débat ou les deux.
- ▶ **Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT).** Le cycle budgétaire annuel est un processus essentiel pour la planification et le développement économique à court terme, l'OCDE affirme que « les cadres de dépenses à *moyen terme* sont un outil important pour surmonter les limites du cycle budgétaire annuel en adoptant une perspective à moyen terme pour atteindre les objectifs budgétaires du gouvernement. Ils couvrent généralement une période d'au moins trois ans au-delà du budget en cours. Les CDMT sont généralement définis en combinant des plafonds de dépenses et une estimation de base des coûts des politiques gouvernementales qui sont continuellement mis à jour. »⁷⁹ Les informations fournies dans l'énoncé pré-budgétaire reflèteront souvent les conclusions du CDMT du gouvernement, qui est le plan de dépenses glissant du gouvernement qui définit les priorités de dépenses à moyen terme et les contraintes budgétaires dures⁸⁰ Au **Nigeria**, le parlement est tenu d'approuver le « Medium Term Expenditure Framework and Fiscal Policy Paper » (Cadre des dépenses à moyen terme et document de politique budgétaire) avant la présentation du budget.⁸¹ Dans d'autres cas, comme en **Macédoine du Nord**,⁸² le CDMT peut être envoyé au parlement uniquement à titre d'information.

2. Le Parlement et la BSG dans la phase d'approbation

Le gouvernement soumet le BAE au parlement pour examen et approbation pendant ce que l'on appelle la phase d'approbation. Le budget est voté en séance plénière et souvent étudié par une ou plusieurs commissions, telles que la commission des finances et/ou les commissions sectorielles (santé, éducation, etc.). Dans les parlements où il existe une commission de l'égalité liée au genre ou un organe similaire, celle-ci doit également examiner le projet de budget.

La présentation du budget pour approbation fait souvent l'objet d'une grande attention de la part des médias et du public ; cependant, les possibilités de contribution parlementaire à cette phase sont quelque peu limitées. Dans la moitié des pays de l'OCDE, un vote sur le budget est considéré comme une motion de confiance. En outre, comme les délibérations de la phase d'approbation se déroulent souvent dans un laps de temps limité, les parlements sont limités dans leurs possibilités d'influencer le contenu du budget.⁸³

Néanmoins, si la plupart des parlements peuvent jouer un rôle limité dans l'amendement du budget, cela ne les empêche pas :

- ▶ **D'examiner** minutieusement l'alignement entre les plans du gouvernement pour les résultats en matière de genre et les engagements financiers réels ;
- ▶ **D'organiser** des débats sur le budget afin d'enquêter sur les performances budgétaires passées et de plaider en faveur de l'équité entre les sexes dans les allocations budgétaires. Cela peut inclure des enquêtes sur l'efficacité des programmes et des politiques, y compris dans une perspective d'égalité liée au genre, ainsi que sur leur alignement et leur contribution aux plans de développement nationaux et aux politiques/plans nationaux pour l'égalité liée au genre.

ENCADRÉ 7

Approche de la BSG : mettre en place les bases de la BSG

La région Asie-Pacifique compte de nombreux exemples de parlements s'engageant dans une analyse de genre du BAE.

En **Australie**, la BSG fait partie du processus budgétaire depuis 1985, ce qui en fait l'un des premiers (pour ne pas dire le premier) à appliquer les principes de la BSG. Cela s'est fait principalement par la publication annuelle de l'énoncé budgétaire des femmes en tant qu'annexe ou document parallèle au BAE. Ce qui a commencé comme un énoncé annuel relativement simple a évolué vers une approche plus complète, chaque ministère étant tenu de rendre compte de l'impact de ses initiatives en faveur des femmes et des filles, grâce à l'amélioration des capacités analytiques des ministères pour évaluer les impacts sur le genre. Cela a influencé la manière dont la bureaucratie envisage ses décisions de planification et de budgétisation.⁸⁴

Les Fidji ont adopté une nouvelle Constitution en 2013 et ont réinstauré un système de gouvernement démocratique avec l'élection du Parlement en 2014. Avec le nouveau Parlement, de nouvelles règles

de procédure (Règlement) sont apparues. L'adoption du Règlement par le Parlement comprenait l'article 110(2) qui stipule que :

« Lorsqu'une commission mène une activité... [elle] doit veiller à ce que le principe de l'égalité liée au genre soit pleinement pris en compte afin que les questions soient examinées en tenant compte de l'impact et des avantages pour les hommes et les femmes de manière égale. »

Au cours des sept dernières années, depuis l'adoption des Règlement, cette clause a entraîné une évolution du travail du Parlement et de ses commissions. Au départ, l'application de la clause était plutôt pro forma, mais avec le temps, des occasions concrètes d'examiner les programmes gouvernementaux se sont présentées. Par exemple, en 2019, le rapport de l'auditeur général sur la violence fondée sur le genre aux Fidji a été déposé au Parlement. La commission des comptes publics a examiné le rapport et a formulé des recommandations concrètes pour réformer l'approche et le financement actuels du gouvernement pour lutter contre la violence fondée sur le genre. Jusqu'à présent, l'analyse s'est concentrée sur l'examen de la législation, avec une certaine prise en compte des rapports de la commission de surveillance indépendante. Mais à mesure que le Parlement continue à développer ses capacités et à évoluer, la clause du Règlement crée une obligation pour les commissions permanentes de s'adapter et de l'appliquer.⁸⁵

Au **Timor oriental**, le travail pour établir la BSG dans le processus budgétaire a été un effort à facettes multiples. ONU Femmes et d'autres agences de l'ONU ont partagé leurs connaissances sur la valeur ajoutée de tels efforts. Cela a abouti à l'adoption en 2010 d'une résolution (n° 12/2010) au parlement pour reconnaître la BSG comme une composante intégrale du processus budgétaire. Depuis 2010, un soutien a également été apporté à plusieurs OSC pour faciliter leur engagement actif dans le processus budgétaire. Le gouvernement a plus récemment adapté son BAE à un budget de programmation et, en 2017, a veillé à ce que la BSG fasse partie de la feuille de route de la budgétisation des programmes et a adopté une note de politique sur la BSG pour guider les ministères et les agences dans sa mise en œuvre.⁸⁶

La première action spécifique que le parlement peut entreprendre pour promouvoir la BSG dans la phase d'approbation implique l'examen des objectifs politiques dans une perspective d'égalité sensible au genre. Un énoncé budgétaire sensible au genre est généralement décrit comme « un document de responsabilité spécifique au genre produit par une agence gouvernementale pour montrer ce que ses programmes et budgets font en matière de genre ». Ils sont souvent déposés au parlement, souvent en même temps que le BAE. Le format et le contenu des énoncés budgétaires sensible au genre varient selon les pays.⁸⁷ En outre, les informations relatives au genre peuvent être intégrées dans la documentation budgétaire standard plutôt que d'apparaître comme un élément autonome.⁸⁸

L'examen d'une BSG est souvent le meilleur moyen d'examiner les intentions politiques du gouvernement telles qu'elles sont formulées dans le budget. En même temps, les commissions peuvent également examiner les crédits budgétaires, en se concentrant spécifiquement sur la dimension de genre des programmes et des projets. Comme mentionné dans la section précédente, les informations sur les performances non financières, telles que les objectifs

et les cibles, peuvent être très utiles. Il peut s'agir d'un travail détaillé pour une commission parlementaire qui nécessite l'accès à une expertise technique. Celle-ci peut être fournie par un parlement bien doté en ressources, mais peut aussi être accessible en s'associant à la société civile ou à des institutions de contrôle indépendantes pour utiliser leur expertise à l'appui du travail de la commission.

Un exemple de la manière dont la révision des objectifs politiques peut avoir lieu par le biais de l'examen d'une BSG se trouve au [Rwanda](#), où la loi budgétaire stipule que la BSG est l'une des annexes du document-cadre budgétaire que le Cabinet et le Parlement doivent approuver. Dans ce cas, les parlementaires peuvent répondre à la BSG en posant des questions sur les réalisations, les activités et les pratiques de suivi prévues, ainsi que sur les résultats et les impacts plus généraux envisagés à moyen terme. Ces débats ont lieu lors de l'examen des objectifs politiques introduits par le gouvernement.⁸⁹

Les énoncés budgétaires sensibles au genre peuvent, entre autres :

- ▶ Articuler la manière dont les différents secteurs entreprendront des interventions pour lutter contre les inégalités de genre au cours du prochain exercice fiscal,
- ▶ Indiquer les priorités en matière d'égalité liée au genre par secteur,
- ▶ Indiquer les objectifs stratégiques proposés par secteur et les résultats attendus,
- ▶ Identifier les programmes et les ressources proposés pour aborder les questions d'égalité liée au genre par secteur (en séparant les dépenses récurrentes et de développement et les propositions de recettes),
- ▶ Examiner les résultats de l'énoncé budgétaire sensible au genre de l'année précédente, c'est-à-dire les objectifs, les programmes entrepris et les ressources utilisées/mobilisées (en séparant les dépenses récurrentes et de développement).⁹⁰

Les objectifs politiques peuvent également être examinés lors des réunions des commissions où le ministre des Finances ou d'autres personnages clés sont interrogés. Par exemple, lors de l'examen du budget 2019, le ministre des Finances du [Canada](#) a comparu devant le comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes. L'enquête du comité était intitulée « Effect of Budget 2018 on Women And Girls In Canada » (« Effet du budget 2018 sur les femmes et les filles au Canada ») et comprenait quatre thèmes de réflexion clés : l'équité salariale, la répartition des revenus, l'éducation et la formation des adultes, et le congé parental.⁹¹ Bien que le comité n'ait pas publié de rapport ni adopté de motions, il a néanmoins pu soulever des priorités et interroger le ministre sur des objectifs politiques cruciaux liés à la promotion de l'égalité liée au genre au cours de l'étape d'approbation du budget. En outre, conformément aux exigences de la *loi canadienne de 2018 sur la budgétisation sensible au genre*, des rapports d'impact ont été produits régulièrement pour présenter les impacts sur le genre et la diversité de chaque nouvelle mesure budgétaire.⁹²

Outre les objectifs politiques, [les parlementaires et les commissions parlementaires peuvent examiner des crédits spécifiques dans une perspective d'égalité liée au genre.](#)

Par exemple, en **Afrique du Sud**, le comité permanent des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap du Parlement sud-africain, dans le cadre du processus d'approbation du budget, a examiné les estimations des dépenses nationales (ENE) pour 2021. Les estimations indiquaient que le ministère se concentrerait sur les points suivants à moyen terme :

- ▶ Lutter contre la violence fondée sur le genre et soutenir l'autonomisation,
- ▶ Promouvoir une planification, une budgétisation, un suivi et une évaluation sensibles au genre dans l'ensemble du gouvernement,
- ▶ Promouvoir les droits des personnes en situation de handicap, et
- ▶ Soutenir l'autonomisation des jeunes.⁹³

En plus des commentaires généraux sur les priorités des ENE, le comité permanent a examiné des crédits spécifiques traitant de la violence fondée sur le genre et le féminicide (GBVF en anglais) dans le pays. Leur rapport final comprenait 12 recommandations, avec des demandes de mises à jour sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs clés. En ce qui concerne les crédits spécifiques, le comité permanent :

- ▶ a demandé des éclaircissements au ministère pour expliquer « comment seront dépensés les 5 millions de rands sud-africains alloués à la mise en œuvre du Plan stratégique national (PSN) sur la violence fondée sur le genre et le féminicide en 2020/21 »,
- ▶ s'est dit préoccupé par le fait qu'il n'y avait pas d'activités explicites pour réaliser le programme de lutte contre la violence fondée sur le genre et le féminicide,
- ▶ s'interroge sur les mesures prises par le ministère pour contrôler la mise en œuvre du Plan stratégique national (PSN) sur la violence fondée sur le genre et le féminicide, et
- ▶ a noté que le gouvernement s'est engagé à verser 12 milliards de rands pour mettre en œuvre les différentes composantes du Plan stratégique national sur la violence fondée sur le genre et le féminicide, et a demandé comment le ministère contrôlait les dépenses à cet égard et le délai dans lequel les fonds devaient être dépensés.⁹⁴

ENCADRÉ 8

Étude de cas : ONU Femmes sur le rôle de la commission permanente des finances et des affaires budgétaires dans la phase d'approbation⁹⁵

En 2019, ONU Femmes a soutenu le Parlement éthiopien dans l'élaboration d'une série de questions pour guider le travail de la Commission permanente des finances et des affaires budgétaires dans l'examen du budget pendant la phase d'approbation. Cette série de questions offre un point de départ fructueux pour les parlementaires et les commissions parlementaires afin de réfléchir à la meilleure façon d'évaluer la promotion de l'égalité liée au genre dans la proposition de budget du gouvernement.

- ▶ Les questions de genre sont-elles identifiées par une analyse de la situation des femmes, des hommes, des garçons et des filles aux niveaux sectoriels ? (16)
 - Si oui, lesquelles sont prises en compte dans le budget des secteurs ? Existe-t-il des données ventilées par genre ?
- ▶ Le secteur/département public effectue-t-il une analyse des politiques afin d'évaluer la sensibilité au genre des politiques ? (16)
 - Si non, pourquoi ?
 - Si oui, les politiques sont-elles adéquates pour traiter les problèmes de genre identifiés et garantir les résultats souhaités ?
 - Les dispositions ont-elles été bien spécifiées ? Répondent-elles aux besoins et aux priorités des hommes et des femmes ensemble ou aux besoins spécifiques de chacun ?
- ▶ S'il existe des politiques sensibles au genre, des ressources doivent être allouées pour les mettre en œuvre. Lors de l'examen du budget, la commission peut demander ce qui suit (17-18) :
 - L'analyse du budget de l'année précédente a-t-elle été réalisée à l'aide des outils appropriés ? Ces conclusions ont-elles influencé le budget de l'année en cours ?
 - Les objectifs sont-ils ventilés par genre dans tous les documents budgétaires ?
 - Existe-t-il des indicateurs de genre spécifiques pour saisir l'impact des politiques sur les inégalités de genre ?
 - Des ressources adéquates ont-elles été allouées pour mettre en œuvre les politiques et programmes sensibles au genre identifiés ? Ces programmes ciblent-ils spécifiquement les femmes/filles ou les hommes/garçons ?
 - Des ressources sont-elles réservées aux aides à l'emploi en faveur de l'égalité des chances (par exemple, garderie, congé parental payé) pour promouvoir l'égalité liée au genre dans la fonction publique ? Si oui, à quelle fin ? Si non, pourquoi ?
 - Un budget est-il alloué pour permettre aux femmes d'accéder à des rôles de décision et de direction ? Si non, pourquoi ? Cela est-il prévu pour l'avenir ? Les impacts socio-économiques des ressources allouées en faveur de l'égalité liée au genre ont-ils été examinés de manière appropriée ?

En résumé, si la tradition du vote du budget en tant que vote de confiance peut suggérer que le parlement est quelque peu limité dans sa capacité à agir dans la phase d'approbation, le parlement et ses commissions peuvent néanmoins faire des efforts pour promouvoir l'égalité liée au genre. En examinant le budget et la documentation associée (comme l'énoncé budgétaire sur l'égalité liée au genre), le parlement et ses commissions peuvent passer au crible les objectifs de la politique gouvernementale et les crédits liés à la promotion de l'égalité liée au genre. Les auditions des commissions du ministre des Finances et/ou d'autres responsables gouvernementaux peuvent contribuer à promouvoir la responsabilité des programmes en faveur de l'égalité liée au genre. Enfin, la prise en compte de la dimension de genre dans les débats budgétaires peut contribuer à mettre en avant les questions d'égalité liée au genre.

3. Le Parlement et la BSG dans la phase de mise en œuvre/suivi

La responsabilité de l'exécutif envers le corps législatif se poursuit après l'approbation du budget par le corps législatif. Dans le cadre de la phase d'exécution, la pratique suggère que le pouvoir de l'exécutif d'ajuster les niveaux de financement pour des crédits spécifiques pendant l'exécution du budget devrait être limité et nécessiter l'autorisation du parlement.⁹⁶ Cela permet d'éviter que des fonds destinés à la BSG soient détournés à d'autres fins.

S'il y a des recettes excédentaires, le parlement peut être appelé à donner son avis sur leur affectation et peut demander si une analyse de l'impact sur le genre a été menée sur la proposition. De même, l'exécutif doit demander l'approbation du corps législatif avant de réduire les dépenses en cas de déficit.⁹⁷ Ceci est important du point de vue de la BSG, en fournissant une certaine transparence autour des choix du gouvernement de réaffecter des fonds au détriment de programmes ayant des résultats en matière de genre.

Les meilleures pratiques suggèrent qu'une commission de la législature examine la mise en œuvre en cours d'année du budget adopté pendant la période d'exécution budgétaire pertinente, y compris dans une perspective d'égalité liée au genre. Les examens budgétaires semestriels (MYR), préparés par le ministère des Finances, sont un point d'entrée essentiel pour l'examen parlementaire dans la phase d'exécution. Selon les meilleures pratiques, le MYR doit rendre compte de l'exécution du budget au cours du premier semestre de l'année budgétaire. Le MYR « doit fournir une mise à jour complète de l'exécution du budget », ce qui inclut une analyse des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues dans le budget adopté (qui est le BAE approuvé).⁹⁸ Si, par exemple, seulement 15 % des dépenses du budget approuvé allouées aux résultats en matière de genre ont été dépensées à la moitié de l'année fiscale, une commission parlementaire peut demander si le gouvernement est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs en matière de genre pour l'année.

Malgré l'importance de l'examen de l'exécution en cours d'année, plus de 40 % des 117 pays interrogés dans le cadre de l'Enquête 2019 sur le Budget Ouvert n'avaient pas de commission parlementaire examinant l'exécution en cours d'année. Moins de 20 % (22) des pays ont respecté la meilleure pratique définie par l'EBO.⁹⁹

4. Le parlement et la BSG dans la phase d'audit et de contrôle

La phase d'audit et de contrôle ex post comprend différents acteurs qui examinent la performance du gouvernement au cours de l'année budgétaire. Le parlement examine les documents élaborés par le gouvernement et d'autres entités (par exemple, l'institution supérieure de contrôle), avec pour mission principale « d'examiner et de demander des comptes au gouvernement sur la manière dont il a dépensé et géré les fonds publics ». ¹⁰⁰ Les commissions parlementaires jouent un rôle essentiel dans l'examen des dépenses publiques au cours de la phase de contrôle ex post.

La commission des comptes publics est souvent considérée comme la commission « de référence » pour l'examen des dépenses publiques ex post, mais « d'autres commissions (sectorielles) qui suivent les ministères responsables peuvent également jouer un rôle dans le contrôle. »¹⁰¹

L'étape de contrôle ex post est une occasion importante d'évaluer les impacts sur le genre des changements de dépenses et de recettes entrepris au cours d'un exercice fiscal et l'analyse de la prestation des programmes et des services à travers le gouvernement. Tout comme les évaluations d'impact ex post des dépenses, des programmes et des services gouvernementaux peuvent promouvoir l'efficacité et l'efficacités, l'introduction d'une perspective d'égalité genre dans ces processus d'évaluation peut fournir des informations précieuses au gouvernement et au parlement sur l'état d'avancement des résultats attendus en matière de genre. Lorsque les commissions parlementaires compétentes examinent les données ex post sur l'exécution du budget, elles doivent également veiller à ce que ce travail comprenne une analyse de genre détaillée pour déterminer si le budget atteint ou non ses objectifs en matière d'indicateurs de genre.

Dans cette étape, la budgétisation sensible au genre peut se produire lorsque les impacts de genre et les données ventilées par genre sont incorporés dans les efforts et les rapports de contrôle. En outre, les évaluations de l'impact sur le genre peuvent être intégrées dans les évaluations indépendantes des ministères. Les normes de la GFP suggèrent que les ministères doivent se soumettre à une évaluation indépendante de l'efficacité et de l'efficacités de la prestation de services, y compris une évaluation des impacts sur le genre, dans un délai de trois ans.¹⁰²

Rapports gouvernementaux

Les rapports gouvernementaux sur les initiatives liées au genre peuvent fournir au parlement le point de vue du gouvernement sur les progrès réalisés dans la promotion de l'égalité liée au genre à la fin de l'année fiscale. Au Rwanda, les rapports annuels des ministères et des départements sur la mise en œuvre de la BSG sont obligatoires en vertu de la loi budgétaire. Ces rapports doivent clairement articuler les réalisations de la mise en œuvre de la BSG, les défis, les leçons apprises et les recommandations pour les prochains processus de planification et de budgétisation.¹⁰³ Un guide sur la budgétisation sensible au genre préparé pour les parlementaires rwandais met en évidence certaines questions centrales que les parlementaires peuvent poser lorsqu'ils évaluent ces rapports de fin d'année sur la mise en œuvre de la BSG :

- ▶ Quelles réalisations en matière de genre le rapport met-il en évidence ?
- ▶ Les rapports comprennent-ils une analyse des dimensions de l'égalité liée au genre, avec des données ventilées par genre et des statistiques sur le genre pour étayer l'analyse ?
- ▶ Quel impact sur l'égalité liée au genre a été créé suite à la mise en œuvre de différentes interventions (le rapport analyse-t-il l'impact du programme/projet/activité sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles) ?
- ▶ Le rapport documente-t-il certaines leçons/pratiques prometteuses/innovations ayant influencé la réalisation des objectifs d'égalité liée au genre ?

- ▶ Quels sont les principaux défis documentés et les recommandations/priorités pour le programme suivant ?¹⁰⁴

Les commissions parlementaires et les rapports des ISC

Les rapports des ISC peuvent constituer un outil essentiel pour les commissions parlementaires dans l'exercice de leur rôle de contrôle. En particulier, il existe généralement une relation significative entre l'institution supérieure de contrôle et le comité des comptes publics, qui reçoit généralement les rapports des ISC.¹⁰⁵ Dans le cas des audits de performance liés au genre, cela signifie que le PAC sera le principal organe parlementaire chargé d'examiner les recommandations de l'audit et d'organiser des auditions pour recevoir le témoignage d'experts sur les prochaines étapes proposées et les leçons apprises.

Au **Rwanda**, un récent rapport sur l'intégration du genre a souligné l'opportunité de collaboration entre le PAC et l'ISC. Le rapport suggère que le Bureau de l'auditeur général (BAG) produise des rapports d'audit sensibles au genre ou des audits qui se concentrent sur le budget dépensé pour les résultats liés au genre et que le PAC puisse utiliser ces rapports pour tenir une enquête ou une audience.¹⁰⁶ Le rapport détaille en outre les questions directrices que les membres du PAC peuvent poser pour contextualiser et examiner ces rapports :

- ▶ Les rapports indiquent-ils le budget consacré aux interventions en faveur de l'égalité liée au genre ?
- ▶ Quel montant et quel pourcentage (%) du budget total a été utilisé pour des interventions ou des actions spécifiques au genre qui favorisent l'égalité liée au genre et l'autonomisation des femmes ?
- ▶ Dans quelle mesure le budget est-il utilisé pour atteindre les objectifs d'égalité liée au genre du programme/projet ?
- ▶ Dans quelle mesure le budget est-il utilisé comme prévu ?
- ▶ La mise en œuvre des interventions transforme-t-elle la vie des bénéficiaires prévus ? (hommes et/ou femmes/jeunes, garçons et filles) ?
- ▶ Quels sont les défis/manques répertoriés ? À quel niveau ?
- ▶ Quelle institution excelle dans le domaine de l'égalité liée au genre et de l'autonomisation des femmes, qui peut servir de modèle aux autres ?¹⁰⁷

Un guide préparé par ONU Femmes pour soutenir la mise en œuvre d'une budgétisation sensible au genre au sein du Parlement éthiopien présente une série d'actions recommandées qui peuvent être entreprises par le PAC, à savoir :

- ▶ S'assurer que le rapport de l'Auditeur général est sensible au genre (comment les énoncés budgétaires sensibles au genre ont-ils été mis en œuvre ?) ;

- ▶ Entreprendre des vérifications de fin d'année de la performance en matière de genre (énoncés budgétaires ex post sensible au genre) pour s'assurer qu'ils ont été mis en œuvre de manière efficace et efficiente ; et
- ▶ S'assurer que les rapports sur l'utilisation du budget national sont sensibles au genre (intégrer une section sur l'utilisation du budget national sur l'égalité liée au genre et l'autonomisation des femmes).¹⁰⁸

De même, la Cour des comptes européenne a publié en 2021 un rapport spécial sur l'intégration de la dimension de genre dans les processus budgétaires du Parlement européen. Parmi les recommandations de ce rapport, citons le renforcement du cadre de soutien à l'intégration de la dimension de genre, la collecte et la communication systématiques de données ventilées par genre, ainsi que l'amélioration des procédures de suivi et d'évaluation.¹⁰⁹ Ces audits holistiques de l'intégration de la dimension de genre offrent une vue d'ensemble des besoins critiques dans les processus budgétaires sensible au genre d'un Parlement.¹¹⁰ Ces rapports peuvent être utilisés pour améliorer les pratiques parlementaires.

Points essentiels à retenir

- ▶ La budgétisation sensible au genre au sein du parlement implique que les parlementaires considèrent leurs rôles de contrôle du budget à travers une perspective d'égalité liée au genre à chaque étape du cycle budgétaire.
- ▶ Dans la phase de formulation, les parlementaires peuvent identifier et promouvoir les aspects de la budgétisation qui tiennent compte de la dimension de genre et encourager le ministre des Finances à prendre en compte les évaluations d'impact sur le genre dans les évaluations des besoins et les propositions des MDA. Les commissions parlementaires peuvent inviter des experts à fournir des conseils, des contributions, des suggestions et des recommandations sur les propositions liées au genre examinées par les commissions pendant la phase de formulation.
- ▶ Dans la phase d'approbation, les parlementaires peuvent examiner minutieusement l'alignement entre les plans gouvernementaux pour les résultats liés au genre et les engagements de financement existants dans le budget. Les commissions parlementaires peuvent promouvoir l'égalité liée au genre dans les allocations budgétaires en organisant des débats et des auditions sur les impacts de genre des propositions budgétaires.
- ▶ Dans la phase d'exécution, les parlementaires peuvent demander que des informations sur l'impact sur le genre soient fournies lors de l'examen des réaffectations proposées entre les unités administratives et des réductions ou augmentations des dépenses proposées. Les commissions parlementaires peuvent examiner l'impact sur le genre des programmes dans le cadre de leur examen des rapports annuels et semestriels.
- ▶ Dans la phase d'audit et de contrôle, le parlement et ses commissions examinent de nombreux documents produits par le gouvernement et l'ISC. Les analyses de genre et les audits de genre peuvent fournir des informations détaillées pour le contrôle parlementaire des programmes et des engagements du gouvernement en faveur de l'égalité liée au genre.

IV. PROGRAMMATION DES INTERVENTIONS POUR SOUTENIR LES PARLEMENTS DANS LE PROCESSUS DE BSG

Jusqu'à présent, le kit d'action s'est concentré sur la BSG et sur le rôle des parlements dans le processus. La section suivante se concentre sur le soutien qui peut et doit être apporté aux parlements pour leur permettre d'assumer le rôle qui leur est dévolu par la Constitution dans le cycle budgétaire. Cette section sera utile à ceux qui soutiennent les efforts d'un parlement pour s'engager activement dans un processus de BSG, y compris par la coopération avec les OSC, les députés et les institutions de contrôle indépendantes qui travaillent dans le domaine de la budgétisation sensible au genre.

ONU Femmes travaille directement avec plus de 80 pays sur la BSG et dans au moins 40 pays, l'organisation engage les parlements. Dans de nombreux cas, ONU Femmes aide les parlements à jouer un rôle clé dans la BSG et la question plus large de l'analyse de l'impact sur le genre dans tous les aspects de leur travail. Les résultats spécifiques et les points d'entrée sont variés et dépendront des besoins et de la volonté politique de chaque parlement.

Les parlements font partie d'un système politique plus large qui est unique à chaque juridiction. Avant de concevoir tout programme, il est essentiel de procéder à une évaluation et à une analyse du contexte du parlement et de sa place dans le système politique. Cela nécessite un solide sens politique et l'évaluation doit se pencher sur les structures de pouvoir formelles et informelles du parlement et du système politique. Il faut bien comprendre le processus budgétaire et les systèmes de GFP en place.

La compréhension de l'autorité légale du parlement pour s'engager dans ces processus doit aller de pair avec une compréhension de l'autorité et des pouvoirs de *facto* de l'institution, de ses commissions et de ses députés. Les questions et les conseils de ce kit d'action comprennent des éléments à prendre en compte lors de l'analyse initiale du contexte, mais l'analyse elle-même ne peut être contournée ou traitée de manière superficielle. Si l'on ne comprend pas bien les variables en jeu dans un système politique donné concernant le processus budgétaire, les chances de réussite de la programmation seront fortement réduites.

Le principal moyen pour les bureaux de pays d'ONU Femmes d'impliquer les parlements est de développer et de mettre en œuvre un programme (ou un projet) dont le parlement est le bénéficiaire. Le contenu d'un tel programme dépendra du contexte politique et institutionnel du pays et du parlement ; cependant, certaines étapes et approches communes sont recommandées dans cette section.

1. Stratégie d'engagement en faveur de la BSG à l'échelle du parlement

Le travail sur la BSG peut être très technique, et il peut être tentant d'engager des membres du personnel et les députés spécifiques susceptibles de rechercher un soutien ou d'être en position d'effectuer des changements. Cependant, si l'identification et le travail avec des défenseurs individuels de la BSG au sein du parlement sont importants, il est nécessaire d'institutionnaliser les processus et les méthodes de travail pour une efficacité à plus long terme.

Un programme de soutien à l'échelle du parlement sera nécessaire pour plusieurs raisons :

1. Les réformes requises pour renforcer la capacité du parlement à s'engager efficacement dans le processus de BSG nécessiteront une **appropriation politique** des réformes aux plus hauts niveaux de l'institution. Le président du parlement et le greffier/secrétaire général du secrétariat du parlement devront approuver ces réformes et jouer un rôle stratégique dans leur mise en œuvre.
2. De nombreuses réformes auront des **impacts au-delà de la BSG**. Par exemple, la mise en place d'une structure au sein du parlement pour effectuer une analyse budgétaire selon le genre aura un impact plus large sur l'exécution globale du budget. Le soutien apporté à une commission parlementaire axée sur les finances ou les rapports d'audit augmentera la capacité de la commission bien au-delà de ses interventions liées à la BSG. Il en est ainsi parce que lorsque la capacité d'analyse de genre est intégrée dans le travail d'une commission, cette même capacité peut être utilisée pour s'appliquer au budget dans son ensemble. À terme, avec l'intégration de la BSG, les compétences développées seront également applicables à l'analyse budgétaire générale.

CONSEIL RAPIDE

Les parlements ont besoin de suffisamment de temps pour analyser et s'engager dans le processus budgétaire

Une leçon clé tirée des pays où les parlements ont tenté de jouer un rôle plus important dans la BSG et le processus budgétaire est que les règles d'approbation du budget exigent suffisamment de temps pour que les députés et les commissions puissent effectivement examiner le budget avant son approbation. Mais dans de nombreux pays, le parlement ne dispose que d'un délai, parfois aussi court que deux semaines, pour recevoir, examiner et approuver l'ASB. Ce manque de temps se traduit par un processus d'approbation plus pro forma et, à son tour, limite la capacité du parlement à apporter des ajustements au BAE avant son adoption. Pour que les parlements jouent un rôle plus efficace dans le processus budgétaire, il est essentiel de veiller à ce que les règles de procédure ou la législation budgétaire prévoient suffisamment de temps pour que le parlement puisse s'engager et analyser le BAE.

3. L'expérience antérieure en matière de développement parlementaire a montré que les programmes/projets réussis ont un **fil conducteur**. Les partenaires du développement établissent des relations de confiance avec les acteurs clés d'un parlement, personnel et députés, qui peuvent être exploitées pour accélérer et institutionnaliser les réformes. En Colombie, ONU Femmes a un projet de longue date à multiples facettes pour soutenir le Congrès. Au fil des années, le programme a établi des relations solides et de confiance avec les femmes parlementaires et le personnel, qui se sont développées grâce à des interventions opportunes et axées sur la demande que le personnel et les parlementaires ont appréciées. Cependant, ce n'est qu'en 2019 qu'il a vu des changements législatifs visant à promouvoir la BSG et l'accès du Congrès aux informations et aux données pour approuver et surveiller le BAE. Avec le temps, une fois la confiance établie, des réformes qui auraient pu être considérées au départ comme problématiques, sont devenues réalisables car les bénéficiaires étaient prêts à considérer de telles idées venant de partenaires de confiance.

La stratégie spécifique pour réaliser les réformes qui aboutiront à un rôle puissant pour un parlement dans un processus de BSG dépendra du contexte politique et de la théorie du changement définie pour un parlement spécifique (ces points sont discutés plus en détail ci-dessous). Mais la clé de toute stratégie de travail avec une institution politique telle qu'un parlement est de travailler aux niveaux stratégique et technique.

Il y a de nombreuses « pièces mobiles » dans une grande institution telle qu'un parlement. Une commission peut vouloir contrôler la mise en œuvre des financements et des programmes dans une perspective d'égalité liée au genre. Cela peut nécessiter l'affectation de ressources humaines suffisantes, l'autorisation d'effectuer des visites sur le terrain ou l'accord de tous les groupes parlementaires. Il peut être nécessaire de faire appel à la société civile pour apporter une expertise technique à la commission. Chacune de ces variables (et bien d'autres) peut faire échouer le travail de la commission.

Un programme peut permettre de surmonter l'intransigeance générale, le malaise bureaucratique ou le rejet politique en travaillant à un niveau stratégique. Un programme doté d'un parlement doit établir et maintenir le dialogue avec les dirigeants politiques et administratifs, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, afin de s'assurer de leur soutien continu aux réformes de la BSG et d'aborder les barrières ou les obstacles qui se présentent. De nombreux projets disposent d'un conseil d'administration qui comprend de tels dirigeants. D'autres ont créé des commissions de réforme internes au sein du parlement ou travaillent avec des groupes de gestion interpartis déjà établis, tels qu'un conseil économique interne ou un présidium. L'essentiel est d'établir et de maintenir une plateforme pour partager les informations sur le projet avec les dirigeants, de rechercher leur approbation pour des activités spécifiques et d'aborder les obstacles dès qu'ils se présentent.

Une deuxième approche stratégique commune pour travailler avec le parlement est d'assurer le développement des capacités du personnel et des députés. Des méthodes telles que le coaching, le mentorat et le pilotage des interventions offrent des opportunités en temps réel

d'apprendre et d'appliquer. Ces méthodes se sont avérées plus axées sur les résultats. Les activités de renforcement des capacités plus statiques, telles que les séminaires de formation et les visites d'étude, doivent être utilisées avec parcimonie. Les députés, en particulier, sont moins enclins à participer lorsqu'ils ont le sentiment qu'ils risquent d'exposer leurs connaissances limitées. Des approches plus discrètes et efficaces doivent être au cœur de tout travail de renforcement des capacités en matière de BSG au sein du parlement.

2. Programmation du travail sur la BSG avec les parlements : Étapes clés

La décision de concevoir et de mettre en œuvre un programme visant à soutenir le rôle des parlements en matière de BSG sera basée sur plusieurs facteurs, notamment la demande du gouvernement, la volonté politique du parlement, le statut de la BSG dans une juridiction donnée et la capacité des organisations de la société civile à soutenir un tel travail. Une fois qu'il a été décidé qu'un tel programme est justifié, le personnel d'ONU Femmes et les parties prenantes doivent considérer certaines étapes clés illustrées ci-dessous.

Étape n° 1 : analyse du contexte

ATout travail avec une institution politique, telle qu'un parlement, doit commencer par une analyse détaillée et complète de l'institution, y compris une compréhension complète des circonstances politiques dans lesquelles le travail proposé sera mis en œuvre. L'annexe 3 du présent kit d'action fournit des exemples de questions qui devraient constituer la base d'une telle analyse et renvoie à certaines ressources externes qui peuvent être utilisées pour mener une telle analyse. Mais à ce stade, il est essentiel de comprendre quelles sont les lacunes en matière de données d'information qui doivent être comblées. Cela comporte :

- ▶ Les structures formelles dans le cadre desquelles le parlement fonctionne
- ▶ Les dynamiques de pouvoir informelles qui ont un impact sur le fonctionnement du parlement
- ▶ L'analyse de genre du parlement en mettant l'accent sur :

CONSEIL RAPIDE

Les parlements ont besoin de suffisamment de temps pour analyser et s'engager dans le processus budgétaire.

Une leçon clé tirée des pays où les parlements ont tenté de jouer un rôle plus important dans la BSG et le processus budgétaire est que les règles d'approbation du budget exigent suffisamment de temps pour que les députés et les commissions puissent effectivement examiner le budget avant son approbation. Mais dans de nombreux pays, le parlement ne dispose que d'un délai, parfois aussi court que deux semaines, pour recevoir, examiner et approuver l'ASB. Ce manque de temps se traduit par un processus d'approbation plus pro forma et, à son tour, limite la capacité du parlement à apporter des ajustements au BAE avant son adoption. Pour que les parlements jouent un rôle plus efficace dans le processus budgétaire, il est essentiel de veiller à ce que les règles de procédure ou la législation budgétaire prévoient suffisamment de temps pour que le parlement puisse s'engager et analyser le BAE.

- Le cadre juridique promouvant l'égalité liée au genre :
 - Les structures de pouvoir formelles et informelles en rapport avec l'égalité liée au genre ; et
 - Les lacunes en matière de capacités et de règles qui empêchent le parlement d'agir de manière sensible au genre
- ▶ Le cadre juridique du parlement
 - ▶ Les ressources dont dispose le parlement, les groupes parlementaires, les caucus féminins interpartis et les députés pour s'engager dans la budgétisation sensible au genre
 - ▶ Relation entre le parlement et les autres acteurs politiques et leur rôle dans la collaboration avec le parlement pour promouvoir une BSG efficace, y compris :
 - la société civile ;
 - le pouvoir exécutif ;
 - le pouvoir judiciaire ; et
 - les commissions indépendantes.
 - ▶ Les défenseurs potentiels du travail sur la BSG

Disposer de ces informations avant de concevoir un projet ou un programme permettra une compréhension complète et claire de la dynamique au sein d'un parlement et des parties prenantes extérieures, ainsi que du soutien des capacités qui sera nécessaire pour promouvoir une nouvelle approche de l'égalité liée au genre et de la BSG. Cependant, la réalisation de cette analyse n'est pas purement technique. Il est nécessaire de faire preuve d'un certain sens politique ou d'adopter une optique politique pour mettre en œuvre l'analyse et la programmation ultérieure.

ENCADRÉ 9

Travailler avec différents acteurs sur la BSG

Un élément distinctif de la mise en œuvre de la BSG en Amérique latine est le rôle des acteurs externes (OSC nationales, ONGI et organisations multilatérales) qui soutiennent les gouvernements et les parlements dans leur mise en œuvre de la BSG.

ONU Femmes travaille avec le Congrès de Colombie depuis plusieurs années. Ayant développé et exploité une relation de confiance grâce à une analyse politique et une assistance technique opportunes, l'agence des Nations Unies a contribué à plaider avec succès en faveur de changements dans le système budgétaire national. En 2019, le système a été révisé pour exiger un étiquetage de genre sur tous les postes budgétaires liés à l'égalité liée au genre. ONU Femmes a soutenu le renforcement des capacités au sein du gouvernement pour collecter et diffuser des données ventilées par genre. En 2020, le système a été révisé à nouveau pour exiger des rapports sur le genre, notamment une annexe au BAE et dans le cadre du rapport annuel du gouvernement au Congrès. ONU Femmes a travaillé avec les ministères des Finances et de la Planification pour soutenir la mise en œuvre de ces

rapports. Au cours du processus d’approbation du budget, le Caucus des femmes du Congrès reçoit de la part d’ONU Femmes une analyse budgétaire détaillée qui a servi de base à plusieurs propositions d’amendement du BAE.¹¹¹

L’Institut national des femmes du Costa Rica a joué un rôle essentiel dans l’établissement et la mise en œuvre de la BSG dans ce pays. L’Institut travaille depuis 2005 avec les ministères des Finances et de la Planification et la National Audit Office à la conception et à la mise en œuvre de la BSG. Depuis sa création, l’Institut a formé plus de 300 fonctionnaires à une approche globale visant à intégrer la budgétisation sensible au genre dans leur travail et leur planification. L’Institut a également élaboré des guides et des directives pour les ministères et les agences gouvernementales afin de soutenir l’utilisation de la BSG.¹¹²

IAu Mexique, une OSC connue sous le nom de *Fundar* travaille avec le gouvernement pour soutenir le déploiement de la BSG. Au cours des dix dernières années, le gouvernement a intégré la BSG dans le cadre budgétaire, en grande partie grâce aux efforts de la société civile pour promouvoir cet objectif. Depuis sa création, *Fundar* a fourni des analyses budgétaires détaillées et a travaillé avec des ministères, comme celui de la santé, pour développer des outils permettant de soutenir l’analyse budgétaire selon le genre dans des secteurs spécifiques.¹¹³

L’organisation *Movimiento Manuela Ramos* a travaillé au Pérou pour soutenir la BSG. Elle a notamment joué un rôle de surveillance en développant des indicateurs pour suivre les résultats liés à l’égalité liée au genre, comme le prévoit le BAE. L’OSC a également soutenu le Congrès du Pérou dans le suivi de la mise en œuvre de la *loi sur l’égalité*.¹¹⁴

Étape n° 2 : définir le défi du développement

Une fois l’analyse du contexte effectuée, l’étape suivante consiste à définir le défi de développement qui sera relevé. Cela permettra de suivre les progrès réalisés pour relever le défi prédéfini pendant toute la durée du programme.

En considérant l’analyse dans son ensemble, il devrait être possible d’identifier les défis profondément enracinés qui ont entravé le développement économique et social d’un pays. Ces « causes profondes » doivent ensuite être reliées aux circonstances politiques actuelles, telles que les questions plus générales d’égalité liée au genre dans un pays et, plus particulièrement, le parlement et son rôle (ou son absence) dans le processus de BSG.

CONSEIL RAPIDE

La valeur ajoutée des défenseurs parlementaires

Quelle que soit l’étape de la mise en œuvre de la BSG dans le processus budgétaire, avoir un défenseur de la BSG au sein du parlement constitue une valeur ajoutée. En interne, la bonne personne (un député, un président de commission ou un cadre supérieur) peut être le catalyseur pour que le parlement assume son rôle vital dans la BSG. En externe, le fait d’avoir un défenseur prêt à faire avancer l’agenda de la BSG auprès de l’exécutif, des médias et de la société civile peut avoir un impact significatif sur l’adoption d’un système efficace de BSG et instiller un rôle pour le parlement dans un tel système.

Étape n° 3 : définir une théorie du changement

Après avoir effectué l'analyse du contexte et défini le défi du développement, l'étape suivante consiste à déterminer la théorie du changement. Plusieurs modèles existent pour produire une théorie du changement qui démontre comment un programme ou un projet interviendra pour relever le défi du développement et créer un changement positif. À un premier niveau, la théorie du changement (TdC) est une simple séquence du travail d'un programme. À un niveau plus profond, elle doit permettre une réflexion approfondie sur les hypothèses et les risques associés à tous les programmes. Elle doit remettre en question les hypothèses et les perceptions préconçues afin de garantir qu'une approche bien conçue et axée sur les résultats soit intégrée dans le travail du programme proposé.

Étape n° 4 : identifier les points d'entrée

L'identification des points d'entrée pour le travail sur la BSG sera abordée plus en détail plus loin dans le kit d'action. Mais il est important de noter que, sur la base du travail d'analyse et de définition du processus de défi et de changement précédemment articulé, l'objectif est d'assurer les points d'entrée corrects pour le soutien d'un programme et les réformes éventuelles.

Étape n° 5 : tester et essayer de nouvelles approches

Les travaux précédents avec les parlements ont montré que le meilleur moyen de réaliser des réformes institutionnelles est d'aider le personnel parlementaire et les députés à « apprendre en faisant ». De nouvelles approches visant à garantir le rôle effectif du parlement dans la BSG doivent être conçues et testées à petite échelle. Par exemple, le travail visant à soutenir le renforcement du contrôle par les commissions peut commencer par un soutien à une commission menant une enquête de contrôle qui inclut une analyse de l'impact sur le genre. Cette démarche peut être étendue à d'autres enquêtes menées par la même commission afin de renforcer leur capacité à mener ce type de travail par le biais d'une application réelle, soutenue par l'assistance technique du programme.

Étape n° 6 : évaluer les résultats

Une fois que de nouvelles approches ont été pilotées, il est essentiel d'évaluer le travail. À ce stade, une évaluation ne doit pas nécessairement être formelle ou inclure une analyse indépendante, mais elle doit garantir que les enseignements tirés du pilotage sont saisis. Elle doit consister en une analyse permettant d'extrapoler les résultats qui peuvent être reproduits dans l'ensemble du parlement. Si l'on reprend l'exemple d'une commission qui pilote l'analyse de genre dans le cadre d'une enquête de contrôle, l'évaluation de ce pilotage devrait aboutir à un ensemble clair de paramètres permettant à toutes les commissions de faire le même travail.

Étape n° 7 : partager les résultats

Une fois que l'évaluation a été menée et que les résultats, les leçons apprises et les paramètres des travaux futurs ont été définis, l'étape suivante consiste à partager les résultats avec les dirigeants politiques et les parties prenantes. Cela devrait créer un élan politique en faveur du changement. Lorsque les acteurs politiques verront que le pilotage d'une nouvelle approche a apporté une valeur ajoutée et, peut-être, un avantage politique, ils seront plus enclins à soutenir la reproduction du travail pilote dans l'ensemble du parlement.

En reprenant l'exemple de la commission, le partage des résultats de la manière dont une commission pilote a utilisé l'analyse de l'impact sur le genre, pour élaborer de meilleures recommandations, des changements de politique ou de législation, est essentiel pour obtenir leur acceptation de la réforme à plus grande échelle.

Étape n° 8 : institutionnaliser la réforme

L'objectif est de soutenir l'institutionnalisation des réformes qui répondent durablement au défi initial du développement. Cela peut nécessiter de modifier le cadre juridique ou les règles de fonctionnement du parlement. Il peut s'agir de modifier le financement ou l'allocation des ressources. Il peut s'agir d'un changement de comportement parmi les députés et le personnel. Mais l'essentiel est de travailler avec les dirigeants du parlement pour soutenir le travail de transition nécessaire qui aboutira à un changement permanent.

En reprenant l'exemple simple de la commission pilote, une fois qu'il y a un consensus sur la valeur ajoutée de l'analyse de l'impact sur le genre dans le travail de contrôle de la commission, il peut en résulter un changement dans le règlement intérieur du parlement ou un changement dans les procédures opérationnelles standard des commissions pour permettre l'application systématique de cette analyse d'impact par toutes les commissions.

3. Partenariats

La programmation en faveur d'un parlement n'est pas mise en œuvre de façon isolée. De nombreuses autres institutions et acteurs interagissent avec le parlement, de manière formelle et informelle, et peuvent avoir un impact significatif sur le succès du programme. Dans le cas de la BSG, ces autres parties prenantes peuvent également être des partenaires qui peuvent soutenir la mise en œuvre du programme.

CONSEIL RAPIDE

Capacité d'analyse budgétaire des OSC

Les leçons tirées des travaux précédents sur la BSG ont montré que la capacité à fournir une analyse budgétaire indépendante est une valeur ajoutée importante pour un parlement, donnant à l'institution l'accès à des données et à des analyses qu'elle ne pourrait peut-être pas réaliser autrement. Cependant, la capacité de production d'une OSC ne s'acquiert pas rapidement. Elle nécessite le travail d'économistes, de comptables et d'autres experts techniques.

Voici une liste de parties prenantes qui peuvent être des partenaires efficaces pour améliorer le travail du parlement en matière de BSG :

Société civile/Organisations de femmes

La relation entre les parlements et la société civile est complexe, mais un programme sur la BSG peut établir des liens entre les OSC/organisations de femmes et les commissions, par exemple, ou une unité de recherche parlementaire, pour permettre la collecte et la diffusion de données par les OSC liées à leur domaine d'intérêt. Lorsqu'elles en ont la capacité, les OSC qui effectuent des analyses budgétaires peuvent être d'excellentes sources d'informations et de données que les députés et les commissions peuvent utiliser en tant qu'analyse indépendante, distincte de celle menée par le gouvernement.

En outre, les OSC peuvent être des défenseurs efficaces de la BSG (comme ce fut le cas au Zimbabwe, par exemple) et peuvent assurer un suivi externe de la BSG afin d'identifier les lacunes et les défis qui empêchent la mise en place d'une BSG efficace et intégrée.

Groupes multipartites de femmes parlementaires

Les groupes multipartites de femmes parlementaires (souvent appelés « caucus de femmes ») peuvent constituer un partenaire clé au sein du parlement. Ces groupes constituent un bon point de départ pour le plaidoyer et l'analyse de genre. L'engagement d'un tel groupe dans un parlement peut permettre d'accéder aux groupes parlementaires et à la direction politique plus large au sein de l'institution.

Par exemple, ONU Femmes a travaillé avec l'Alliance des femmes parlementaires pour promouvoir la BSG en Albanie. Bien qu'elle en soit encore aux premiers stades de l'engagement parlementaire, l'Alliance a travaillé au-delà des lignes du parti et a permis aux questions liées à l'égalité liée au genre, y compris la BSG, de transcender un système parlementaire hautement contradictoire et autrement partisan.

Commissions de contrôle indépendantes

Comme nous l'avons vu plus haut dans ce document, il existe dans la plupart des pays des institutions de contrôle indépendantes qui ont un rôle central à jouer dans la GFP ainsi que dans le suivi et l'audit du BAE. La plus évidente est l'Auditeur général ou la Cour des comptes (ou une autre ISC similaire). Leur rôle dans la composante d'audit du cycle budgétaire en fait un point d'entrée privilégié pour le développement des capacités afin de leur permettre de réaliser des audits sur le genre ou d'appliquer l'analyse d'impact sur le genre à leur travail.

Dans de nombreux systèmes de GFP, il existe une relation symbiotique entre le parlement et l'auditeur. La commission parlementaire compétente (comptes publics, budget et finances) a souvent le pouvoir et l'autorité de recueillir des preuves et des documents et de plaider en faveur des réformes décrites dans les rapports d'audit. Mais ces mêmes commissions comptent souvent

sur l'auditeur pour fournir une expertise technique afin de soutenir leur travail. Un partenariat avec l'ISC peut renforcer la relation entre les deux institutions, ce qui, à son tour, devrait se traduire par une capacité accrue et un travail de meilleure qualité de la part des deux.

D'autres commissions indépendantes qui peuvent être pertinentes incluent le médiateur. Leur travail n'est peut-être pas aussi clairement lié au rôle du parlement dans le processus budgétaire. Néanmoins, il peut y avoir des possibilités de tirer parti de leur capacité à soutenir le parlement dans l'approbation et le suivi du BAE en prenant compte de la dimension de genre.

Ministère des Finances

Comme indiqué dans la première section, le ministère des Finances d'un pays donné a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de la BSG dans le cadre du processus budgétaire. C'est généralement ce ministère qui dirige le processus de formulation du budget de l'État et qui rend compte de sa mise en œuvre. Compte tenu du rôle central joué par le ministère, il peut être utile pour toute programmation sur la BSG et les parlements d'inclure l'engagement du ministère pour soutenir un rôle plus efficace du parlement dans le processus de la BSG.

Par exemple, au [Zimbabwe](#), ONU Femmes a mis en œuvre un projet de 2011 à 2014 dans lequel les exigences initiales de la législation en matière de BSG ont été soutenues par le ministère des Finances afin de garantir la mise en œuvre des exigences en matière de rapports pour les ministères de tutelle. À son tour, l'accès à l'information pour les députés qui a découlé de la mise en œuvre correcte de ces rapports a renforcé la capacité du parlement à jouer un rôle actif dans la BSG.¹¹⁵

Universitaires et experts externes

L'accès à une expertise indépendante peut être essentiel pour que le parlement soit en mesure de remplir son mandat dans le processus budgétaire. Si le parlement n'a pas la capacité interne d'analyser le budget dans son intégralité avec une perspective d'égalité liée au genre, il peut être utile de s'associer à des experts ayant une formation en analyse de genre, en économie et/ou en comptabilité, entre autres. Il peut s'agir d'universitaires ayant mené des recherches sur le sujet ou de personnes exerçant une profession libérale. Par exemple, ONU Femmes s'est associée à l'Université d'Eduardo Mondlane au [Mozambique](#) pour créer un Centre d'excellence sur la BSG pour les pays lusophones. Le Centre produit et enseigne des cours et des formations liés à la BSG qui sont intégrés dans les programmes de l'Université.¹¹⁶

Partenaires de développement et organisations internationales

Dans de nombreux pays, il peut y avoir plus d'un partenaire de développement travaillant avec le parlement. Il est possible que d'autres projets avec le parlement comprennent également un ou plusieurs résultats liés à l'égalité liée au genre au sein de l'institution et/ou à son rôle dans le système de gestion des finances publiques ou dans le contrôle du gouvernement de manière plus générale. Il y a une valeur ajoutée à s'assurer que toute programmation avec un parlement est

bien coordonnée avec d'autres exécutants travaillant avec l'institution. S'il existe une capacité technique au sein d'un autre agent d'exécution, il peut être utile de tirer parti de cette expertise pour tout travail de soutien au parlement.

Il existe également des ONGI et des organisations multilatérales qui peuvent avoir des capacités importantes en matière de BSG. Par exemple, le Partenariat international pour le budget est une ONGI qui se concentre sur les processus budgétaires efficaces et ouverts, y compris des recherches et des analyses importantes sur la BSG.¹¹⁷ L'OCDE¹¹⁸ et le FMI¹¹⁹, en tant qu'organisations multilatérales, se concentrent particulièrement sur la GFP et les processus budgétaires nationaux. Tirer parti de leur expertise peut améliorer le travail mené dans le cadre d'un programme de BSG.

ONU Femmes a créé trois centres d'excellence sur la BSG situés au [Maroc](#), au [Mozambique](#) et en [Russie](#). Les centres du Maroc et du Mozambique continuent de fonctionner et se concentrent sur la recherche en matière de BSG, sur le soutien à d'autres pays en matière de BSG et sur la production de cours à court et à long terme pour les fonctionnaires et autres acteurs clés du processus budgétaire au sein du gouvernement. Ce travail a apporté une valeur ajoutée au travail d'ONU Femmes dans ce domaine et à celui d'autres partenaires du développement.

4. Points d'entrée pour l'engagement

Après l'achèvement de l'analyse du contexte, de l'identification du ou des défis de développement et de la théorie du changement, le programme de travail avec un parlement nécessite l'identification des points d'entrée clés pour l'action et la mise en œuvre.

La détermination du ou des points d'entrée appropriés pour le travail sur la BSG dépendra d'un certain nombre de variables. La plus importante d'entre elles sera l'état de la BSG dans le processus budgétaire et les systèmes de GFP d'une juridiction donnée. Selon l'état de la BSG, le parlement devra assumer différents rôles.

L'institutionnalisation de la BSG comporte [quatre étapes générales](#), et le parlement devra prendre des mesures différentes pour chacune d'entre elles :

CONSEIL RAPIDE

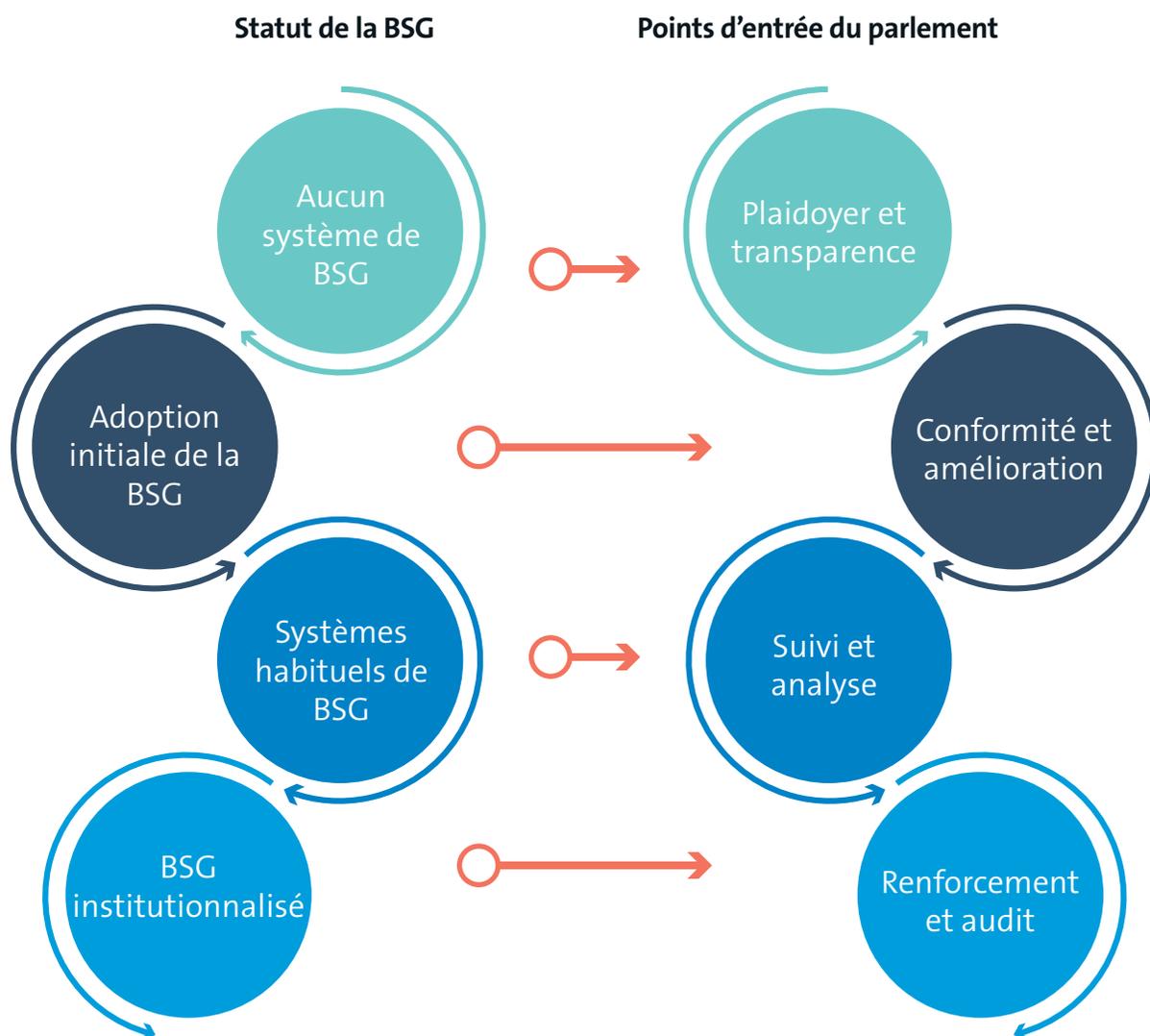
Le plaidoyer en faveur de la BSG peut prendre de nombreuses formes

La clé est de créer une demande politique qui incitera l'exécutif à adopter les principes et les outils de la BSG. Au lieu de chercher immédiatement à établir un système complet, il peut être utile pour un parlement de faire pression pour les aspects fondamentaux d'un système de BSG. Par exemple, la collecte de données ventilées par genre s'est avérée essentielle à la BSG, car les données doivent d'abord être accessibles avant toute analyse et, par conséquent, toute réforme. Le fait que les ministères de tutelle fassent des rapports réguliers (mensuels ou trimestriels) peut permettre au parlement et à ses commissions de recevoir des informations actualisées sur l'exécution du budget dans une perspective d'égalité liée au genre. Tant que ces informations ne sont pas communiquées régulièrement, il est très difficile pour un parlement de jouer un rôle actif dans le processus.

1) la BSG n'est pas encore introduite ; 2) l'adoption initiale d'une BSG ; 3) l'application croissante de la BSG et 4) la BSG est complètement institutionnalisée.

Lorsque la BSG n'a pas encore été adoptée, le rôle principal du parlement sera de plaider pour l'adoption de l'approche politique et l'approbation de la BSG dans le cadre du processus budgétaire.

FIGURE 6 : points d'entrée pour le soutien parlementaire en fonction du stade de mise en œuvre de la bsg dans un pays donné



a. La BSG n'a pas encore été introduite

Les partenariats peuvent être très utiles à ce stade. En cas d'intransigeance quant à l'adoption d'un système de BSG, le parlement doit travailler avec d'autres défenseurs partageant les mêmes idées pour faire pression sur les changements juridiques et politiques nécessaires à la mise en œuvre d'un tel système.

Voici quelques exemples de formes de plaidoyer :

- ▶ **Réforme du cadre juridique** : Chercher à modifier les lois budgétaires actuelles par le biais d'amendements proposés au parlement qui installeront des outils de BSG dans le processus budgétaire ;
- ▶ **Programmation pilote de la BSG** : Promouvoir l'application des principes et des outils de la BSG à un ministère de tutelle et/ou au sein du parlement lui-même¹²⁰ comme un moyen de tester et d'essayer ces outils et d'en tirer des leçons qui pourront être appliquées à l'ensemble du gouvernement au fur et à mesure de l'extension de la BSG ;
- ▶ **Tirer parti de l'autorité parlementaire** : Le parlement et ses commissions ont une autorité considérable pour demander des preuves et de la documentation à l'exécutif. En exigeant des ministres et/ou des fonctionnaires qu'ils témoignent et rendent compte de l'analyse de genre ou en demandant des documents et des données comme moyen de collecter des preuves pour l'analyse, le parlement peut commencer à instiller une approche BSG dans le travail de l'exécutif ; et
- ▶ **Une analyse indépendante** : Travailler avec la société civile et/ou les universitaires, et le parlement pour produire des rapports avec une analyse qui reflète l'application de la BSG au processus budgétaire standard, permettant de voir le BAE à travers une perspective d'égalité liée au genre.

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ODD 5.C.1 en ligne de mire

La méthodologie de l'ODD 5.c.1 peut également contribuer à éclairer les questions que les parlementaires posent au gouvernement sur le statut de la BSG et la promotion de l'égalité liée au genre. Par exemple, les questions suivantes ont été développées sur la base du critère 1, question 1 :

- Quelles politiques et/ou programmes le gouvernement a-t-il développés pour combler les écarts entre les genres ?
- Le gouvernement a-t-il développé des politiques et/ou des programmes conçus pour répondre à des objectifs d'égalité liée au genre bien identifiés ?
- Le gouvernement considère-t-il les impacts sur le genre des politiques et/ou programmes dont l'objectif n'est pas principalement lié à l'égalité liée au genre ?

En plus du plaidoyer, les parlements peuvent promouvoir la **transparence** dans leur travail, ce qui sera le cas d'un processus budgétaire plus ouvert et inclusif. Par exemple, une ou plusieurs commissions parlementaires peuvent organiser des auditions publiques sur le BAE, soit avant son approbation, soit pour suivre sa mise en œuvre.

Même si la BSG n'a pas été appliquée au BAE, les commissions peuvent utiliser une perspective d'égalité liée au genre pour examiner le budget. Qu'il s'agisse des comptes publics, d'une commission budgétaire ou d'une autre commission, lorsqu'un parlement analyse déjà la mise en œuvre du BAE, il peut être possible d'inclure une analyse de genre dans le cadre du contrôle plus large du budget. En rendant ce processus ouvert et transparent, on s'assure que cette analyse alternative est rendue publique et on peut aboutir à un débat politique et public sur la valeur ajoutée d'une telle analyse.

b. Adoption initiale de la BSG

Lorsque l'exécutif a commencé à introduire et/ou à adopter la BSG mais n'a pas encore atteint le point où elle est appliquée de manière régulière à l'ensemble du BAE, le parlement peut vouloir plaider pour que cette pratique soit pleinement mise en œuvre et promouvoir une plus grande transparence dans le processus budgétaire. Cependant, à ce stade, le parlement s'assure de la conformité avec tous les outils de BSG en place afin de garantir leur mise en œuvre complète et efficace. Avoir des politiques, des pratiques standard et des lois qui exigent des rapports et la collecte et l'étiquetage de données liées au genre peut ne pas être suffisant. Sans une source extérieure, telle que le parlement, exigeant le respect de ces règles, il peut être difficile de faire passer la BSG du stade du papier à celui d'un changement systémique dans la manière dont les budgets sont produits et mis en œuvre.

Lorsqu'une exigence de BSG est introduite/incluse dans les lois budgétaires, les membres du Parlement peuvent exercer leur rôle important en examinant et en approuvant la législation. Ils peuvent également utiliser cette base légale pour plaider et analyser la mise en œuvre effective de la BSG par les départements et les ministères sectoriels.

Le parlement peut et doit absorber les informations et les données qu'il reçoit grâce à l'utilisation initiale des outils de BSG. Cela devrait inclure un engagement solide et régulier des commissions clés dans le processus budgétaire avec une composante de BSG. À ce stade, il y a deux objectifs clés pour l'engagement des parlements. Premièrement, l'engagement du parlement doit permettre d'identifier les leçons tirées de l'application des outils de BSG afin de déterminer s'il existe des possibilités d'amélioration du processus. Par exemple, les rapports des ministères de tutelle contiennent-ils les informations correctes dont les députés et les commissions ont besoin ? L'analyse menée par l'exécutif reflète-t-elle les preuves recueillies ? Si non, comment le système peut-il être amélioré ?

c. Renforcer l'application de la BSG

Lorsque la BSG est mise en œuvre dans certains secteurs/domaines mais pas encore dans l'ensemble du gouvernement, le parlement peut commencer à assumer un rôle plus permanent. Cela nécessitera un contrôle régulier de la part du parlement ; un **contrôle du système** pour s'assurer qu'il reste efficace et un contrôle du BAE pour s'assurer qu'il reflète un équilibre entre les besoins et les intérêts des hommes et des femmes de manière égale.

Ce suivi peut inclure :

- ▶ **Un examen approfondi** du BAE avant son approbation par le biais de débats sur les crédits et d'auditions en commission ;
- ▶ **Des enquêtes de contrôle régulières** par les commissions pour s'assurer que les objectifs de genre sont atteints ;
- ▶ **La recherche de contributions** de la société civile et du public sur leurs observations concernant la mise en œuvre de la BSG ; et
- ▶ **Des témoignages réguliers (par exemple, trimestriels)** de ministres ou de hauts fonctionnaires du gouvernement pour rendre compte de l'exécution du budget, y compris des initiatives en matière de genre.

En plus du suivi du système de BSG et du budget global basé sur les principes de la BSG, le parlement doit renforcer sa capacité à mener une analyse indépendante du budget basée sur les principes de la BSG. Une telle analyse permettra au parlement d'apprécier comment le budget et ses chiffres créeront des résultats réels..

Il existe deux **moyens alternatifs de développer la capacité d'analyse de la BSG** :

- ▶ **Le rôle du parlement** : il peut établir une capacité interne pour mener des analyses lorsque le parlement dispose des ressources, tant humaines que financières. En Autriche, cela s'est traduit par l'établissement d'un BPB qui a pour mandat de mener des analyses budgétaires en matière de genre. En Italie, la division de la recherche du parlement est responsable des analyses d'impact sur le genre. En renforçant ses capacités, le parlement sera mieux à même de diriger l'analyse et de l'adapter aux besoins des commissions et des députés.
- ▶ **Le rôle des organisations de la société civile** : lorsque la perspective pour un parlement d'établir sa propre capacité interne d'analyse budgétaire est un objectif à plus long terme, il convient d'envisager un partenariat avec la société civile pour accéder à ces analyses. Au Pérou, le Movimiento Manuela Ramos fournit de telles analyses aux députés. Même lorsqu'un parlement dispose d'une certaine capacité, l'analyse de la société civile peut apporter une valeur ajoutée. Au Royaume-Uni, le Women's Budget Group fournit son point de vue sur le BAE depuis plusieurs années, bien que la Chambre des Communes ait un BPB. Le travail du WBG est considéré comme un enrichissement et, parfois, validant toute analyse interne.

d. La BSG est totalement institutionnalisée

Lorsque la BSG a été entièrement adoptée et institutionnalisée dans le processus budgétaire et les GFP d'un pays, le parlement doit exercer une surveillance pour s'assurer que le système fonctionne correctement. Il s'agit principalement de recevoir les **rapports d'audit** de l'ISC et d'effectuer des analyses pour s'assurer que les audits n'identifient pas de lacunes ou de limitations dans l'application du système de BSG. À ce stade, tous les travaux des commissions parlementaires liés au suivi budgétaire devraient inclure un aspect de suivi du genre.

Mais c'est à ce stade que le parlement devrait **exploiter** l'analyse et les résultats de la BSG pour promouvoir l'égalité liée au genre. L'exécutif étant maintenant entièrement impliqué dans la BSG et son application étant normalisée au sein du gouvernement, le parlement devrait assumer ses rôles traditionnels de législateur, de surveillance et de représentation pour utiliser la BSG afin d'apporter des changements au BAE et aux politiques gouvernementales plus larges qui reflètent l'égalité liée au genre. Le Parlement, ses commissions et les députés devraient demander l'avis du public sur la façon dont le budget a un impact sur la vie des citoyens (représentation), proposer des changements aux règles pour promouvoir une politique gouvernementale plus équitable (élaboration de lois) et contrôler ces règles et les fonds alloués pour s'assurer qu'ils répondent au défi qu'ils sont censés relever.

Points essentiels à retenir

- ▶ Travailler avec un parlement exige un certain niveau de sens politique et de réflexion stratégique pour s'adapter à l'évolution des dirigeants politiques et des circonstances.
- ▶ La création d'un réseau de partenaires pour soutenir le parlement et la programmation permettra d'adopter une approche plus rentable et de prendre en compte différentes perspectives.
- ▶ La programmation pour les parlements doit se concentrer sur une analyse politique solide et sur le renforcement des capacités par le biais du pilotage, du mentorat et de l'accompagnement des députés et du personnel, afin d'apprendre par la pratique.
- ▶ La programmation avec un parlement sur son rôle dans la BSG dépendra de l'état de la mise en œuvre de la BSG par l'exécutif. Là où les principes de la BSG sont moins acceptés ou adoptés par le gouvernement, le parlement devra jouer un rôle plus important en tant que défenseur et surveiller le système.

V. CONCLUSION

La budgétisation sensible au genre implique l'analyse des budgets et des politiques pour leur impact sur les inégalités entre les différents groupes de femmes et d'hommes, dans le but de promouvoir les budgets et les politiques qui conduiront à une plus grande égalité. De la formulation et de l'approbation du budget à sa mise en œuvre, en passant par son suivi et son audit, les parlementaires jouent un rôle crucial en soutenant l'allocation ouverte, transparente et responsable des ressources publiques par le biais des BAE.

Si la nature et l'étendue du rôle du corps législatif dans le processus budgétaire varient d'un pays à l'autre, les parlementaires peuvent avoir un impact la fois individuellement et au sein des commissions, à toutes les étapes du cycle budgétaire. Pendant la formulation du budget, les parlementaires peuvent effectuer des analyses d'impact sur le genre des projets de budget et des plans de programme, organiser des débats pré-budgétaires sur les dimensions de genre du projet de budget, demander des données ventilées par genre, et comparer les propositions par rapport aux performances passées ou à l'impact prévu sur différents groupes. Au stade de l'approbation, les parlementaires peuvent examiner minutieusement les performances budgétaires passées et identifier l'alignement entre les engagements actuels en matière d'égalité liée au genre et ce qui a été chiffré dans le budget. Pendant la mise en œuvre, les parlementaires peuvent travailler par l'intermédiaire de commissions et collaborer avec des parties prenantes externes pour analyser et rendre compte des impacts intersectionnels sur le genre des dépenses publiques décrites dans les examens budgétaires de milieu d'année. Ils peuvent également proposer des recommandations sur les endroits où les fonds devraient être réaffectés pour mieux soutenir les résultats équitables entre les sexes. Les parlementaires peuvent examiner les dépenses et les résultats obtenus dans une perspective de BSG pendant la phase d'audit.

Sans une forte adhésion des dirigeants et des cadres institutionnels solides pour renforcer la capacité des acteurs de l'État et de la société civile à travailler ensemble à l'élaboration de budgets sensibles au genre, les parlementaires seront confrontés à des obstacles croissants pour intégrer les objectifs d'égalité liée au genre dans le processus budgétaire. Par conséquent, il est essentiel de prendre des mesures pour institutionnaliser les systèmes et le soutien à la BSG dans l'ensemble du gouvernement afin que la budgétisation sensible au genre et fondée sur l'équité devienne une pratique durable et bien soutenue.

Les conseils, le processus en huit étapes pour l'application parlementaire de la BSG et les exemples de cas présentés dans ce kit d'action permettront aux parlementaires de jouer leur rôle essentiel dans le plaidoyer, l'examen et le suivi des budgets sensibles au genre. Grâce à des partenariats efficaces avec le gouvernement et les acteurs non gouvernementaux, en particulier la société civile, les parlementaires jouent un rôle central pour promouvoir la BSG et s'assurer que l'analyse de genre fait partie de l'évaluation législative de la formulation, de l'exécution et du contrôle du budget.

ANNEXE 1: Questions clés pour définir les interventions avec le parlement

Lorsque le personnel d'ONU Femmes et ses partenaires sont en mesure d'engager le parlement dans une discussion sur leur rôle dans la BSG, les questions suivantes seront un point de départ important pour comprendre les circonstances dans lesquelles tout soutien sera fourni :

1. 1. La gestion des finances publiques et le processus budgétaire annuel de l'État

- a. Quel type de format budgétaire est utilisé ?
 - i. Poste budgétaire
 - ii. Politique/Programme
 - iii. Performance
- b. Quelles sont les étapes du processus budgétaire ?
 - i. Avant qu'il ne soit présenté au parlement pour approbation
 - ii. Pendant le processus d'approbation au parlement
 - iii. Après l'approbation du budget
- c. Les données sont-elles généralement collectées de manière ventilée par genre ? Si oui, est-il possible de collecter également des données basées sur d'autres données démographiques intersectionnelles ?
- d. Quels sont les outils utilisés par l'exécutif pour rendre compte de son exécution budgétaire (par exemple, circulaires budgétaires, lois budgétaires, rapports trimestriels et annuels) ?
- e. Quels types de consultation pré-budgétaire sont menés par l'exécutif avec les parties prenantes ?

2. Budgétisation sensible au genre

- a. La BSG a-t-elle été reconnue comme obligatoire dans le cadre juridique du BAE ?
 - i. Si oui, quelles lois et quelles sont les exigences spécifiques ?
 - ii. Si non, existe-t-il des directives ou des politiques qui promeuvent la BSG comme alternative à la législation ?
- b. Quel soutien ou assistance technique est fourni à l'exécutif (ministère des Finances ; ministères de tutelle) pour mettre en œuvre la BSG ?
- c. Quelle consultation, le cas échéant, est menée par l'exécutif en ce qui concerne l'impact sur le genre avant la formulation du budget ?

- d. Le BAE comprend-il un étiquetage de genre pour identifier les programmes qui sont axés sur l'égalité liée au genre ?
- e. Le BAE comprend-il une composante de budget de genre ou un addendum qui explique l'impact du budget sur le genre ?
- f. L'exécutif a-t-il fait l'objet d'un examen par les pairs dans le cadre du processus d'examen de la gestion des finances publiques sensible au genre du PEFA ?
- g. L'institution supérieure de contrôle (par exemple, l'Auditeur général ou la Cour des comptes) utilise-t-elle des outils d'audit de genre dans le cadre de son travail habituel ?
 - i. Si ce n'est pas le cas, applique-t-elle l'analyse d'impact sur le genre dans son travail habituel ?

3. Le parlement et la BSG

- a. Le parlement ou ses commissions mènent-ils des consultations pré-budgétaires qui incluent une perspective d'égalité liée au genre ?
- b. Qu'advient-il des rapports budgétaires et de la BSG (circulaires budgétaires, rapports annuels, rapport complémentaire sur le genre du BAE) une fois qu'ils sont présentés au parlement ?
 - i. Les rapports sont-ils examinés par une ou plusieurs commissions ?
 - ii. Des consultations publiques et des enquêtes de contrôle sont-elles menées au sujet des rapports ?
 - iii. Le parlement ou ses commissions utilisent-ils les rapports pour plaider en faveur de changements dans le processus de BSG ?
- c. De combien de temps dispose le parlement entre l'introduction du BAE pour en débattre et la date limite d'approbation ?
- d. Quelle est l'autorité dont dispose le parlement pour amender le budget ?
 - i. *De jure*
 - ii. *De facto*
- e. Le parlement dispose-t-il d'une capacité interne pour analyser efficacement les documents et rapports budgétaires par le biais :
 - i. d'un bureau parlementaire du budget (BPB) ;
 - ii. d'une division de recherche ; ou
 - iii. du personnel de la commission ?
- f. Le parlement s'associe-t-il à la société civile pour soutenir le travail du parlement tout au long du cycle budgétaire ?
 - i. Si oui, quelle est la nature du soutien apporté par la société civile ?

- g. Quelles commissions contrôlent activement l'exécution du budget après son approbation par le parlement ?
 - i. Comment effectuent-elles ce suivi ? (par exemple : auditions publiques, enquêtes de contrôle, convocation des ministres ou des hauts fonctionnaires à témoigner et à rendre compte).
 - ii. Quelle est la capacité du parlement à effectuer un contrôle efficace ?
 - iii. Quel accès une commission a-t-elle à l'expertise externe pour soutenir son contrôle budgétaire ?
 - 1. Par l'ISC ?
 - 2. Par la société civile ?
 - 3. Par des partenaires du développement ?
- h. Quelle est la relation entre l'ISC et le parlement ?

4. Programmation de la BSG

- a. Comment l'analyse du contexte sera-t-elle menée ? (Voir Annexe 2 pour les questions clés suggérées)
- b. Sur la base des conclusions de l'analyse du contexte, quel est le défi de développement qui est abordé par le soutien au parlement sur son rôle dans la BSG ?
- c. Comment la programmation proposée sur la BSG avec le parlement répondra-t-elle au défi du développement (c'est-à-dire, quelle est la théorie du changement) ?
- d. Quels outils orientés vers les résultats seront utilisés pour renforcer la capacité du parlement à remplir son rôle dans le cadre d'un processus de BSG ?
- e. À quel stade la BSG est-elle institutionnalisée dans le système de GFP du pays ?
 - i. Un plaidoyer pour l'adoption de la BSG (ou de ses composantes) est-il nécessaire ?
 - ii. Comment le parlement peut-il assumer son rôle effectif dans le processus de la BSG ?
 - iii. Quelle capacité d'analyse du budget et de la BSG est nécessaire au sein du parlement ?
 - iv. Quels changements faut-il apporter au cadre juridique du budget et du parlement pour appliquer efficacement un processus de BSG ?
 - v. Quels partenariats apporteront une valeur ajoutée au travail du parlement en matière de BSG ?

ANNEXE 2: Aperçu des conseils rapides inclus dans le Kit d'action

Prendre le temps de comprendre le processus budgétaire

Chaque pays ou juridiction dispose d'un processus budgétaire unique. Une grande partie du processus peut être trouvée dans des règles et des lois écrites, telles qu'une loi budgétaire ou les règles de procédure du parlement, mais de nombreuses pratiques standard peuvent ne pas être accessibles au public ou peuvent être des normes non écrites qui se sont développées au fil du temps. Prenez le temps de vous assurer qu'il y a une compréhension du fonctionnement du processus budgétaire et des points d'entrée, formels et informels, qui existent pour influencer le processus.

La BSG commence par des données ventilées par genre et des statistiques de genre

Vous ne pouvez pas résoudre un problème dont vous ignorez l'existence. Tant que les données collectées par le gouvernement ne reflètent pas les différentes réalités et impacts sur les femmes et les hommes, il n'est pas possible de savoir si les femmes sont affectées négativement par une politique ou un programme donné. L'expérience de la BSG à ce jour a confirmé l'importance d'assurer la collecte et la diffusion de données ventilées par genre qui peuvent être utilisées par les ministères de tutelle, la société civile et le parlement pour mener des analyses et poursuivre les réformes qui reflèteront une approche plus sensible au genre dans l'élaboration des politiques.

Une analyse complète de l'état des lieux influencera la programmation, le soutien et l'approche de collaboration avec le Parlement

La programmation pour les parlements doit se concentrer sur une analyse contextuelle solide et sur le renforcement des capacités par le biais du pilotage, du mentorat et de l'accompagnement des députés et du personnel afin d'apprendre par la pratique. De plus, toute programmation avec un parlement sur la BSG dépendra de l'état de la mise en œuvre de la BSG par l'exécutif. Lorsque les principes de la BSG sont moins bien acceptés ou adoptés par le gouvernement, le parlement peut être amené à jouer un rôle plus important en tant que défenseur et à suivre l'évolution du système.

Les parlements doivent consulter et rendre compte avant la finalisation du budget

La phase de formulation du cycle budgétaire est l'occasion pour le parlement et les députés d'identifier et de promouvoir les aspects de l'ASB. Cela nécessitera une approche proactive du budget, y compris la tenue d'auditions publiques par les commissions parlementaires concernées et la recherche de contributions de la part des OSC, des organisations de femmes et du public sur leurs préoccupations, et sur ce qui est nécessaire pour garantir que le budget reflète les besoins et les intérêts de tous, hommes et femmes.

Établir la confiance avec les parlements

Les parlements sont des institutions politiques et toute politique est affaire de réseaux et de relations. Il n'est pas possible de supposer que les résultats d'un projet seront livrés sans d'abord établir des relations de confiance à long terme avec le parlement et ses acteurs clés ; Président, Secrétaire général/Commis, Présidents de commission, Caucus de femmes. L'établissement d'une telle relation nécessitera des signes précoces de réponse aux besoins de l'institution et des personnes qui occupent des postes clés au sein de l'institution. En répondant par des informations opportunes et de qualité et par des analyses basées sur des preuves, le personnel d'ONU Femmes peut développer une relation dans laquelle ces acteurs voient ONU Femmes comme une organisation à laquelle ils peuvent s'adresser pour obtenir un soutien. C'est la clé pour faciliter le partage des connaissances et, finalement, une volonté d'explorer les réformes, comme un rôle clé dans le processus de BSG.

Les parlements ont besoin de suffisamment de temps pour analyser et s'engager dans le processus budgétaire

Une leçon clé tirée des pays où les parlements ont tenté de jouer un rôle plus important dans la BSG et le processus budgétaire est que les règles d'approbation du budget exigent suffisamment de temps pour que les députés et les commissions puissent effectivement examiner le budget avant son approbation. Mais dans de nombreux pays, le parlement ne dispose que d'un délai, parfois aussi court que deux semaines, pour recevoir, examiner et approuver l'ASB. Ce manque de temps se traduit par un processus d'approbation plus pro forma et, à son tour, limite la capacité du parlement à apporter des ajustements au BAE avant son adoption. Pour que les parlements jouent un rôle plus efficace dans le processus budgétaire, il est essentiel de veiller à ce que les règles de procédure ou la législation budgétaire prévoient suffisamment de temps pour que le parlement puisse s'engager et analyser le BAE.

Les différentes étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du BAE offrent des possibilités d'engagement parlementaire

Dans la phase d'approbation, les parlementaires peuvent vérifier l'alignement entre les plans du gouvernement en matière d'égalité liée au genre et les engagements budgétaires existants. Les commissions parlementaires peuvent organiser des débats et des auditions sur l'impact des propositions budgétaires sur l'égalité liée au genre. Dans la phase d'exécution, les parlementaires peuvent demander des informations sur l'impact sur l'égalité liée au genre lors de l'examen des réaffectations proposées, et les commissions parlementaires peuvent examiner l'impact des programmes sur l'égalité liée au genre dans le cadre de leur examen des rapports annuels et semestriels. Dans la phase d'audit et de contrôle, le parlement et ses commissions peuvent examiner les analyses et les audits sur l'égalité liée au genre réalisés par le gouvernement et/ou les ISC.

La valeur ajoutée des défenseurs parlementaires

Quelle que soit l'étape de la mise en œuvre de la BSG dans le processus budgétaire, avoir un défenseur de la BSG au sein du parlement constitue une valeur ajoutée. En interne, la bonne personne (un député, un président de commission ou un cadre supérieur) peut être le catalyseur pour que le parlement assume son rôle clé dans la BSG. Sur le plan externe, le fait d'avoir un défenseur prêt à faire avancer l'agenda de la BSG auprès de l'exécutif, des médias et de la société civile peut avoir un impact majeur sur l'adoption d'un système de BSG efficace et instiller un rôle pour le parlement dans un tel système.

Capacité d'analyse budgétaire des OSC

Les leçons tirées des travaux précédents sur la BSG ont montré que la capacité à fournir une analyse budgétaire indépendante est une valeur ajoutée importante pour un parlement, donnant à l'institution l'accès à des données et à des analyses qu'elle ne pourrait peut-être pas réaliser autrement. Cependant, la capacité de production d'une OSC ne s'acquiert pas rapidement. Elle nécessite le travail d'économistes de comptables et d'autres experts techniques. .

Le plaidoyer en faveur de la BSG peut prendre de nombreuses formes

La clé est de créer une demande politique qui incitera l'exécutif à adopter les principes et les outils de la BSG. Au lieu de chercher à établir un système complet immédiatement, il peut être utile pour un parlement de faire pression pour les aspects fondamentaux d'un système de BSG. Par exemple, la collecte de données ventilées par genre s'est avérée essentielle à la BSG, car les données doivent d'abord être accessibles avant toute analyse et, par conséquent, toute réforme. Le fait que les ministères de tutelle fassent des rapports réguliers (mensuels ou trimestriels) peut permettre au parlement et à ses commissions de recevoir des informations actualisées sur l'exécution du budget dans une perspective d'égalité liée au genre. Tant que ces informations ne sont pas communiquées régulièrement, il est très difficile pour un parlement de jouer un rôle actif dans le processus.

ANNEXE 3: Questions clés pour l'analyse du contexte pour le travail sur la BSG¹²¹

Lorsque le personnel d'ONU Femmes et ses partenaires engagent le parlement dans la BSG, une première étape consiste à soutenir une analyse contextuelle pour identifier les facteurs qui peuvent affecter la capacité du parlement à exercer son ou ses rôles dans la mise en œuvre de la BSG. Les questions directrices ci-dessous fournissent un point de départ pour cette analyse.

Définir le but de l'analyse

1. Quels facteurs contextuels spécifiques sont analysés [politiques, économiques, sociaux] ?
2. Qui sera l'entité responsable de l'analyse et quelles parties prenantes seront impliquées ?
3. Quels sont les différents niveaux de pouvoir et les objectifs des différentes parties prenantes ?
4. Comment les femmes de différents groupes seront-elles incluses de manière significative dans l'analyse du contexte ?
5. Quel est l'objectif de l'analyse, comment sera-t-elle utilisée et par qui ?

Contexte politique/économique/social actuel

1. Quels facteurs géographiques, socio-économiques, de conflit (ou autres facteurs de fragilité) affectent le pays ?
2. Des événements spécifiques dans le pays ont-ils eu un impact sur le système politique actuel et la pensée politique en général et/ou en ce qui concerne l'égalité liée au genre en particulier ?
3. Le système politique actuel est-il soumis à des menaces externes et/ou internes ?
4. Quelles sont les principales sources de financement du pays (par exemple, quelle est la dépendance à l'égard de l'APD, des industries extractives, des investissements directs étrangers, de la mobilisation des ressources nationales) ?
5. Les femmes ont-elles été historiquement exclues des structures décisionnelles et si oui, comment ? Comment cela a-t-il joué dans les décisions concernant la conception et la dépense des budgets ?
6. Quels espaces existent pour l'engagement civique dans le système politique et ont-ils changé au fil du temps ? Les femmes de tous les groupes sont-elles en mesure de participer à l'action civique ?

Législation et politique - Cadres formels

7. Quels sont les engagements internationaux, régionaux et/ou nationaux en matière d'égalité liée au genre ?
8. Quel est le cadre juridique dans lequel la gestion des finances publiques et/ou la BSG sont mises en œuvre dans un pays ?
9. Existe-t-il des politiques sur l'égalité liée au genre (globales et/ou sectorielles) et des budgets sont-ils alloués pour leur mise en œuvre ?
10. Quelles parties prenantes (étatiques et non étatiques) jouent un rôle important dans la conception de ces lois et politiques et dans le suivi de leur mise en œuvre ?

Systemes de pouvoir

11. Comment le genre s'entrecroise-t-il avec la répartition du pouvoir formel et informel dans la société en termes de sphère publique (institutions politiques, institutions sociales, état de droit, marché et économie) et de sphère privée (vie domestique et famille, relations intimes) ?¹²²
12. Comment la société civile est-elle définie et y a-t-il des limites à son rôle dans le système politique ?
13. Les organisations de femmes et/ou les femmes participent-elles activement aux dialogues publics sur le budget ?

Obstacles et opportunités potentiels

14. Qui, dans les positions de pouvoir officiel, pourrait être un défenseur de la mise en œuvre de la BSG ? Qui pourrait poser des défis ou s'opposer à sa mise en œuvre ?
15. Quels espaces existent (ou pourraient exister) pour que le parlement introduise l'analyse de genre à différentes étapes du cycle budgétaire ?
16. De nouvelles questions surgissent-elles qui pourraient avoir un impact sur la mise en œuvre de la BSG [par exemple, le processus de réforme du budget ou de la GFP ; les élections] ?

ANNEXE 4: Indicateur 5.c.1 de l'ODD

Remarque : les questions clés de la méthodologie 5.c.1 sont présentées dans le contexte du cycle budgétaire. Cette annexe fournit les critères et les questions développés via la méthodologie des indicateurs. Notez que le critère 3 concerne plus directement les acteurs de l'exécutif que les membres du Parlement, mais les données transparentes/publiques peuvent être utilisées par les parlementaires lorsqu'elles sont produites.

L'indicateur vise à aider les gouvernements nationaux à développer des systèmes de suivi budgétaire appropriés et à s'engager à rendre les informations sur les allocations pour l'égalité liée au genre facilement accessibles au public. Le système devrait être dirigé par le ministère des Finances, en collaboration avec les ministères sectoriels et les mécanismes nationaux pour les femmes, et supervisé par un organe approprié tel que le Parlement ou les auditeurs publics.

Concepts :

Pour déterminer si un pays dispose d'un système de suivi et d'allocation de fonds publics pour l'égalité liée au genre et l'autonomisation des femmes, le questionnaire suivant est envoyé à son ministère des Finances, ou à l'agence en charge du budget du gouvernement :

Critère 1. Parmi les aspects suivants des dépenses publiques, lesquels sont reflétés dans les programmes de votre gouvernement et dans l'allocation de ses ressources ? (Au cours de la dernière année fiscale achevée)

Question 1.1 Existe-t-il des politiques et/ou des programmes gouvernementaux conçus pour répondre à des objectifs bien identifiés en matière d'égalité liée au genre, y compris ceux pour lesquels l'égalité liée au genre n'est pas l'objectif principal (tels que les services publics, la protection sociale et les infrastructures) mais qui intègrent des actions visant à combler les écarts entre les sexes ?

Question 1.2 Ces politiques et/ou programmes disposent-ils de ressources adéquates allouées dans le cadre du budget, suffisantes pour atteindre à la fois leurs objectifs généraux et leurs objectifs en matière d'égalité liée au genre ?

Question 1.3 Des procédures sont-elles en place pour garantir que ces ressources sont exécutées conformément au budget ?

Critère 2. Dans quelle mesure votre système de gestion des finances publiques promeut-il des objectifs liés au genre ou sensibles au genre ? (Au cours de la dernière année fiscale achevée)

Question 2.1 Le ministère des Finances/bureau du budget publie-t-il des circulaires d'appel, ou d'autres directives de ce type, qui fournissent des orientations spécifiques sur les allocations budgétaires sensibles au genre ?`

Question 2.2 Les politiques et programmes clés, proposés pour inclusion dans le budget, sont-ils soumis à une évaluation *ex ante* de l'impact sur le genre ?

Question 2.3 Des statistiques et des données ventilées par genre sont-elles utilisées dans les politiques et programmes clés de manière à pouvoir informer les décisions politiques liées au budget ?

Question 2.4 Le gouvernement fournit-il, dans le contexte du budget, une déclaration claire des objectifs liés au genre (c'est-à-dire une déclaration budgétaire sur le genre ou une législation budgétaire sensible au genre) ?

Question 2.5 Les allocations budgétaires sont-elles soumises à un « étiquetage », y compris par des classificateurs fonctionnels, afin d'identifier leur lien avec les objectifs d'égalité liée au genre ?

Question 2.6 Les politiques et programmes clés sont-ils soumis à une évaluation *ex post* de l'impact sur le genre ?

Question 2.7 Le budget dans son ensemble est-il soumis à un audit indépendant pour évaluer dans quelle mesure il promeut des politiques sensibles au genre ?

Critère 3. Les allocations pour l'égalité liée au genre et l'autonomisation des femmes sont-elles rendues publiques ? (au cours de la dernière année fiscale achevée)

Question 3.1 Les données sur les allocations pour l'égalité liée au genre sont-elles publiées ?

Question 3.2 Si elles sont publiées, ces données ont-elles été publiées de manière accessible sur le site Internet du ministère des Finances (ou du bureau responsable du budget) et/ou sur les bulletins officiels ou les avis publics correspondants ?

Question 3.3 Si oui, les données sur les allocations pour l'égalité liée au genre ont-elles été publiées en temps opportun ?¹²³

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

- 1 ONU Femmes, 2020. Cours de formation mixte sur la budgétisation sensible au genre. Centre de formation, ONU Femmes.
- 2 Groupe budgétaire d'ONU Femmes, 2018. *A Guide to Gender-Responsive Budgeting*, (Guide de budgétisation sensible au genre) (non disponible en français), Londres, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620429/gt-guide-gender-responsive-budgeting-280218-en.pdf;jsessionid=A14792715657768CCB389D48A9D62D06?sequence=13>.
- 3 La principale exception concerne les systèmes présidentiels calqués sur le système des États-Unis, dans lequel le budget annuel de l'État est principalement élaboré et approuvé par le Parlement
- 4 UIP et ONU Femmes, 2021. *Carte Femmes en politique*, <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-fr.pdf>.
- 5 ONU Femmes, 2020. Cours de formation mixte sur la budgétisation sensible au genre. Centre de formation, ONU Femmes.
- 6 CEDEF, 18 décembre 1979, *Résolution 180 du 18 décembre 1979 de l'Assemblée générale des Nations Unies* (XXXIV 1979), <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women>.
- 7 Constitution du Zimbabwe, 2013, (Constitution du Zimbabwe, 2013) (non disponible en français), https://www.constituteproject.org/constitution/Zimbabwe_2013.pdf.
- 8 https://observatoriomujeres.gov.co/archivos/publicaciones/Publicacion_142.pdf.
- 9 Entretien avec le personnel d'ONU Femmes, 2021.
- 10 OCDE, *Glossary of Key Terms for completing the 2012 OECD Budgeting Practices and Procedures Survey* (Glossaire des termes clés pour compléter l'enquête de 2012 de l'OCDE sur les pratiques et procédures budgétaires) (non disponible en français) <https://www.oecd.org/gov/budgeting/Budgeting-survey-glossary.pdf>.
- 11 Ministère de l'Économie et des Finances, CE-BSG et ONU Femmes (2019), *Amélioration du Rapport sur le Budget axé sur les Résultats tenant compte de l'aspect Genre*.
- 12 Uwantege, Emma Carine. 2019. *Gender Responsive Budgeting Parliamentary Guide (Guide parlementaire de budgétisation sensible au genre)*. Forum des femmes parlementaires du Rwanda.
- 13 Ministère des Finances et du Développement Économique, Zimbabwe, http://www.zimtreasury.gov.zw/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=67&Itemid=793.
- 14 Secrétariat du PEFA, 2020. Cadre complémentaire pour l'évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre, Washington, D.C., https://www.pefa.org/sites/pefa/files/resources/downloads/WBG_GRPFM_FRAMEWORK_ENG_PAGES_200609.pdf.
- 15 Secrétariat du PEFA, 2020
- 16 Ronnie Downes, Lisa von Trapp et Scherie Nicol, 2017, *Gender Budgeting in OECD Countries* (Budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE) (non disponible en français), Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire. 2016/3, <https://www.oecd.org/gender/Gender-Budgeting-in-OECD-countries.pdf>.
- 17 <https://www.oecd.org/gov/budgeting/designing-and-implementing-gender-budgeting-a-path-to-action.pdf>.
- 18 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 19 Service de recherche de la Chambre des députés italienne, 2021. *Briefing on Gender Budgeting and Gender Scrutiny (Réunion d'information sur la budgétisation et l'examen sensibles au genre)*.
- 20 Loi n°4/2018 - Journal officiel n°29/2018, du 9 février, cadre juridique de l'évaluation de l'impact sur l'égalité liée au genre des actes normatifs, Portugal.
- 21 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 22 ONU Femmes, 2015. *Handbook on Costing Gender Equality (Manuel sur l'évaluation des coûts de l'égalité liée au genre)*, <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/7/handbook-on-costing-gender-equality> (non disponible en français).
- 23 Emma Carine Uwantege, 2019, *Gender Responsive Budgeting Parliamentary Guide: Final Document*, (Guide parlementaire de budgétisation sensible au genre : document final) Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires.
- 24 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 25 Commission pour l'égalité des chances du Parlement ougandais, 2017, *Gender and Equity Compliance Guide for Parliament (Guide de conformité en matière d'égalité et de genre destiné au Parlement)*
- 26 Secrétariat du PEFA, 2020, PEFA Assessment of Gender Responsive Public Financial Management: Indonesia (Évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre : Indonésie) (non disponible en français), <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/2021-07/ID-Jun20-GRPFM-Public%20with%20PEFA%20Check.pdf>.

- 27 L'allocation budgétaire pour les réalisations marquées comme sexospécifiques est passée de 230,47 milliards IDR en 2015 à 120,48 milliards IDR en 2016. Voir : *PEFA Assessment of Gender Responsive Public Financial Management : Indonésie. (Évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre : Indonésie)*.
- 28 Entre 2012 et 2015, un règlement exigeait que le Gouvernement bloque le budget alloué aux unités de dépenses si elles ne remplissaient pas les exigences de « marquage de genre » et de préparation d'un EBSG.
- 29 Secrétariat du PEFA, 2020. https://www.pefa.org/sites/pefa/files/resources/downloads/WBG_GRPFM_FRAMEWORK_FRE_WEB_PAGES_0.pdf.
- 30 Pour un exemple d'énoncé budgétaire complet sur l'égalité liée au genre, voir l'énoncé sur l'égalité des genres, la diversité et la qualité de vie du Canada de 2021. Le document inclut la promotion de l'égalité liée au genre et de l'égalité pour les autres groupes de la population, <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/anx4-fr.html>.
- 31 Ministère des Finances et de la Planification Économique du Rwanda, Annex 8: Guidelines for the Preparation of the Gender Budget Statement FY 2020/21 (Annexe 8 : Orientations pour la préparation de l'énoncé budgétaire sensible au genre de l'exercice 2020/2021) (non disponible en français) https://www.minecofin.gov.rw/fileadmin/user_upload/Minecofin/Publications/REPORTS/National_Budget/Budget_Call_Circular/2020-2021_Second_Budget_Call_Circular/Local_Government/Annex_8_GBS_FY_2020-21.docx.
- 32 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 33 Uwantege, 2019.
- 34 Debbie Budlender, 2016, *Budget Call Circulars and Gender Budget Statements in the Asia Pacific* (Circulaires d'appel budgétaire et énoncé budgétaire sur l'égalité liée au genre dans la région Asie et Pacifique) (non disponible en français), ONU Femmes, <https://asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2016/05/budget-call-circulars-and-gender-budget-statements-in-the-asia-pacific>.
- 35 Secrétariat du PEFA, 2020b.
- 36 Secrétariat du PEFA, 2016, *Rapport sur la performance de la gestion des finances publiques: Royaume du Maroc*, <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/assessments/reports/MA-Sep16-PFM-PR-Public-with-PEFA-Check.pdf>.
- 37 Equal Opportunities Commission (EOC) of Ugandan Parliament, 2017.
- 38 Gouvernement espagnol, 2020, Gender Impact Report (Rapport sur l'impact de genre) (non disponible en français), <https://www.sepg.pap.hacienda.gob.es/sitios/sepg/en-GB/Presupuestos/InformesImpacto/Paginas/InformelImpactoGenero.aspx>.
- 39 Ibid.
- 40 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 41 Les six départements initiaux comprenaient l'Éducation et les Compétences, la Santé ainsi que les Affaires, l'Entreprise et l'Innovation.
- 42 IBureau parlementaire irlandais du budget, 2021, *Gender Informed Budgeting in Ireland* (Budgétisation sensible au genre en Irlande) (non disponible en français), https://drive.google.com/file/d/1GauaL70ef_WyFSoSxv0cg3b2lvrbhVO/view.
- 43 Gouvernement irlandais, 2019, *Revised Estimates Volume for Public Services*, (Volume des estimations révisées pour les services publics) (non disponible en français) <https://assets.gov.ie/5516/110119140212-1f5f87d995e643cf96a12e5e42b7f25f.pdf>.
- 44 Secrétariat du PEFA, 2020, *Kingdom of Tonga: Public Expenditure and Financial Accountability Gender Responsive Budgeting Assessment Report 2019*, (Royaume des Tonga : Rapport d'évaluation 2019 des dépenses publiques et de la budgétisation sensible au genre) (non disponible en français) <https://assets.gov.ie/5516/110119140212-1f5f87d995e643cf96a12e5e42b7f25f.pdf>.
- 45 PEFA, 2020b.
- 46 Secrétariat du PEFA, 2020a.
- 47 Torun Reite, 2020, *Gender Responsiveness in Public Financial Management in Norway: An Assessment Using the Gender Supplementary PEFA Framework* (La prise en compte des sexospécificités dans la gestion des finances publiques en Norvège : une évaluation utilisant le cadre complémentaire du PEFA favorisant l'égalité liée au genre) (non disponible en français), Secrétariat NORAD/ PEFA, <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/2020-12/NO-Nov20-GRP-FM-Public%20with%20PEFA%20Check.pdf>.
- 48 Secrétariat du PEFA, 2021. *PEFA Assessment of Gender Responsive Public Financial Management, 2021: Ukraine* (Évaluation du PEFA de la prise en compte des sexospécificités dans la gestion des finances publiques : Ukraine) (non disponible en français), https://www.pefa.org/sites/pefa/files/2021-07/UA-Feb21-GRP-FM-Public%20with%20PEFA%20Check_ENG.pdf.
- 49 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 50 Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, 2008, *Actes du cycle de séminaires un nouveau défi pour le gouvernement fédéral et ses administrations*, <https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/actesGENDER-F.pdf>.
- 51 Chambre des députés italienne, 2021.

- 52 Uwantege, 2019.
- 53 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 54 Secrétariat du PEFA, 2021
- 55 OCDE, *External Audit – Supreme Audit Institutions*, (Audit externe : Institutions supérieures de contrôle) (non disponible en français) <https://www.oecd.org/gov/external-audit-supreme-audit-institutions.htm>.
- 56 Association des institutions supérieures de contrôle du Pacifique, 2020, *Gender Performance Audit: Key Considerations and Best Practice* (Audit de performance sexospécifique : Considérations clés et bonnes pratiques) (non disponible en français), <https://www.pasai.org/blog/2020/8/7/gender-performance-audit-key-considerations-and-best-practice>.
- 57 Fondation canadienne pour l’audit et la responsabilisation, *L’importance d’auditer la question d’égalité liée au genre*, <https://www.caaf-fcar.ca/fr/egalite-des-sexes-concepts-et-contexte/l-importance-d-auditer-la-question-d-egalite-des-sexes>.
- 58 Fondation canadienne pour l’audit et la responsabilisation, 2016, *Guide pratique sur l’audit de l’égalité liée au genre*, <https://www.caaf-fcar.ca/images/pdfs/practice-guides/Guide-pratique-sur-l-audit-de-l-egalite-des-sexes.pdf>.
- 59 Ibid.
- 60 Secrétariat du PEFA, 2020a.
- 61 Bureau du vérificateur général du Canada, 2016, Rapport 1 - La mise en œuvre de l’analyse comparative entre les sexes, https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201602_01_f_41058.html.
- 62 Ibid.
- 63 Bureau du vérificateur général des Fidji, 2019, *Coordination of Actions on Elimination of Violence against Women: Performance Audit*, (Coordination des actions pour l’élimination des violences à l’égard des femmes : Audit de performance) (non disponible en français), <https://www.parliament.gov.fj/wp-content/uploads/2019/09/Report-of-the-Auditor-General-Elimination-of-Violence-Against-Women.pdf>.
- 64 Ibid.
- 65 OLACEFS, 2019, *Ibero-American Audit on the Sustainable Development Goal 5: Gender Equality* (Audit ibéro-américain sur l’objectif de développement durable 5 : Égalité liée au genre) (non disponible en français), <https://www.olacefs.com/wp-content/uploads/2019/09/REPORT-SDG-5.pdf>.
- 66 Ibid.
- 67 Geoff Dubrow, 2020, *Weathering the COVID-19 Crisis and Beyond: The Role of Parliament in Public Debt Management* (*Surmonter la crise du COVID-19 et au-delà : le rôle du Parlement dans la gestion de la dette publique*), Westminster Foundation for Democracy.
- 68 Geoff Dubrow, 2020, *Influencing the Budget During the Formulation Stage* (*Influencer le budget pendant la phase de formulation*), Westminster Foundation for Democracy.
- 69 Ibid.
- 70 Secrétariat du PEFA, 2020
- 71 Downes, Von Trapp, et Nicol, 2017.
- 72 Office parlementaire irlandais du budget, 2021.
- 73 Commission pour l’égalité des chances (EOC) du Parlement ougandais, 2017.
- 74 OCDE, 2019, *Parliament’s Role in Budgeting* (*Le rôle du Parlement dans la budgétisation*), tiré de *Budgeting and Public Expenditures in OECD Countries* (Budgétisation et dépenses publiques dans les pays de l’OCDE), <https://www.oecd.org/gov/budgeting/Parliament-role-in-budgeting.pdf> (non disponible en français).
- 75 Ibid.
- 76 Parmi les pays de l’OCDE, les pratiques de consultation suivantes sont rapportées : la sensibilisation par le biais de visites de commissions ou d’événements de discussions ouvertes (Australie, Canada, Estonie, Finlande, Japon, Portugal, République slovaque et États-Unis) ; et des débats numériques sur les plateformes de médias sociaux (France, Grèce et Suisse).
- 77 Dubrow, 2020a.
- 78 ONU Femmes, *Planification nationale inclusive*, <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/governance-and-national-planning/inclusive-national-planning>.
- 79 OCDE, *Cadre de dépenses à moyen terme*, <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/5b0d4f77-en/index.html?itemId=/content/component/5b0d4f77-en> (non disponible en français).
- 80 Dubrow, 2020.
- 81 Vanguard, 2016, *Reps adopte le CDMT alors que Buhari présente le budget 2017*, <https://www.vanguardngr.com/2016/12/reps-adopt-mtef-buhari-presents-2017-budget/>. (non disponible en français)
- 82 Dubrow, 2020.

- 83 Dubrow, 2020a.
- 84 Gouvernement de L'ACT, *Women's Budget Statement (Énoncé budgétaire des femmes)*, <https://www.communityservices.act.gov.au/women/womens-budget-statement> (non disponible en français).
- 85 FMI, 2020, *Fiji Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) Assessment (Évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière de Fidji (PEFA))*, <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/2020-04/FJ-Feb20-PFMPR-Public%20with%20PEFA%20Check.pdf>.
- 86 ONU Femmes, 2021. *Timeline of Key Gender Responsive Budgeting Milestones in Timor-Leste. (Chronologie des principales étapes de la budgétisation sensible au genre au Timor oriental.)* (non disponible en français) https://asiapacific.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20ESEA/Docs/Publications/2021/02/GRB%20book%20ENGLISH_Final.pdf.
- 87 Budlender, 2016.
- 88 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 89 Uwantege, 2019.
- 90 ONU Femmes, 2019, *A Toolkit to Support Ethiopian Parliament to Better Implement Gender Responsive Budgeting (Guide pour aider le Parlement éthiopien à mieux mettre en œuvre la BSG)*, <https://drive.google.com/file/d/1OuCpUuhHzg0L2p8GVHjI9fZy6BMVkiD/view>. (non disponible en français).
- 91 Parlement du Canada, 2018, *Témoignages de la réunion du comité FEWO*, <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/FEWO/reunion-98/temoignages>.
- 92 <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/transparence/les-sexes-diversite-repercussions-programmes.html>
- 93 Groupe de suivi parlementaire, 2021, ATC210514: *Report of the Portfolio Committee on Women, Youth and Persons with Disabilities on the Annual Performance Plan (Budget Vote20) of the Department of Women, Youth and Persons with Disabilities for financial year 2021/22, (Rapport de la commission du portefeuille sur les femmes, la jeunesse et les personnes handicapées sur le plan de performance annuel (vote du budget20) du département des femmes, de la jeunesse et des personnes handicapées pour l'année financière 2021/22), daté du 14 mai 2021*, <https://pmg.org.za/tailed-committee-report/4582/>. (non disponible en français).
- 94 Ibid.
- 95 ONU Femmes, 2019.
- 96 Le budget adopté est le BAE, y compris tout amendement, qui a été approuvé par le corps législatif.
- 97 Partenariat international pour le budget, 2016, *Guide du questionnaire sur le budget ouvert : une explication des questions et des options de réponse*, <https://internationalbudget.org/wp-content/uploads/2021-01-18-Complete-2021-OBS-Guide-and-Questionnaire-FRENCH.pdf>.
- 98 Pamela Gomez, Joel Friedman et Isaac Shapiro, 2005, *Opening Budgets to Public Understanding and Debate: Results from 36 Countries (Favoriser la compréhension et le débat publics sur les budgets :Résultats de 36 pays)*, Revue de l'OCDE sur la budgétisation, volume 5, n° 1.
- 99 Basé sur l'examen de l'indicateur 114 de l'Enquête sur le Budget Ouvert à l'aide de l'explorateur de données de l'EBO. La meilleure pratique pour l'indicateur 114 comprenait l'examen par la commission parlementaire de l'exécution en cours d'exercice du budget adopté au moins une fois au cours de l'exercice budgétaire concerné. L'examen en commission devait être accompagné d'un rapport publié contenant les conclusions et les recommandations.
- 100 Dubrow, 2020.
- 101 Geoff Dubrow, 2020b, *A Critical Review of Public Accounts Committees, (Examen critique des commissions des comptes publics)*, Westminster Foundation for Democracy, <https://www.agora-parl.org/sites/default/files/agora-documents/A%20critical%20review%20of%20public%20accounts%20committees.pdf> (non disponible en français).
- 102 Secrétariat du PEFA, 2020.
- 103 Uwantege, 2019
- 104 Ibid.
- 105 Lorsqu'il n'existe pas de PAC, la commission des finances ou une sous-commission de la commission des finances assume souvent cette fonction
- 106 Uwantege, 2019
- 107 Ibid.
- 108 ONU Femmes, 2019.
- 109 Cour des comptes européenne, 2021, *L'intégration de la dimension de genre dans le budget de l'UE : il est temps de joindre l'acte à la parole*, Parlement de l'Union européenne, <https://www.eca.europa.fr/en/Pages/DocItem.aspx?did=58678>.
- 110 Entretien avec Petra Schirnhofner, Initiative de développement de l'INTOSAI.
- 111 https://observatoriomujeres.gov.co/archivos/publicaciones/Publicacion_142.pdf (non disponible en français);

- <https://colombia.unwomen.org/es/como-trabajamos/liderazgo-y-participacion-politica/planeacion-y-presupuestos-publicos/nuestro-trabajo> (non disponible en français).
- 112 Evidence and Lessons from Latin America (Ella), 2015. (Preuves et leçons tirées de l'Amérique latine, (Ella)) Advancing Gender Equality Through the Budget: Latin American Experiences with Gender-Responsive Budgeting. (Faire progresser l'égalité liée au genre par le biais du budget : expériences latino-américaines en matière de budgétisation sensible au genre.) <https://www.fundar.org.mx/mexico/pdf/Brief-AdvancingGenderEqualityLAExperienceswithGender-ResponsiveBudgeting.pdf>
- 113 Ibid.
- 114 Ibid.
- 115 Taonabiz Consulting, 2015. End of Term Evaluation of the Gender Budgeting and Women's Empowerment Project, 2010-2014. (Évaluation de fin de mandat du projet de budgétisation sensible au genre et d'autonomisation des femmes, 2010-2014.). Non disponible en français.
- 116 ONU Femmes, *Les Centres d'excellence régionaux de la budgétisation sensible au genre : des centres d'information sur la planification et la budgétisation sensibles au genre*, <https://gender-financing.unwomen.org/fr/highlights/grb-centers-of-excellence>.
- 117 Partenariat international pour le budget, <https://internationalbudget.org/search/gender/> (non disponible en français).
- 118 OCDE, *Gender Budgeting Framework – Highlights (Cadre de budgétisation sensible au genre - Points importants)*, <https://www.oecd.org/gov/budgeting/Gender-Budgeting-Highlights.pdf> (non disponible en français).
- 119 Janet G. Stotsky, 2016, *Working Paper: Gender Budgeting - Fiscal Context and Current Outcomes*, IMF (Document de travail : budgétisation sensible au genre - Contexte fiscal et résultats), <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2016/wp16149.pdf> (non disponible en français)
- 120 <https://eca.unwomen.org/en/stories/news/2022/03/un-women-organized-a-gender-responsive-budgeting-seminar-in-turkey-for-the-members-of-the-parliament>. (non disponible en français)
- 121 Le contenu de cette annexe est adapté d'un manuel de l'USAID intitulé *Applied Political Economy Analysis Field Guide (2016)* (Guide pratique de l'analyse de l'économie politique appliquée) (non disponible en français)
- 122 Petit, 2013
- 123 Vous trouverez des informations dans la note explicative de l'indicateur 5.c.1 disponible sur <https://unstats.un.org/wiki/display/SDGeHandbook/Indicator+5.c.1> (non disponible en français).

BIBLIOGRAPHIE

- Accounting for Basic Services. (Comptabilité des services de base.) 2018. Gender-Responsive Budgeting in Local Government Advocacy (La budgétisation sensible au genre dans le plaidoyer des gouvernements locaux.). Cape Town. https://isandla.org.za/en/resources/item/download/62_5e5c73b9aaacf41344ff9af957ce4bfd. (non disponible en français)
- Advocates for Coalition for Development and Environment (ACODE). (Défenseurs de la Coalition pour le développement et l'environnement (ACODE).) 2019. Review Of The Gender Compliance Assessment Of Uganda's National Budget: A Focus On The Agriculture Sector (Examen de l'évaluation de la conformité au genre du budget national de l'Ouganda : Un regard sur le secteur agricole). Kampala. https://media.africaportal.org/documents/Review_of_gender_compliance.pdf. (non disponible en français)
- Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilité (CAAF). 2016. Guide pratique sur l'audit de l'égalité liée au genre. Ottawa. <https://www.caaf-fcar.ca/images/pdfs/practice-guides/Guide-pratique-sur-l'audit-de-l'egalite-des-sexes.pdf>.
- Connolly, Anette. 2021. Gender Informed Budgeting in Ireland. (Budgétisation sensible au genre en Irlande.) Office parlementaire irlandais du budget.
- Downes, Ronnie, Nicol, Scherie et Van Trapp, Lisa. 2017. « Gender budgeting in OECD countries » (« La budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE »), Revue de l'OCDE sur la budgétisation 2016/3.
- Dubrow, Geoff. 2020. Weathering the COVID-19 Crisis and Beyond: The Role of Parliament in Public Debt Management. (Surmonter la crise du COVID-19 et au-delà : le rôle du Parlement dans la gestion de la dette publique.) Westminster Foundation for Democracy.
- 2020a. Influencing the Budget During the Formulation Stage. (Influencer le budget pendant la phase de formulation). Westminster Foundation for Democracy.
- Commission pour l'égalité des chances (EOC). 2017. Gender and Equity Compliance Guide for Parliament. (Guide de conformité en matière de genre et d'équité pour le Parlement.) Kampala.
- 2020b. A Critical Review of Public Accounts Committees. (Un examen critique des commissions des comptes publics.) Westminster Foundation for Democracy. <https://www.agora-parl.org/sites/default/files/agora-documents/A%20critical%20review%20of%20public%20accounts%20committees.pdf> (non disponible en français)
- Evidence and Lessons from Latin America (Ella), 2015. (Preuves et leçons tirées de l'Amérique latine, (Ella)). Advancing Gender Equality Through the Budget: Latin American Experiences with Gender-Responsive Budgeting. (Faire progresser l'égalité liée au genre par le biais du budget : expériences latino-américaines en matière de budgétisation sensible au genre.)
- Fonds monétaire international (FMI). 2020. Fiji Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) Assessment (Dépenses publiques et responsabilité comptable des Fidji) Évaluation. <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/2020-04/FJ-Feb20-PFM-PR-Public%20with%20PEFA%20Check.pdf>.
- 2020a. Tonga Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) Gender Responsive Budgeting Assessment Report (Rapport d'évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité comptable (PEFA) de Tonga sur la budgétisation sensible au genre.). <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/2020-06/TO-GRB-Jan%2020-GRP-FM-Public%20with%20PEFA%20Check.pdf>. (non disponible en français)
- Service de recherche de la Chambre des Députés italienne. 2021. Briefing on Gender Budgeting and Gender Scrutiny (Réunion d'information sur la budgétisation et l'examen sensibles au genre).
- Johnson, Hannah. 2019. « Understanding how budget decisions affect people's lives. » (Comprendre comment les décisions budgétaires affectent la vie des individus.) Parlement gallois. <https://research.senedd.wales/research-articles/cause-and-effect-understanding-how-budget-decisions-affect-people-s-lives/> (non disponible en français).
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2019. « Parliament's Role in Budgeting » (Le rôle du Parlement dans la budgétisation), Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire et les dépenses publiques dans les pays de l'OCDE, p. 81-95.

- Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH). 2017. Making Laws Work for Women and Men: A Practical Guide to Gender-Sensitive Legislation (Mettre les lois au service des femmes et des hommes : un guide pratique pour une législation sensible au genre.). Varsovie. <https://www.osce.org/odihr/327836> (non disponible en français).
- Dépenses publiques et responsabilité financière (Secrétariat du PEFA). 2020. Cadre complémentaire pour l'évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre. Washington, D.C. https://www.pefa.org/sites/pefa/files/resources/downloads/WBG_GRPFM_FRAMEWORK_FRE_WEB_PAGES_0.pdf.
- 2020a. Rapport mondial sur la gestion des finances publiques. <https://www.pefa.org/global-report-2020/fr/>.
- 2020b. PEFA Assessment of Gender Responsive Public Financial Management: Indonesia. Indonésie. (Évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre : Indonésie.) <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/2021-07/ID-Jun20-GRPFM-Public%20with%20PEFA%20Check.pdf> (non disponible en français).
- 2021. Ukraine PEFA Assessment of Gender Responsive Public Financial Management. (Évaluation PEFA de la gestion des finances publiques sensible au genre en Ukraine.) <https://www.pefa.org/node/4411> (non disponible en français).
- Reite, Tourun. 2020. Gender Responsiveness in Public Financial Management in Norway: An Assessment using the supplementary PEFA framework (La sensibilité au genre dans la gestion des finances publiques en Norvège : une évaluation utilisant le cadre supplémentaire du PEFA.). Norad. Oslo. <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/2020-12/NO-Nov20-GRPFM-Public%20with%20PEFA%20Check.pdf> (non disponible en français).
- Secrétariat du PEFA. 2016. Rapport sur la performance de la gestion des finances publiques : Royaume du Maroc. <https://www.pefa.org/sites/pefa/files/assessments/reports/MA-Sep16-PFMPR-Public-with-PEFA-Check.pdf>.
- UK Women's Budget Group. 2018. Guide de la budgétisation sensible au genre. Londres. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620429/gt-guide-gender-responsive-budgeting-280218-fr.pdf;jsessionid=AEA0CD4EF8D092A3C5E935922D775792?sequence=18>.
- 2018a. Women Count: A casebook for gender-responsive budgeting groups. (Les femmes ont de l'importance : un recueil de cas pour les groupes de budgétisation sensible au genre). https://www.parliament.vic.gov.au/images/stories/committees/paec/Inquiry_into_Gender_Responsive_Budgeting/Submissions/02a_UK_Womens_Budget_Group_appx1.pdf (non disponible en français).
- Division de la statistique des Nations Unies, 2021. SDG Indicator 5.c.1 metadata (updated December 2021). (Métadonnées de l'indicateur 5.c.1 de l'ODD (mises à jour en décembre 2021)). (non disponible en français) <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-05-0c-01.pdf>.
- ONU Femmes, 2015. Handbook on Costing Gender Equality (Manuel sur l'évaluation des coûts de l'égalité liée au genre), <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/7/handbook-on-costing-gender-equality> (non disponible en français).
- UN Women. 2019. A Toolkit to Support Ethiopian Parliament to Better Implement Gender Responsive Budgeting. (Un guide pour aider le Parlement éthiopien à mieux mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre.) Addis Abeba. <https://drive.google.com/file/d/1OuCpUuhHzg0IL2p8GVHjI9fZy6BMVv1D/view> (non disponible en français).
- 2019a. Gender Responsive Budgeting: A Tool for Enhancing Parliamentary Oversight and Accountability. (Budgétisation sensible au genre : un outil pour renforcer le contrôle et la responsabilité du Parlement.) Bridgetown. <https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20caribbean/attachments/publications/2019/gender%20responsive%20budgeting%20-%20a%20tool%20for%20enhancing%20parliamentary%20oversight%20and%20accountability.pdf?la=en&vs=3230> (non disponible en français).
- 2020. Cours de formation mixte sur la budgétisation sensible au genre. Centre de formation, ONU Femmes. <https://portal.trainingcentre.unwomen.org/product/gender-responsive-budgeting-blended-intermediate/>.
- 2020. Ripostes sexospécifiques à la COVID-19 : Guide Élémentaire pour l'Action Parlementaire. New York. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/A-primer-for-parliamentary-action-Gender-sensitive-responses-to-COVID-19-fr.pdf>.
- 2021. La COVID-19 et la politique fiscale : Appliquer une budgétisation sensible au genre dans les mesures de soutien et de relance. ONU Femmes. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/03/policy-brief-covid-19-and-fiscal-policy>.

ONU Femmes, CEA et IDEP. 2016. Guide pour les Facilitateurs de Budget Sensible au Genre : Une Approche Pratique. <https://africa.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Africa/Attachments/Publications/2016/03/Guide%20BSG%20-%20Francais%20-%20Final.pdf>.

Uwantege, Emma Carine. 2019. Gender Responsive Budgeting Parliamentary Guide (Guide parlementaire de budgétisation sensible au genre). Forum des femmes parlementaires du Rwanda.

Centre et réseau de ressources de femmes du Zimbabwe (ZWRCN). 2015. End of Term Evaluation of the Gender Budgeting and Women's Empowerment Project 2010-2014 (Évaluation de fin du programme de budgétisation sensible au genre et d'autonomisation des femmes 2010-2014.).

ONU FEMMES EST L'ENTITÉ DES NATIONS UNIES CONSACRÉE À L'ÉGALITÉ DES GENRES ET À L'AUTONOMISATION DES FEMMES. PORTE-DRAPEAU MONDIAL DES FEMMES ET DES FILLES, ONU FEMMES A ÉTÉ CRÉÉE POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS DANS LA RÉPONSE APPORTÉE À LEURS BESOINS PARTOUT DANS LE MONDE.

ONU Femmes soutient les États membres des Nations Unies dans l'adoption de normes internationales pour parvenir à l'égalité des genres et travaille avec les gouvernements et la société civile à concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour veiller à l'application effective de ces normes et à ce que les femmes et les filles en bénéficient, partout dans le monde. Nous intervenons à l'échelle mondiale pour faire de l'ambition des Objectifs de développement durable une réalité pour les femmes et les filles et nous soutenons la participation équitable des femmes à tous les aspects de la vie, en mettant l'accent sur cinq domaines prioritaires : renforcer le leadership des femmes et leur participation ; mettre fin à la violence à l'égard des femmes ; intégrer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité ; renforcer l'autonomisation économique des femmes ; et placer l'égalité des genres au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national. ONU Femmes coordonne et promeut en outre le travail réalisé par le système des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres.



220 East 42nd Street
New York, New York 10017, États-Unis

www.unwomen.org

www.facebook.com/unwomen

www.twitter.com/un_women

www.youtube.com/unwomen

www.flickr.com/unwomen